

LES HARAS NATIONAUX
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DU CHEVAL

*Analyse de l'existant : La
filière équine en Picardie
Nord-Pas-de-Calais en 2001*

SOMMAIRE

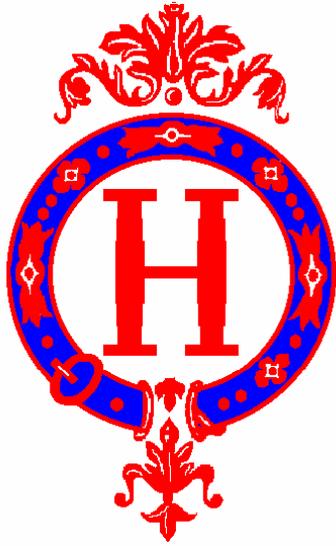
<u>SYNTHESE DES DEUX REGIONS</u>	5
<u>1. SYNTHESE</u>	8
<u>2. LA FILIERE EQUINE</u>	10
<u>3. LES EFFECTIFS D'EQUIDES</u>	12
<u>4. LES EMPLOIS</u>	17
<u>5. LE STADE ELEVAGE</u>	20
5.1. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE SELLE	23
5.2. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE COURSE	34
5.3. L'ELEVAGE DES PONEYS	42
5.4. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE TRAIT	48
5.5. L'ELEVAGE DES ANES ET MULETS	54
<u>6. LE STADE COMMERCE ET VALORISATION</u>	57
6.1. LE COMMERCE	58
6.2. LA VALORISATION DES CHEVAUX DE SELLE	60
<u>7. LE STADE UTILISATION</u>	64

7.1. LES COURSES	65
7.2. L'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION	72
7.3. LES SPORTS EQUESTRES	78
7.4. LES LOISIRS EQUESTRES ET L'EQUITATION D'EXTERIEUR	86
7.5. LA VIANDE	88
8. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE	91
9. LA FORMATION ET LA RECHERCHE	94
10. GLOSSAIRE	96
1. SYNTHESE	106
2. LA FILIERE EQUINE	108
3. LES EFFECTIFS D'EQUIDES	110
4. LES EMPLOIS	115
5. LE STADE ELEVAGE	118
5.1. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE SELLE	121
5.2. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE COURSE	132
5.3. L'ELEVAGE DES PONEYS	140
5.4. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE TRAIT	146
5.5. L'ELEVAGE DES ANES ET MULETS	152

6. LE STADE COMMERCE ET VALORISATION	159
6.1. LE COMMERCE	160
6.2. LA VALORISATION DES CHEVAUX DE SELLE	162
7. LE STADE UTILISATION	166
7.1. LES COURSES	167
7.2. L'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION	174
7.3. LES SPORTS EQUESTRES	180
7.4. LES LOISIRS EQUESTRES ET L'EQUITATION D'EXTERIEUR	188
7.5. LA VIANDE	190
8. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE	193
9. LA FORMATION ET LA RECHERCHE	196
10. GLOSSAIRE	198

SYNTHESE DES DEUX REGIONS

- *Un effectif équin par habitant bien inférieur à la moyenne française (9,6 équidés pour 1 000 habitants en France) ;*
- *Un nombre d'éleveurs en chute depuis dix ans (-20 à 25% contre -10% en France) ;*
- *Peu de juments saillies par éleveur en-dessous de la moyenne française (2,36 juments saillies par éleveur en France) ;*
- *Des techniques de monte modernes chez les chevaux de selle et les poneys (notamment IA en réfrigéré très utilisée !) et traditionnelles chez les chevaux de course, pour les chevaux de trait : Picardie = moderne (IA en réfrigéré) et Nord-Pas-de-Calais = traditionnelle (monte en main) ? ;*
- *Un nombre d'étalons stable sur les dix dernières années contrairement aux juments plutôt en baisse d'effectif sauf chez les poneys (hausses liées à la reconnaissance de nouvelles races et non forcément à la réelle augmentation de l'effectif Poneys sur le territoire...) ;*
- *Berceau des races Boulonnais et Trait du Nord ;*
- *Une activité Galop "polarisée" à Chantilly (tous les entraîneurs de galop de la région) contrairement à l'activité Trot équitablement répartie (entraîneurs de Trot présents sur les deux régions (Région Nord-Pas-de-Calais : exclusivement Trot, pas de Galop), de grands hippodromes avec 28 millions de francs d'enjeux à Chantilly et 15 millions au Croisé-Laroche...*
- *Peu de centres équestres mais de grandes structures avec un nombre important de licenciés ;*
- *La discipline du saut d'obstacles encore plus majoritaire en nombre d'épreuves et de partants, moins de concours complet et de dressage par rapport à la France, Nord-Pas-de-Calais = 3^{ème} région en nombre d'épreuves internationales !*
- *Enfin, une région "riche en vétérinaires, selleries et maréchaux-ferrants"...*



LES HARAS NATIONAUX
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DU CHEVAL

Analyse de l'existant : La filière équine en Nord-Pas-de- Calais en 2001

1. SYNTHÈSE

- *Un effectif équin par habitant très inférieur à la moyenne française : 4,3 chevaux pour 1 000 habitants (contre 9,6 en France) et un nombre d'éleveurs en chute (-20% sur 10 ans / 10% en France), avec 2 juments saillies par éleveur (2,36 en France) ;*
- *Des techniques de monte modernes chez les chevaux de selle et les poneys (Selle : 73% d'IA (56% en France) et poneys : 35% d'IA (9% en France)) et traditionnelles chez les chevaux de course et de trait (70 à 80% de monte en main / 46% en France) ;*
- *Un nombre d'étalons stable ou en augmentation sur les dix dernières années contrairement aux juments plutôt en baisse d'effectif sauf chez les Poneys (hausse des mâles et des femelles) ;*
- *Berceau des races Boulonnais et Trait du Nord , 80-90% des chevaux de course sont de race Trotteur et 2/3 des chevaux de selle sont de race Selle Français ;*
- *Une génétique mâle satisfaisante pour les éleveurs (peu de "fuite" des poulinières pour la saillie) sauf chez les chevaux de course (275 juments fixes et 500 sortent du Nord-Pas-de-Calais pour la saillie !) ;*
- *5 hippodromes dont un seul dans le Nord (Le Croisé-Laroche) mais avec 15 millions de francs d'enjeux PMH (sur les 20,5 de la région), activité Courses exclusivement Trot (pour les entraîneurs) ;*
- *Peu de centres équestres mais de très grandes structures : dernière région française avec 0,04 établissement équestre pour 1 000 habitants (0,08 en France) mais 1^{ère} région française pour le nombre de licences par établissement ;*
- *La discipline du saut d'obstacles très majoritaire pour les jeunes et les "vieux" chevaux : 7^{ème} région française en nombre d'épreuves organisées et 3^{ème} région en nombre d'épreuves internationales !*
- *Enfin, deux départements bien "équipés" en vétérinaires, selleries et maréchaux-ferrants...*

Source : OESC (2002)

2. LA FILIERE EQUINE

La filière équine

"La filière cheval est un sous-ensemble (ici le cheval au sens large), structuré et hétérogène, d'une activité économique plus globale, à caractère à la fois agricole et de loisirs, organisé autour de la production, de la transformation, de la commercialisation en France et à l'étranger d'un groupe de produits plus ou moins élaborés, tels un yearling, un poney ou un cheval de selle de 3 ans débourré, le quinté+, une randonnée, une heure d'équitation, des doses d'insémination artificielle, des reproducteurs et la génétique associée, de l'identification informatisée, etc." (ROSSIER E., 1993).

LES ACTEURS DE LA FILIERE SELON LES STADES ET LES SECTEURS (*Non exhaustif)

		SECTEURS			
		COURSES	SPORTS EQU. ET INSTRUCTION	LOISIRS	TRAIT, ANES ET MULETS
STADES	PRODUCTION	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs
	COMMERCE VALORISATION	Marchands Entraîneurs	Marchands Cavaliers jeunes chevaux	Marchands	Marchands
	UTILISATIONS	Personnel des sociétés et écuries de courses	Personnel des établissements équestres Cavaliers professionnels	Associations de tourisme équestre	Personnel des boucheries chevalines et des abattoirs
<p>ACTEURS TRANSVERSAUX Personnel des lycées agricoles, Personnel des maisons familiales rurales, Vétérinaires, ... Maréchaux ferrants, Personnel des fabricants d'aliments pour chevaux, Personnel des selleries, ... Conseil des chevaux, ...</p>					
<p>ADMINISTRATIONS, COLLECTIVITES TERRITORIALES, CHAMBRES CONSULAIRES Directions départementales / régionale de l'agriculture, Conseils généraux, ... Chambres départementales / régionale de l'agriculture, Conseil régional, ... Directions départementales / régionales de la jeunesse et des sports, Haras nationaux, ...</p>					

Source : OESC (2000)

3. LES EFFECTIFS D'EQUIDES

La filière équine est complexe et diversifiée. Cette caractéristique engendre une multiplicité de sources d'informations et se traduit par une juxtaposition de données chiffrées parfois difficiles à exploiter. Ainsi, il n'est pas forcément évident d'évaluer le nombre d'équidés en France, a fortiori à un niveau régional. Cependant, la consolidation des deux principales sources de données, émanant d'une part du Ministère de l'agriculture via le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES), d'autre part des Haras nationaux via le Système d'information relatif aux équidés (SIRE), permet d'approcher le nombre d'équidés présents sur notre territoire.

La base de données SIRE ne permet pas en tant que telle d'évaluer une population de chevaux. En effet, si on omet le fait que tous les équidés ne sont pas encore immatriculés à ce jour, le décès d'un équidé répertorié n'est pas systématiquement mentionné. Cette base apporte cependant de précieuses informations dans bien des domaines : juments mises à la saillie une année donnée, étalons reproducteurs agréés, niveau de performances, etc.

Le comptage réalisé par le SCEES permet une évaluation plus fiable d'un nombre d'équidés. Cependant, le SCEES n'effectue son recensement que tous les 10 ans environ. Entre chaque recensement, il propose une estimation du nombre d'équidés, consolidation de chiffres départementaux émanant de la Statistique agricole annuelle (SAA). Ces résultats intermédiaires sont à prendre avec mesure car ne reposant malheureusement pas sur une méthodologie unique de récolte de l'information (méthodologie élaborée par chaque service départemental concerné).

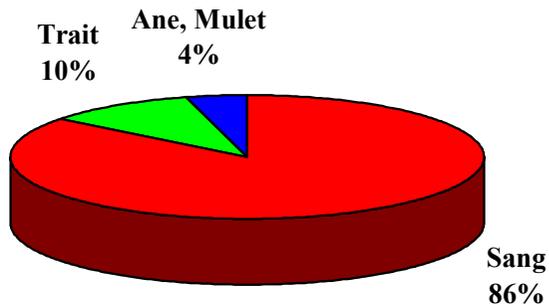
Source : OESC (2000)

Les effectifs d'équidés en 2000

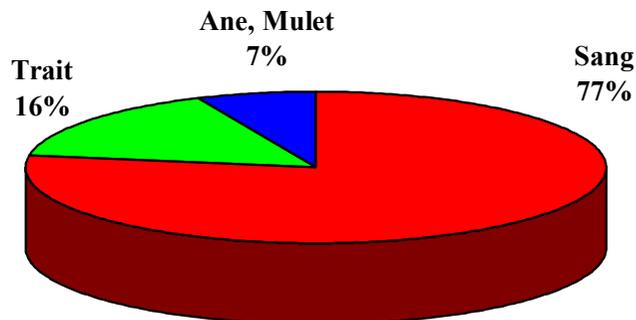
Répartition des équidés en exploitations agricoles

La région Nord-Pas-de-Calais compte, en 2000, 13 594 équidés présents dans les exploitations agricoles, soit 3% de l'effectif total français. La répartition Chevaux de sang / Chevaux de trait / Anes et mulets est différente de celle observée en France. Les chevaux de sang représentent 86% de l'effectif total (77% en France). Les chevaux de trait et les ânes sont donc proportionnellement moins nombreux : respectivement 10% et 4% des effectifs (16% et 7% en France).

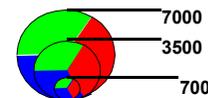
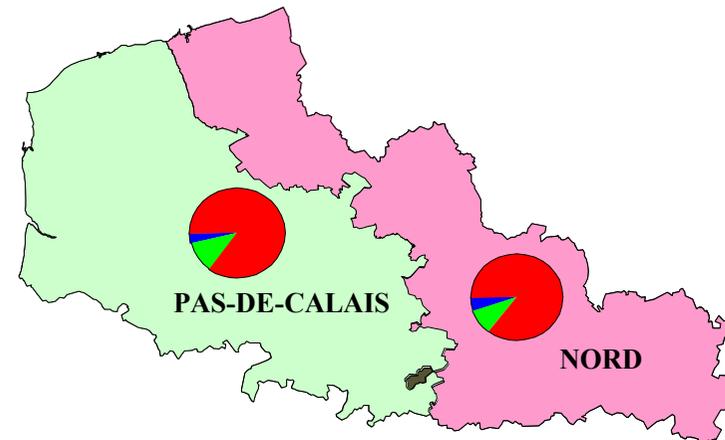
NORD-PAS-DE-CALAIS (13 594 équidés)



FRANCE (448 610 équidés)



REPARTITION PAR DEPARTEMENT



- Nombre de chevaux de sang
- Nombre de chevaux de trait
- Nombre d'ânes

Source : SCEES (Recensement Agricole 2000)

*Les Haras
nationaux*

Les effectifs d'équidés en 2000

En perspective des autres régions françaises

*Observatoire économique
et social du cheval*

Avec 3% de l'effectif total des équidés présents dans les exploitations agricoles, la région Nord-Pas-de-Calais se situe dans les dix dernières régions françaises. Sa seule région française limitrophe, la Picardie, n'abrite également que 2,6% des équidés en exploitations agricoles. Elles sont toutes deux en-dessous de la moyenne française quel que soit le type d'équidés considérés (sang, trait ou âne).

	<u>Ane</u>	<u>Trait</u>	<u>Sang</u>	<u>TOTAL EQUIDES</u>	
Basse-Normandie	2 642	3 055	48 474	54 171	12,1%
Pays de La Loire	1 995	3 798	36 746	42 539	9,5%
Rhône-Alpes	4 346	7 057	29 583	40 986	9,1%
Midi-Pyrénées	3 168	8 530	26 134	37 832	8,4%
Aquitaine	2 162	8 068	20 269	30 499	6,8%
Bretagne	1 334	4 621	19 889	25 844	5,8%
Auvergne	1 950	9 217	13 491	24 658	5,5%
Centre	1 564	1 845	16 691	20 100	4,5%
Bourgogne	1 123	2 363	14 354	17 840	4,0%
Languedoc-Roussillon	1 216	3 360	12 651	17 227	3,8%
Haute-Normandie	869	615	13 398	14 882	3,3%
Poitou-Charentes	1 467	1 930	11 315	14 712	3,3%
Lorraine	533	1 645	11 861	14 039	3,1%
Franche-Comté	663	5 241	7 720	13 624	3,0%
Nord-Pas-de-Calais	560	1 415	11 619	13 594	3,0%
Limousin	1 375	3 196	9 005	13 576	3,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 334	886	10 926	13 146	2,9%
Picardie	432	903	10 444	11 779	2,6%
Alsace	235	661	7 794	8 690	1,9%
Champagne-Ardenne	319	1 561	6 306	8 186	1,8%
Ile-de-France	142	155	7 376	7 673	1,7%
Corse	717	48	2 248	3 013	0,7%
Total France	30 146	70 170	348 294	448 610	-
Moyenne France	1 370	3 190	15 832	20 391	-

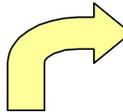
Source : SCEES (Recensement Agricole 2000)

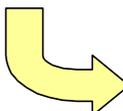
Les effectifs d'équidés en 2000

Estimation du nombre de chevaux pour 1000 habitants

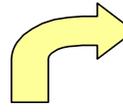
L'identification généralisée obligatoire n'étant qu'à ses débuts en France, il n'existe pas de source d'informations donnant un nombre total d'équidés stationnés en France et dans les différentes régions. Toutefois, deux études menées sous la direction de l'Observatoire économique et social du cheval en Lorraine et en Normandie ont permis la mise en place d'un coefficient de redressement afin d'estimer le cheptel équin d'une région à partir des données fournies par le Service central des études et enquêtes statistiques (SCEES). Ainsi, si le Recensement Agricole recense 13 594 équidés dans les exploitations agricoles dans la région Nord-Pas-de-Calais sur l'année 2000, la réalité se trouve probablement plus proche de 17 000, soit une moyenne de 4,3 chevaux pour 1000 habitants, ce qui est très inférieur à la moyenne métropolitaine (9,6).

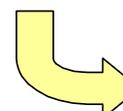
Estimation du nombre de chevaux

 **France : 560 800**

 **Nord-Pas-de-Calais : 17 000**

Estimation du nombre de chevaux pour 1 000 habitants

 **France : 9,6**

 **Nord-Pas-de-Calais : 4,3**

Source : OESC (2002)

4. LES EMPLOIS

Les emplois dans la filière équine en 1999

Les sources de données

Le nombre d'emplois générés par la filière équine est délicat à estimer et reste un domaine peu connu. Pour pallier ce manque d'informations, l'Observatoire économique et social du cheval a mené une réflexion méthodologique sur le dénombrement et la caractérisation des emplois liés au cheval en France. Un vaste chantier de collecte de l'information est en cours. Les premiers résultats obtenus concernent les établissements équestres et les selleries.

Par ailleurs, la Basse Normandie a évalué le nombre d'emplois liés à l'élevage d'équidés dans sa région. Cette étude permet, en l'attente de données nationales, une transposition des résultats à d'autres régions. Cependant, de par les caractéristiques même de la Basse Normandie, première région française en élevage équin, les chiffres avancés devront être considérés comme vraisemblablement surestimés.

Les salariés des écuries des courses sont les seuls à être répertoriés. En effet, cette information est disponible auprès de l'Association de formation et d'action sociale des employés des courses (AFASEC) qui sert d'intermédiaire entre les employés et la mutuelle obligatoire à laquelle ils doivent souscrire.

Enfin les vétérinaires agréés au signalement équin et par là même intervenant sur le cheptel équin sont comptabilisés. Par ailleurs, on recense plusieurs sources sur les maréchaux ferrants. L'une d'elle est l'Annuaire du cheval (L'Eperon, 2000).

Les emplois dans la filière équine en 2000

Nombre d'emplois

Au total, la filière équine générerait plus de 1 600 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais. Le secteur générant le plus d'emplois serait les établissements équestres avec plus de 800 emplois équivalents temps plein, 580 emplois salariés et 220 emplois non salariés, ce qui représente près de la moitié des emplois "cheval" de la région. Viendraient ensuite les élevages (37% des emplois en 2000), puis les selleries. Le milieu des courses n'a pas un très gros poids avec moins de 70 emplois.

EMPLOIS LIES A LA FILIERE EQUINE

Secteurs	Nombre de non salariés	Nombre de salariés	Nombre d'équivalents temps plein
Elevage			596 *
Etablissements équestres	220	586	806
Vétérinaires	-	-	3
Maréchaux ferrants	-	-	24
Courses	17	50	67
Selleries	22	76	98
Haras nationaux	-		-
Autres secteurs	Inconnus		
			1 594

* Chiffre probablement surestimé

Source : OESC (2002)

5. LE STADE ELEVAGE

L'élevage

Définitions - Avertissements

Le Système d'information relatif aux équidés (SIRE) considère comme éleveur une année donnée tout propriétaire d'une jument saillie au cours de cette année de référence. Dans ce qui suit, certains éleveurs sont comptabilisés plusieurs fois car au sein d'une même catégorie (groupe de races) il arrive qu'ils produisent en différentes races.

Les juments saillies sont toujours comptabilisées suivant la race du produit à naître et non suivant leur propre race ou celle de l'étalon. Si une jument est revue (saillie par un autre étalon une même année) et ce pour produire dans une race différente de la première saillie, alors elle est comptabilisée deux fois.

A noter également qu'un étalon ayant changé de département de stationnement en cours de saison de monte est comptabilisé deux fois (une fois par département). Idem s'il change de catégorie (national , privé).

Les analyses sont détaillées suivant cinq grands types d'équidés qui regroupent les races suivantes :

Chevaux de selle : races françaises de chevaux de selle (Selle français, Anglo-arabe, cheval de selle, Arabe, Camargue, Castillon, Merens), races étrangères de chevaux de selle reconnues en France (Barbe, Appaloosa, Lipizzan, Lusitanien, Quater Horse, Shagya et Trakehner), chevaux appartenant au registre des chevaux de selle ou d'origine inconnue.

Chevaux de course : Trotteur français, Pur sang, chevaux appartenant au registre des chevaux de course ou d'origine inconnue.

Poneys : Dartmoor, Fjord, Poney français de selle, Haflinger, Highland, New-Forest, Pottock, Welsh, Connemara, Islandais, Landais, poneys appartenant au registre des poneys ou d'origine inconnue.

Chevaux de trait : Ardennais, Trait du Nord, Auxois, Boulonnais, Breton, Comtois, Percheron, Mulassier poitevin, Cob Normand, Cob, chevaux appartenant au registre des chevaux de trait ou d'origine inconnue.

Ânes : Baudet du Poitou, Âne de Provence, Âne du Cotentin, Âne des Pyrénées, Âne Normand, Âne Grand noir du Berry, Mulet, Bardot, ânes appartenant au registre des ânes ou d'origine inconnue.

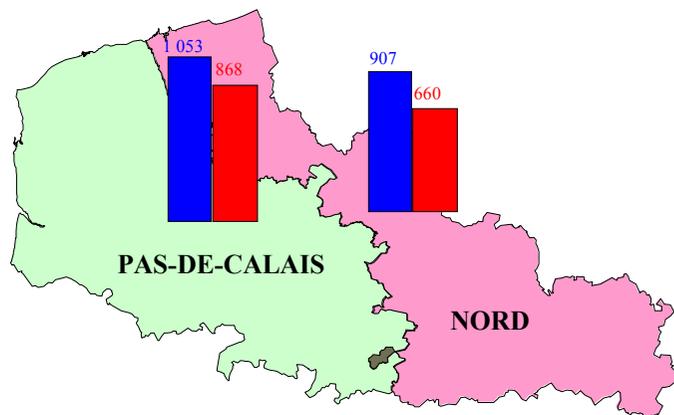
Les éleveurs en 2000

Répartition géographique - Nombre de juments saillies

Le Nord-Pas-de-Calais a perdu plus de 20% de ses éleveurs sur les dix dernières années, baisse également observée en France mais de façon moindre (-10%). Les éleveurs sont équitablement répartis entre les deux départements. Avec 2 juments saillies par éleveur en 2000, la région se situe dans les dernières régions françaises et bien en-dessous de la moyenne observée en France (2,36). Sa région limitrophe, la Picardie, se situe également à moins de 2 juments saillies par éleveur (1,96).

EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVEURS PAR DEPARTEMENT

1990 : 1 960 éleveurs
2000 : 1 528 éleveurs



NOMBRE DE JUMENTS SAILLIES PAR ELEVEUR

Aquitaine	3,55
Languedoc-Roussillon	3,15
Midi-Pyrénées	2,75
Auvergne	2,61
Basse-Normandie	2,52
Champagne-Ardenne	2,50
Limousin	2,45
Franche-Comté	2,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,38
Lorraine	2,38
Pays-de-la-Loire	2,19
Bourgogne	2,19
Centre	2,19
Poitou-Charentes	2,15
Rhône-Alpes	2,07
Nord-Pas-de-Calais	2,00
Haute-Normandie	1,98
Picardie	1,96
Ile-de-France	1,89
Bretagne	1,84
Alsace	1,79
Outre-Mer	1,65
Corse	1,36
Tendance France	2,36

Source : SIRE (Données au 05/09/2001)

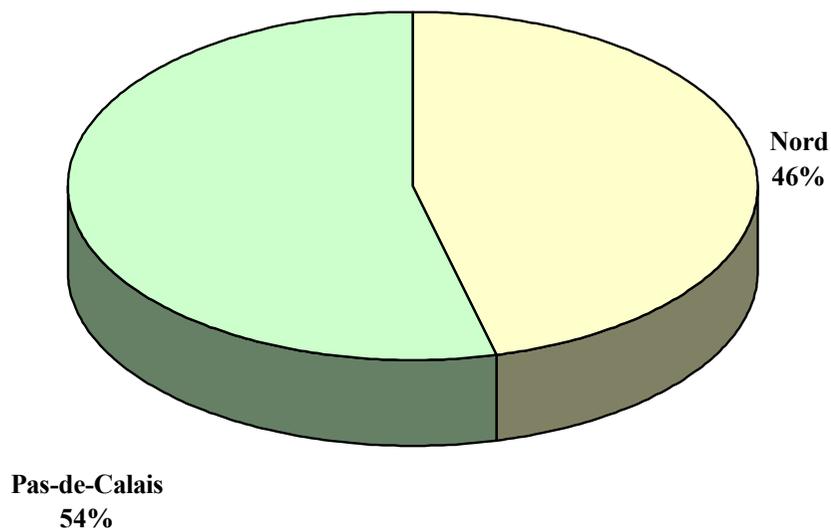
5.1. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE SELLE

L'élevage des chevaux de selle en 2000 Localisation des éleveurs et techniques de monte

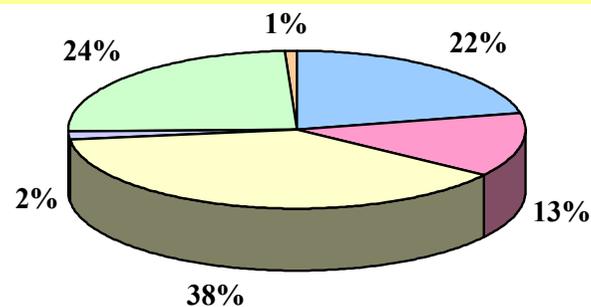
562 éleveurs de chevaux de selle sont comptabilisés en Nord-Pas-de-Calais, répartis à peu près équitablement entre les deux départements. Cette région est précurseur quant aux modes de saillie pratiqués. 73% des saillies ont lieu en insémination artificielle (56% en France). L'insémination artificielle en réfrigéré y est particulièrement développée : deux fois plus qu'en France (38% des saillies / 18% en France). Les techniques de monte traditionnelles comme les montes en main et en liberté sont proportionnellement moins utilisées, respectivement 24% et 2% de saillies.

LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE SELLE

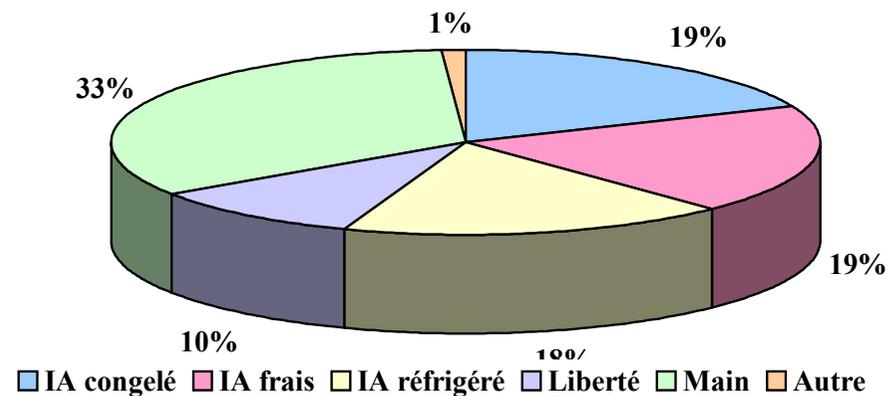
562 Eleveurs



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN NORD-PAS-DE-CALAIS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



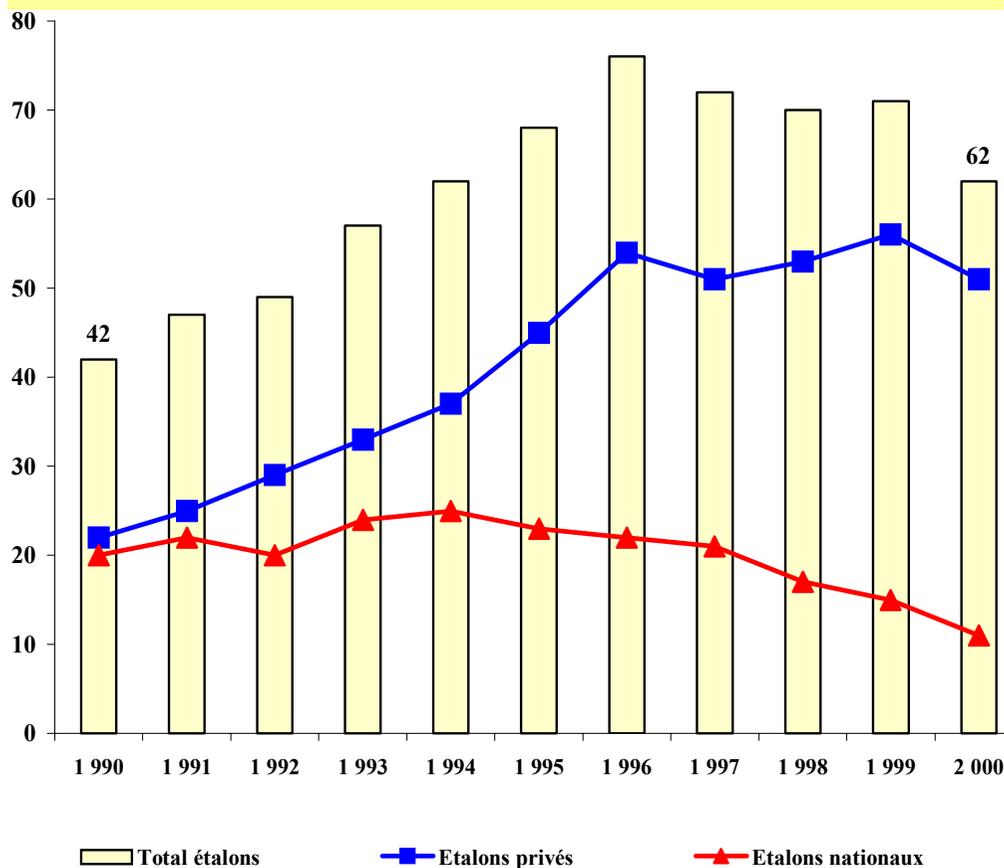
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

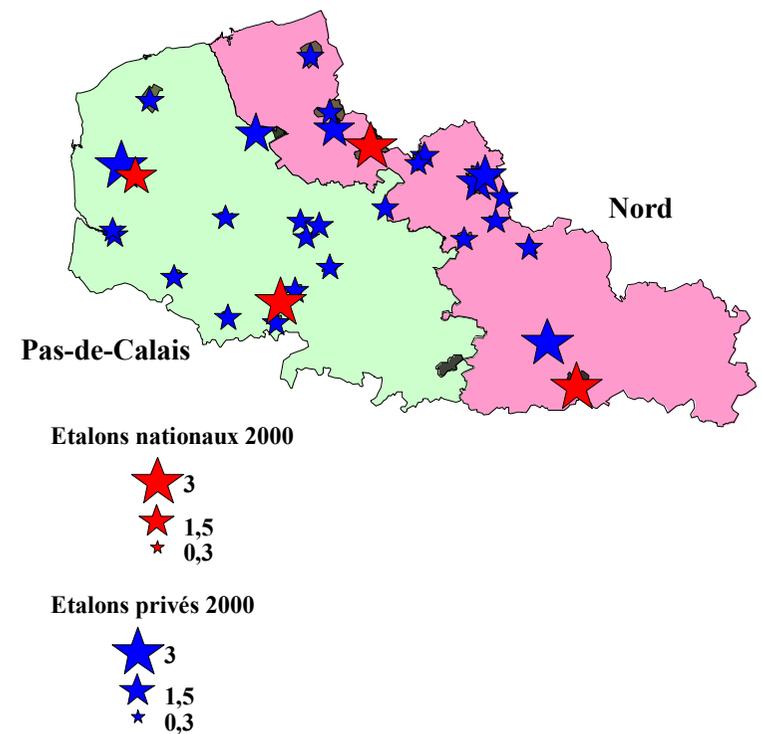
Les étalons actifs

La hausse de l'effectif des étalons de la région Nord-Pas-de-Calais est de 48% sur les dix dernières années. En 2000, 62 étalons font la monte, dont 88% appartiennent au secteur privé et 12% aux Haras nationaux. Depuis 1990, l'effectif des étalons privés n'a cessé d'augmenter alors que celui des nationaux a presque été divisé par 2. La répartition géographique des étalons est équitable sur toute la région, hormis le sud, un peu moins bien "servi".

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE SELLE PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS DE SELLE



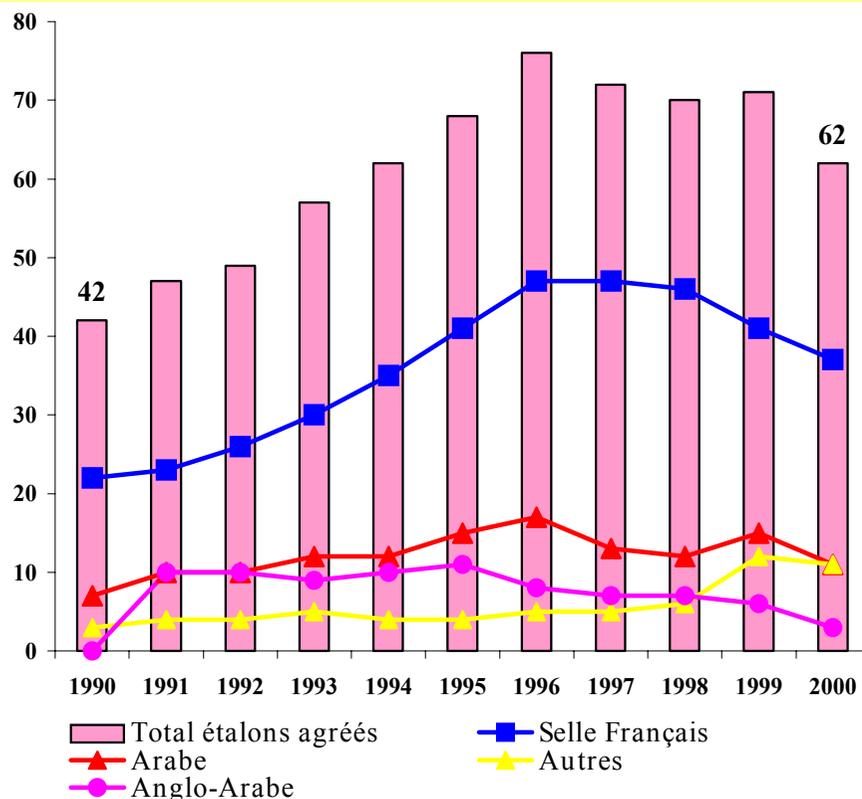
Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

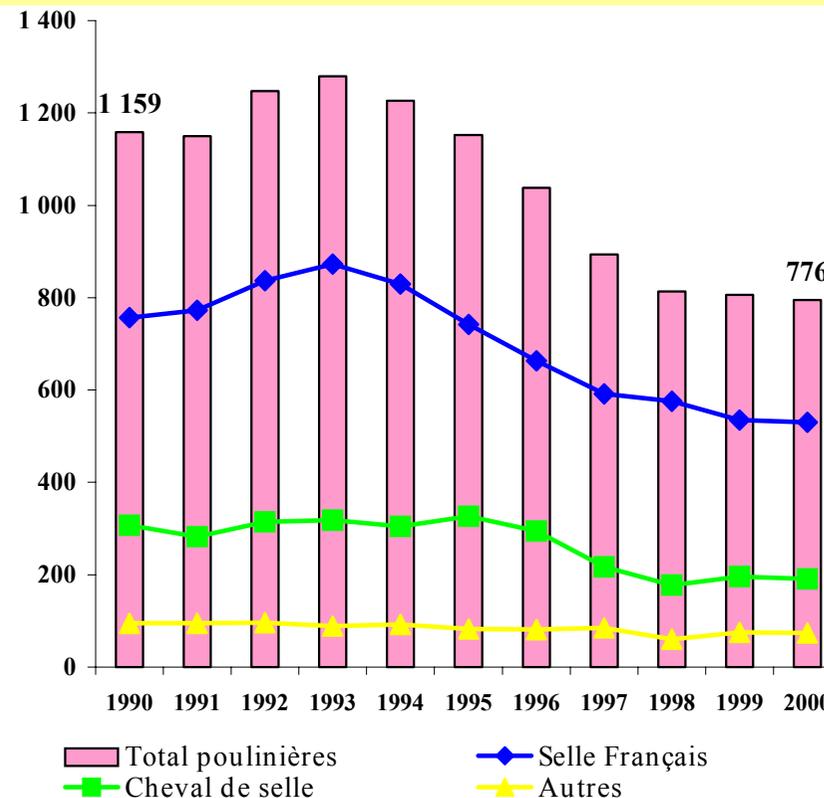
L'évolution du potentiel de production

Alors que le nombre d'étalons a globalement augmenté durant les dix dernières années (+48%), celui des juments a diminué de 33%. La race majoritaire est le Selle Français dans les deux cas, représentant 60% des mâles et 67% des femelles. Toutefois, si l'effectif Selle Français des étalons a fortement augmenté, la chute de l'effectif femelle est presque exclusivement due à la race Selle Français (-30%). Les races Arabe et Anglo-Arabe représentent respectivement 18% et 5% des étalons. Chez les poulinières, la race Cheval de selle est la seconde en nombre de têtes, avec près d'un quart de l'effectif en 2000.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE SELLE



EVOLUTION DU NOMBRE DE JUMENTS DE SELLE



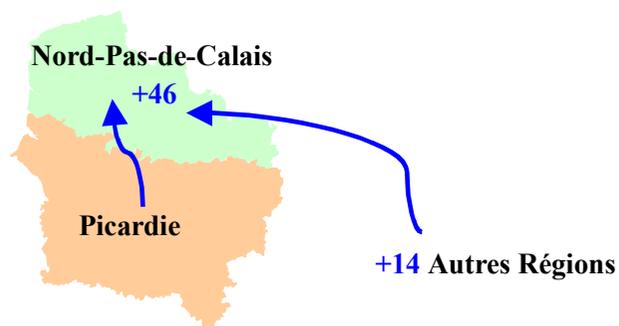
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, comme en France, les races majoritaires des poulinières sont le Selle Français et le Cheval de selle. En proportion, 65% des juments sont de race Selle Français et plus de 20% sont de race Cheval de selle (respectivement 54% et 17% en France). Sur les 776 juments stationnées à l'année en Nord-Pas-de-Calais, 702 y restent pour la saillie en 2000. Seulement 74 juments du Nord sortent de la région pour la saillie alors que le flux entrant est supérieur (134 juments).

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE SELLE



NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE SELLE À L'ÉLEVAGE

	Total	Selle Français	Cheval de selle	Anglo-Arabe	Arabe	Autres
Nord-Pas-de-Calais	776	515	190	24	19	28
Picardie	579	362	125	15	14	63
Moyenne France	990	534	170	55	85	146

Juments stationnées et saillies en NPC **702**

Juments stationnées en NPC et saillies hors NPC **74**

Juments stationnées hors NPC et saillies en NPC **134**

Solde des mouvements de poulinières

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage de chevaux de selle en 2000

Les mouvements de poulinières

*Observatoire économique
et social du cheval*

Le Nord-Pas-de-Calais se situe dans les dix premières régions françaises en nombre de juments "fixes" (stationnées et saillies dans la région), ce qui permet de conclure que les éleveurs trouvent en général sur place la génétique mâle qu'ils désirent. De plus, le solde des poulinières très positif (+60) indique également qu'il y a, dans la région, davantage d'entrées de juments pour la saillie (134) que de sorties (74).

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	3 498	807	19%	201	5%	606
Limousin	588	330	36%	127	18%	203
Champagne-Ardenne	498	186	27%	64	11%	122
Nord-Pas-de-Calais	702	134	16%	74	10%	60
Aquitaine	1 062	294	22%	259	20%	35
Centre	717	293	29%	269	27%	24
Bourgogne	762	217	22%	206	21%	11
Languedoc-Roussillon	720	221	23%	213	23%	8
Outre-Mer	53	0	0%	1	2%	-1
Franche-Comté	416	85	17%	87	17%	-2
Picardie	408	169	29%	171	30%	-2
Corse	80	0	0%	3	4%	-3
Poitou-Charentes	626	198	24%	208	25%	-10
Auvergne	683	150	18%	173	20%	-23
Midi-Pyrénées	2 169	303	12%	328	13%	-25
Bretagne	1 006	142	12%	194	16%	-52
Alsace	244	25	9%	87	26%	-62
Lorraine	693	66	9%	182	21%	-116
Provence-Alpes-Côte d'Azur	642	72	10%	198	24%	-126
Rhône-Alpes	1 136	144	11%	286	20%	-142
Haute-Normandie	310	126	29%	276	47%	-150
Ile-de-France	341	162	32%	330	49%	-168
Pays-de-la-Loire	1 137	169	13%	347	23%	-178

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

L'élevage des chevaux de selle ***Définitions***

Les primes aux éleveurs sont des encouragements versés aux naisseurs de produits ayant gagné une certaine somme en compétition. Cette somme varie selon l'âge du cheval et la discipline dans laquelle il concourt.

Parmi les chevaux de selle, les Selle français (SF) et certains Anglo-arabe (AA) se distinguent par une orientation marquée vers une utilisation en sports équestres et plus particulièrement en saut d'obstacles ou concours complet. Les indices génétiques de réussite en saut d'obstacles (BSO) ou en concours complet (BCC) constituent une façon d'estimer la capacité d'un reproducteur à transmettre des qualités de réussite en compétitions de saut d'obstacles ou de complet à ses descendants. Ils sont toujours accompagnés de leurs coefficients de détermination (CD), chiffres compris entre 0 et 1, qui indiquent la fiabilité du BSO ou BCC (plus le CD est proche de 1, plus la valeur du BSO ou BCC est fiable).

Les points de prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et de leurs apparentés. Elles expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction.

Source : OESC (2000)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Primes aux naisseurs versées en 2000

*Observatoire économique
et social du cheval*

Les primes versées aux éleveurs en 2000 concernent des performances exécutées par les chevaux en 1998. Tant en nombre d'éleveurs primés qu'en nombre de chevaux primés, la région se situe en milieu de classement des régions françaises. La prime obtenue par cheval est aussi "dans la moyenne" avec un montant de 1763 francs (268,8 euros) par cheval, montant inférieur à la moyenne nationale (2033 francs par cheval, soit 309,9 euros).

	NOMBRE D'ÉLEVEURS PRIMÉS	NOMBRE DE CHEVAUX PRIMÉS	PRIME PAR CHEVAL
Bourgogne	94	134	2765
Pays-de-la-Loire	249	310	2390
Basse-Normandie	843	1 394	2221
Haute-Normandie	71	98	2160
Corse	1	1	2102
Limousin	70	110	2042
Languedoc-Roussillon	16	23	1930
Champagne-Ardenne	55	87	1922
Ile-de-France	111	152	1911
Picardie	77	112	1858
Midi-Pyrénées	119	140	1848
Centre	136	189	1817
Nord-Pas-de-Calais	93	122	1763
Bretagne	125	175	1665
Aquitaine	107	143	1662
Franche-Comté	40	53	1611
Auvergne	55	73	1596
Lorraine	92	136	1587
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	19	1578
Poitou-Charentes	82	99	1577
Rhône-Alpes	94	124	1555
Alsace	15	19	1430
FRANCE	2 564	3 713	2033

Source : SIRE (2000)

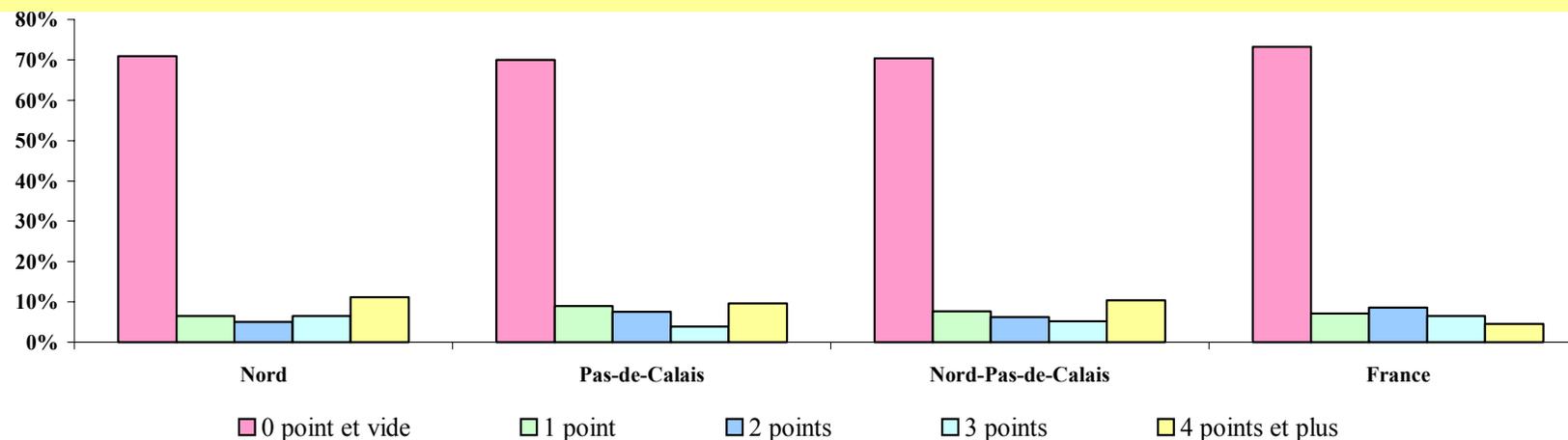
L'élevage des chevaux de selle en 2000

Prime d'aptitude à la compétition équestre

Les points de Prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et de leurs apparentés. Elles expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction en 2000. Le Nord-Pas-de-Calais (558 juments saillies en 1999) se distingue par un niveau de testage des juments produisant dans la race Selle Français un peu meilleur que celui observée en France. 30% des juments produisant en Selle Français ont au moins un point contre 27% en France. La répartition des juments ayant ou moins un point PACE est similaire à celle observée en France sauf pour les juments ayant 4 points et plus. 10% des juments de la région ont plus de 4 points en 2000 contre 4% en France !

REPARTITION DES POINTS PACE DES JUMENTS SAILLIES EN 1999 POUR PRODUIRE EN SELLE FRANCAIS, ANGLO-ARABE ET STATIONNEES EN NORD-PAS-DE-CALAIS

	Pas de point	1 point	2 points	3 points	4 points et plus
Anglo-Arabe	20	0	3	0	1
Selle Français	373	43	32	29	57
TOTAL	393	43	35	29	58

REPARTITION DES POINTS PACE DES JUMENTS SAILLIES EN 1999 POUR PRODUIRE EN SELLE FRANCAIS ET ANGLO ARABE

Source : SIRE (données au 02/07/2000)

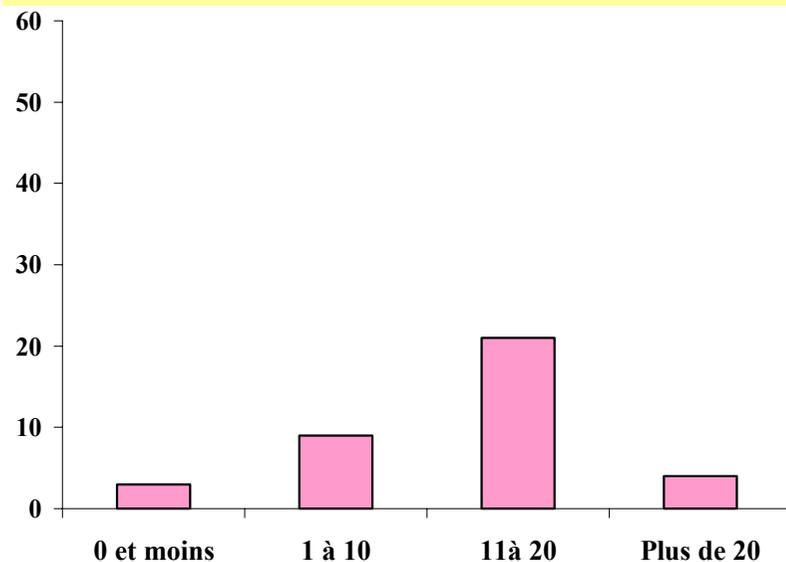
L'élevage des chevaux de selle en 2000

Niveau génétique des étalons en saut d'obstacles

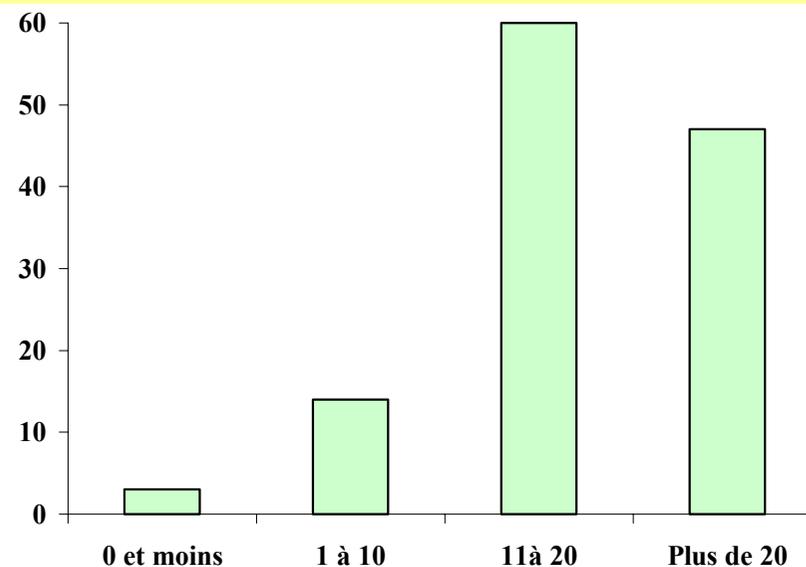
Les étalons Selle Français stationnés en Nord-Pas-de-Calais ont un niveau génétique plus faible que celui des étalons Selle Français utilisés en France (BSO moyen=13,57 contre 15,08 en France). Les éleveurs utilisent d'ailleurs des étalons hors région dont le niveau génétique est meilleur (18,65). De même les deux étalons Anglo-Arabe stationnés dans la région ont un niveau génétique très faible (BSO=5,50). Par conséquent, les éleveurs vont chercher une meilleure génétique ailleurs (BSO des étalons utilisés dans la région = 18,65).

	Stationnés en Nord-Pas-de-Calais			Utilisés en Nord-Pas-de-Calais			Utilisés en France		
	AA+SF+SE	SF+SE	AA	AA+SF+SE	SF+SE	AA	AA+SF+SE	SF+SE	AA
Nombre d'étalons	37	35	2	124	114	10	686	586	100
BSO moyen	13,14	13,57	5,50	18,31	18,65	14,50	13,83	15,08	6,51
CD moyen	0,71	0,71	0,78	0,72	0,73	0,68	0,68	0,69	0,66

**BSO DES ETALONS AA ET SF STATIONNES
EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET AYANT SAILLI EN 2000**



**BSO DES ETALONS AA ET SF UTILISES
EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET AYANT SAILLI EN 2000**



Source : SIRE (Données au 02/01/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Niveau génétique des juments en sports hippiques en 1998

*Observatoire économique
et social du cheval*

Les données suivantes proviennent d'une étude menée par Luc Tavernier en 1999 sur des données 1998. Le pourcentage de juments indicées dans la circonscription de Compiègne est supérieur à celui de la France. Les juments produisant en Selle Français ont un niveau génétique inférieur à la moyenne nationale pour la production en saut d'obstacles (BSO), en concours complet (BCC) et en dressage (BDR). C'est l'inverse pour les juments produisant en Anglo-Arabe dans les trois disciplines étudiées (BSO, BCC et BDR supérieurs à la moyenne française).

<i>Juments saillies pour produire en ...</i>	<u>Compiègne</u>	<i>Selle Français</i>	<u>France</u>
Nombre de juments saillies	937		12 948
% de juments indicées	49%		47%
BSO moyen	0,42		1,50
CD BSO moyen	0,44		0,44
BCC moyen	-4,74		-4,27
CD BCC moyen	0,14		0,14
BDR moyen	-4,62		-4,04
CD BDR moyen	0,19		0,20
		<i>Anglo-Arabe</i>	
Nombre de juments saillies	32		1 895
% de juments indicées	25%		22%
BSO moyen	-3,22		-7,11
CD BSO moyen	0,37		0,34
BCC moyen	-2,09		-2,32
CD BCC moyen	0,14		0,15
BDR moyen	-7,84		-8,66
CD BDR moyen	0,19		0,18

Source : Luc TAVERNIER (1999)

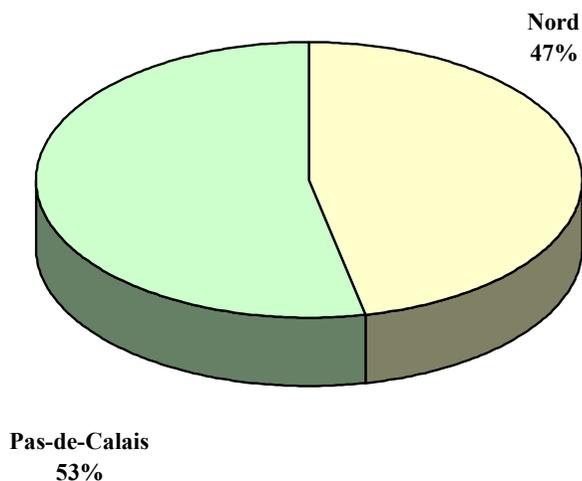
5.2. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE COURSE

L'élevage des chevaux de course en 2000 Localisation des éleveurs et techniques de monte

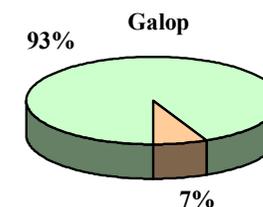
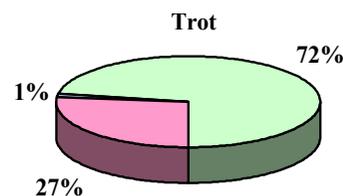
391 éleveurs de chevaux de course sont recensés dans le Nord-Pas-de-Calais en 2000. La moitié réside dans le Nord et l'autre moitié dans le Pas-de-Calais. Pour l'élevage des galopeurs, la monte en main est quasiment la seule technique utilisée puisque l'insémination artificielle n'est autorisée que pour les croisements. Pour l'élevage des trotteurs, la monte en main est très largement majoritaire avec 72% des saillies (30% en France) au détriment des techniques de monte moderne, comme l'insémination artificielle : seulement 27% des saillies ont lieu en IA en frais (69% en France).

LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE COURSE

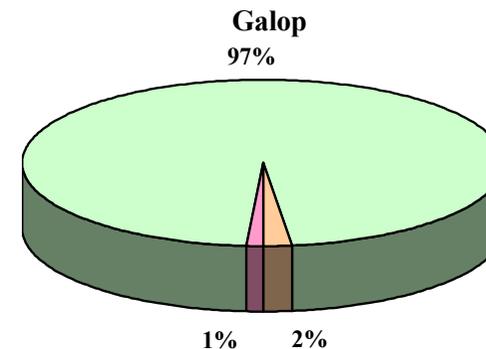
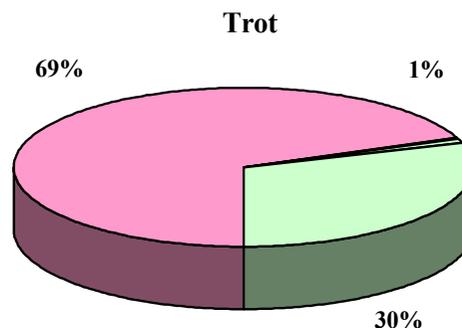
391 Eleveurs



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN NORD-PAS-DE-CALAIS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



■ IA frais

■ Main

■ Autre

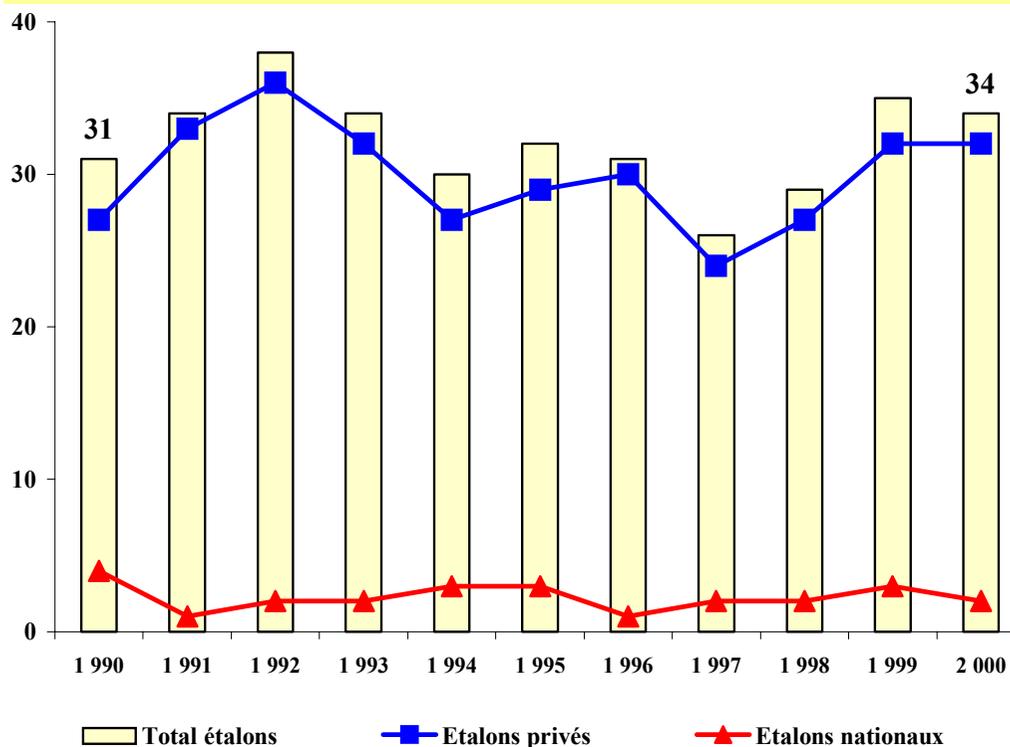
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

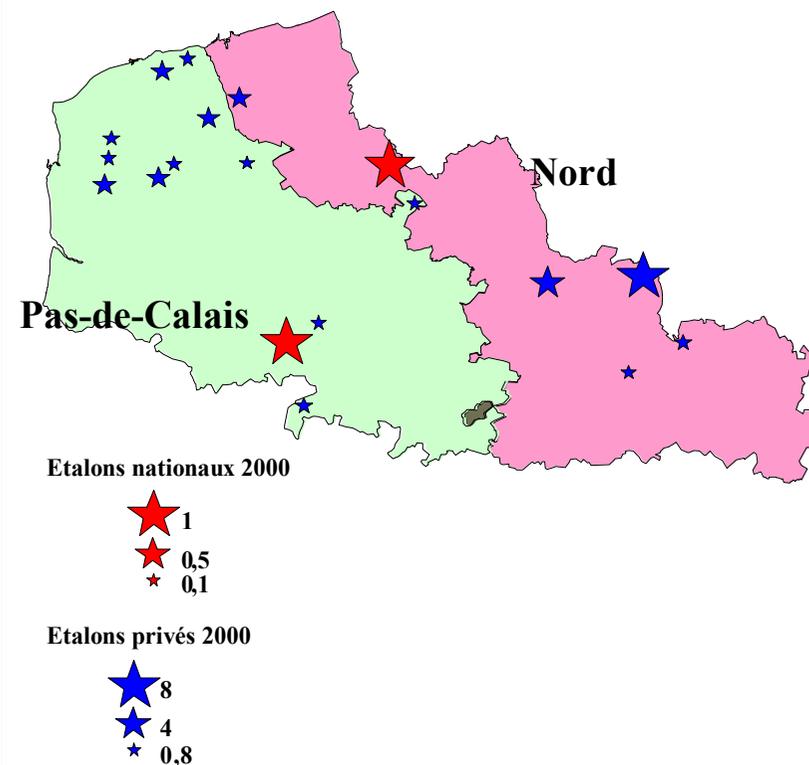
Les étalons actifs

Sur les dix dernières années, le nombre des étalons est stable. 34 étalons sont recensés en 2000 dans la région. La proportion de privés et de nationaux est identique depuis 1990. Aujourd'hui seuls 2 étalons nationaux sont proposés en Nord-Pas-de-Calais, un dans chaque département. La répartition géographique des étalons privés est identique entre les deux départements mais elle n'est pas homogène sur l'ensemble de la région.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE COURSE PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS DE COURSE

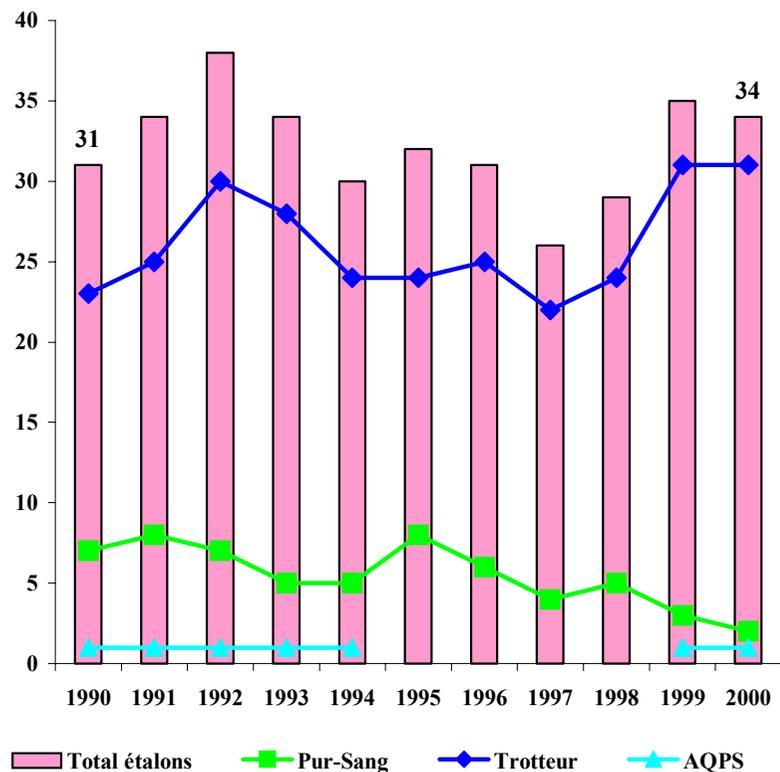


Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

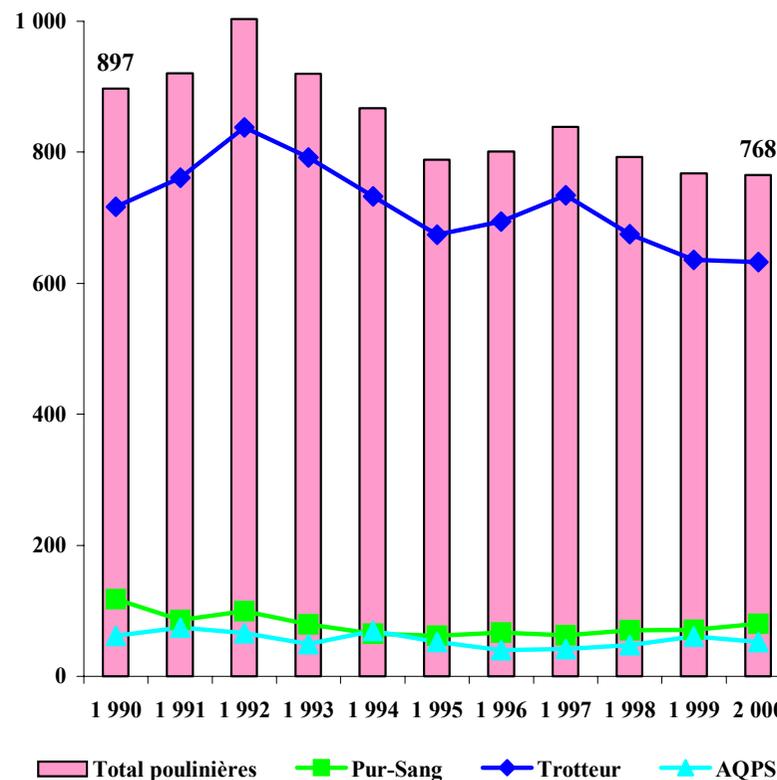
L'élevage des chevaux de course en 2000 L'évolution du potentiel de production

Si l'effectif mâle de course reste stable de 1990 à 2000, celui des femelles diminue de près de 15%. La race majoritaire est, de loin, le Trotteur, tant chez les étalons que les juments : 31 des 34 étalons et plus de 80% des poulinières de course sont de race Trotteur en 2000. L'effectif des étalons Trotteur a augmenté contrairement à celui des galopeurs (2 Pur-Sang et 1 AQPS en 2000). La diminution du nombre de poulinières de course est en partie due à la forte baisse de l'effectif de juments de race Pur-Sang (-1/3 de l'effectif en 10 ans).

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE COURSE



EVOLUTION DU NOMBRE DE JUMENTS DE COURSE



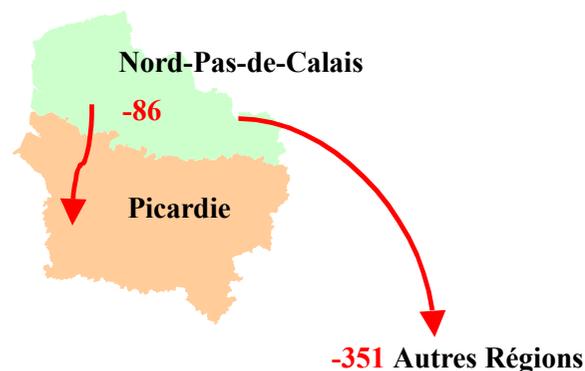
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Comme la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais a un effectif de juments poulinières de race Trotteur bien plus important que la moyenne française : 83% des juments sont de race Trotteur, 10% de race Pur-Sang et 7% de race AQPS (respectivement 63%, 27% et 10% en France). La génétique mâle de la région ne semble pas convenir aux éleveurs de chevaux de course (notamment Trotteur) puisque près de 500 juments sont emmenées en dehors du Nord-Pas-de-Calais pour la saillie. Seulement 273 juments qui y sont stationnées à l'année y restent pour la saillie en 2000.

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE COURSE



Juments stationnées et saillies en NPC	273
Juments stationnées en NPC et saillies hors NPC	495
Juments stationnées hors NPC et saillies en NPC	58



Solde des mouvements de poulinières

NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE COURSE A L'ELEVAGE

	Total	Trotteur	Pur-Sang	AQPS
Nord-Pas-de-Calais	768	635	79	54
Picardie	642	519	98	25
Moyenne France	1 157	734	314	108

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des chevaux de course en 2000

Les mouvements de poulinières

*Observatoire économique
et social du cheval*

4^{ème} région française en partant de la fin du classement, le Nord-Pas-de-Calais présente un solde de flux de poulinières très négatif (-437), ce qui signifie que les éleveurs emmènent très largement leurs juments en dehors de la région pour la saillie. La génétique mâle proposée ne semble donc pas leur convenir. La génétique mâle picarde semble plus appréciée par les éleveurs mais cette région reste néanmoins aussi dans la fin de ce classement.

	<u>FIXES</u>	<u>ENTREES</u>		<u>SORTIES</u>		<u>SOLDE</u>
Basse-Normandie	8 801	5 321	38%	858	9%	4463
Outre-Mer	123	0	0%	4	3%	-4
Corse	14	0	0%	7	33%	-7
Languedoc-Roussillon	19	5	21%	28	60%	-23
Franche-Comté	19	16	46%	43	69%	-27
Midi-Pyrénées	352	233	40%	260	42%	-27
Auvergne	277	280	50%	326	54%	-46
Haute-Normandie	336	618	65%	671	67%	-53
Lorraine	188	24	11%	96	34%	-72
Champagne-Ardenne	74	48	39%	121	62%	-73
Alsace	43	9	17%	89	67%	-80
Limousin	119	31	21%	137	54%	-106
Bourgogne	510	282	36%	419	45%	-137
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	3	21%	180	94%	-177
Picardie	228	234	51%	414	64%	-180
Poitou-Charentes	238	184	44%	379	61%	-195
Centre	337	380	53%	580	63%	-200
Rhône-Alpes	320	99	24%	389	55%	-290
Aquitaine	416	108	21%	449	52%	-341
Nord-Pas-de-Calais	273	58	18%	495	64%	-437
Pays de la Loire	3 580	1 464	29%	2 015	36%	-551
Ile-de-France	20	13	39%	713	97%	-700
Bretagne	666	252	27%	963	59%	-711

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

Primes aux éleveurs des galopeurs

Les primes aux éleveurs des chevaux de course représentent un pourcentage fixe des gains en courses des chevaux gagnants ou classés. Elles sont gérées par les sociétés mères, France galop et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF). Faute de données, ne sont présentées ici que les primes aux éleveurs des chevaux de course au galop. Malgré un nombre d'éleveurs primés et un nombre de chevaux primés très faibles (respectivement 19^{ème} et 17^{ème} positions), le Nord-Pas-de-Calais est en 4^{ème} place concernant la prime obtenue par cheval (11 049 francs par cheval, soit 1 684,4 euros). Peu de chevaux nés dans la région semblent obtenir des résultats en courses de galop mais ils sont très bons.

	NOMBRE D'ELEVEURS	NOMBRE DE CHEVAUX PRIMES	PRIME PAR CHEVAL
Ile-de-France	324	1 249	15 219
Picardie	86	378	14 106
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51	164	11 400
Nord-Pas-de-Calais	40	119	11 049
Basse-Normandie	512	2 112	10 887
Franche-Comté	12	21	10 660
Aquitaine	256	740	9 361
Rhône-Alpes	70	141	9 244
Bourgogne	177	515	9 000
Lorraine	76	245	8 547
Poitou-Charentes	82	200	8 380
Pays de la Loire	749	1 934	8 337
Haute-Normandie	66	177	7 845
Limousin	85	207	7 776
Auvergne	98	269	7 698
Midi-Pyrénées	147	386	7 538
Languedoc-Roussillon	8	14	6 938
Champagne-Ardenne	11	20	5 958
Bretagne	300	554	5 601
Corse	63	95	4 887
Centre	87	168	4 126
Alsace	45	70	3 007
France	3 345	9 778	9 835

Source : France Galop (2000)

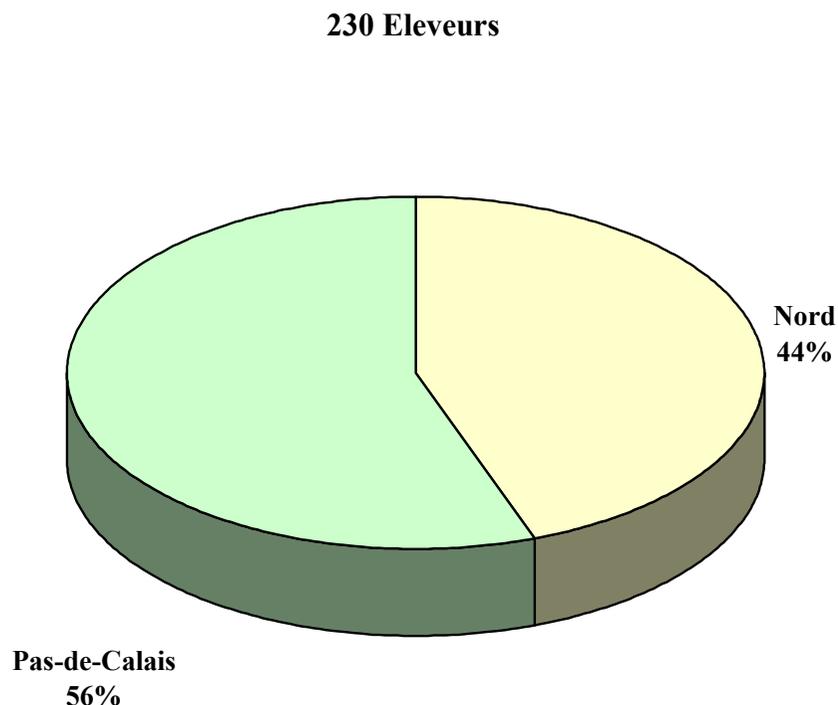
5.3. L'ELEVAGE DES PONEYS

L'élevage des poneys en 2000

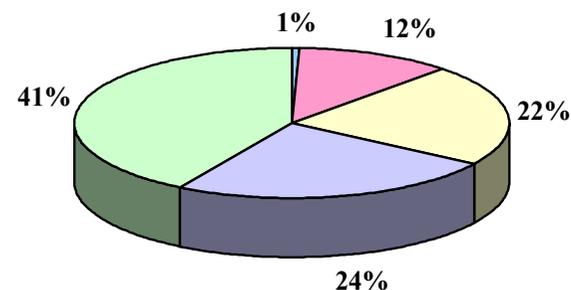
Localisation des éleveurs et techniques de monte

230 éleveurs de poneys sont présents dans le Nord-Pas-de-Calais, 56% dans le Pas-de-Calais et 44% dans le Nord. Comme en élevage de chevaux de selle, les techniques de monte employées par les éleveurs de poneys sont modernes. Si la monte en main représente à peu près la même proportion de saillies qu'en France (41%), l'insémination artificielle est bien plus utilisée : 35% des saillies dans la région et 9% en France. Cette différence importante est due à la fois à l'IA en frais et à l'IA en réfrigéré. Par conséquent, c'est la monte en liberté qui est presque deux fois moins pratiquée qu'en France (24% contre 46% en France).

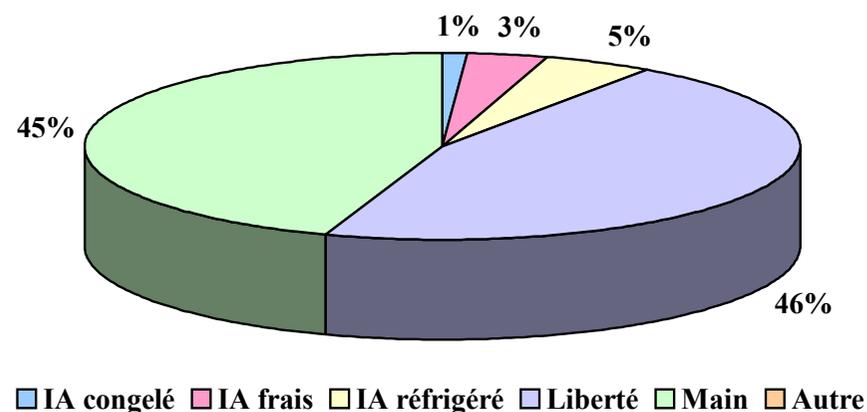
LOCALISATION DES ELEVEURS DE PONEYS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN NORD-PAS-DE-CALAIS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE

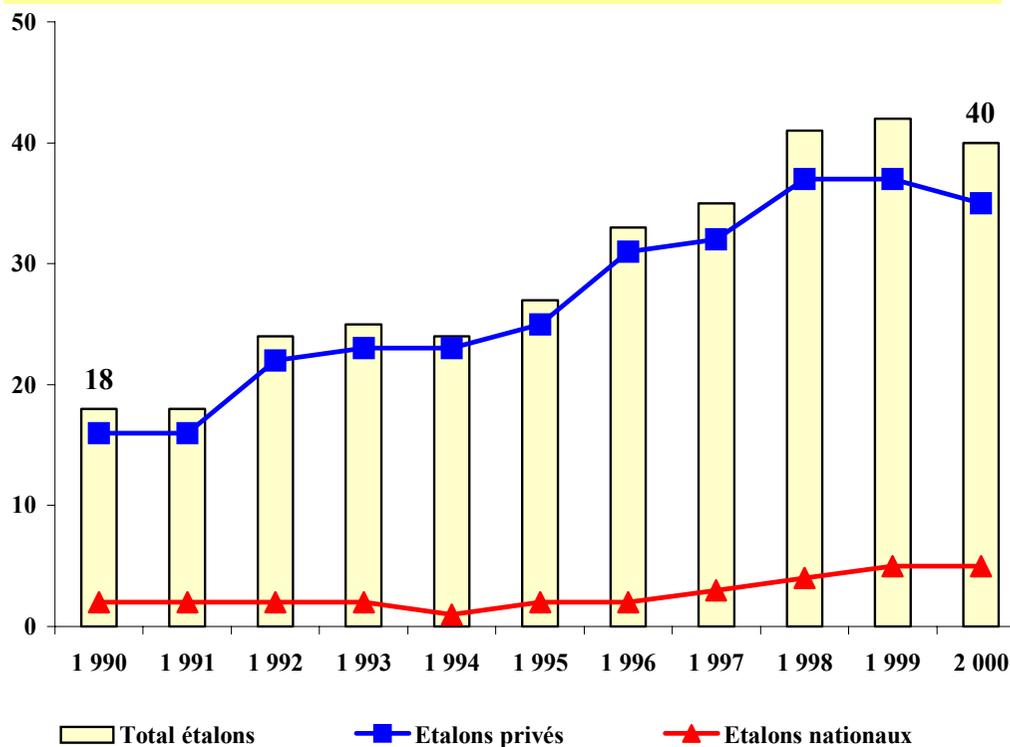


Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

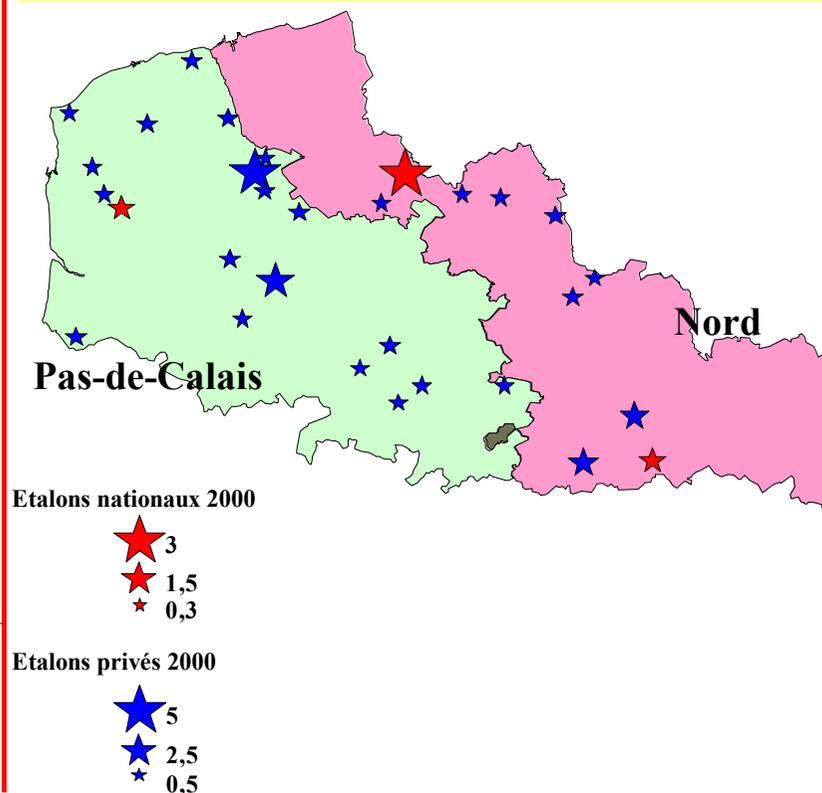
L'élevage des poneys en 2000 Les étalons actifs

L'effectif des étalons poneys a été multiplié par plus de 2 en dix ans. Sur les 40 étalons en 2000, 5 sont des étalons nationaux. Mais l'augmentation du nombre d'étalons poneys est visible tant chez les nationaux que chez les privés. Enfin si les étalons nationaux sont plutôt présents dans le Nord, ceux du privé sont plus nombreux dans le Pas-de-Calais. Globalement les étalons poneys sont bien répartis sur tout le territoire.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS PONEYS PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS PONEYS



Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

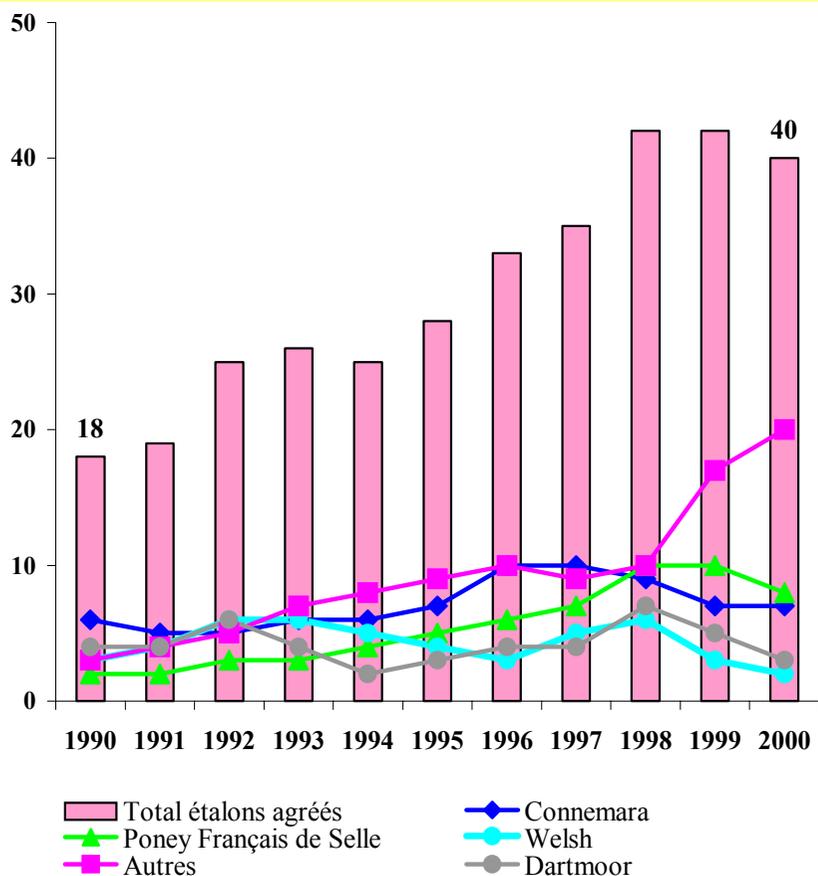
L'élevage des poneys en 2000

L'évolution du potentiel de production

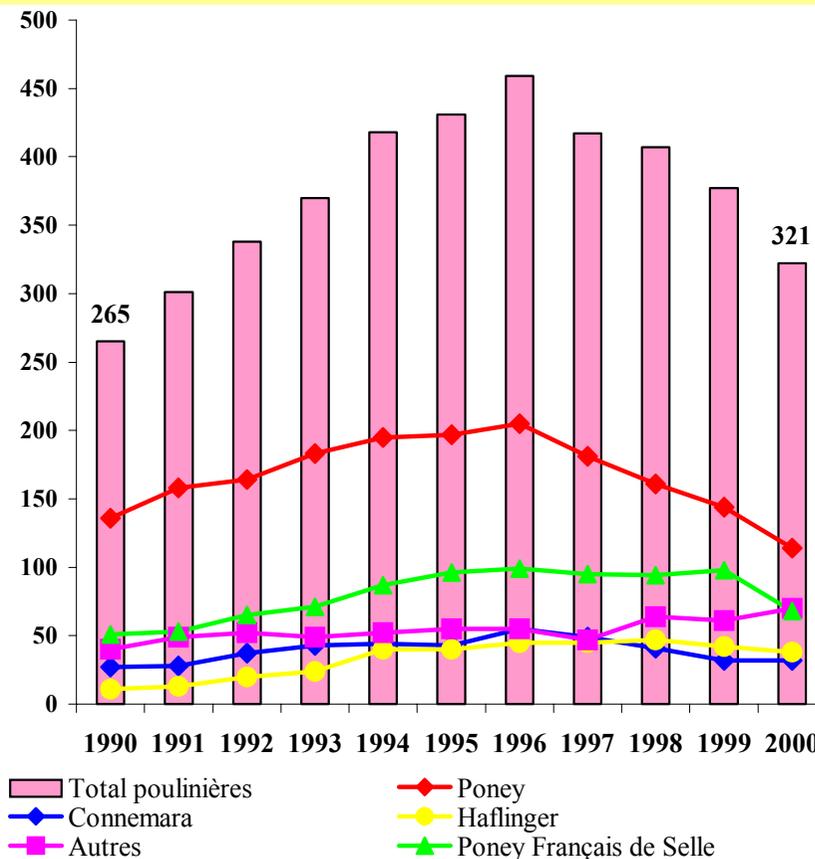
Le nombre total d'étalons agréés (40) est en forte augmentation sur les dix dernières années (multiplié par 2). Aucune race n'est très fortement majoritaire sauf le Shetland, apparu en 1999 et qui représente, en 2000, un quart de l'effectif. Les autres races représentées sont le Poney Français de Selle, le Connemara, le Dartmoor et le Welsh.

Après un pic du nombre de poulinières en 1996, l'effectif total est redescendu mais, sur dix ans, on observe une augmentation de près d'un quart du nombre de ponettes (+22%). La race Poney diminue au profit de races spécifiques, comme le Poney Français de Selle, le Haflinger et le Connemara.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS PONEYS



EVOLUTION DU NOMBRE DE PONETTES



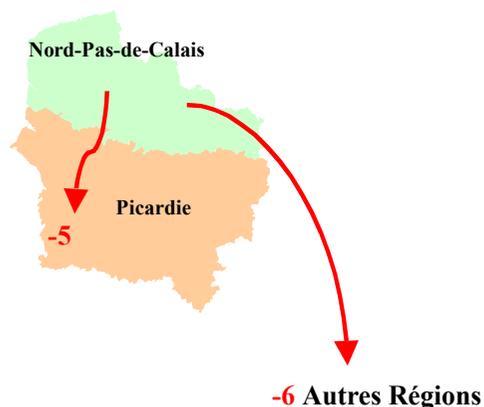
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des poneys en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Le Nord-Pas-de-Calais a un effectif de ponettes à l'élevage inférieur à la moyenne française (321 contre 388). Aucune race de ponettes ne prédomine et par rapport à la France, la proportion importante de ponettes de race Poney (36% de l'effectif contre 27% en France) montre son manque de ressources femelles dans des races spécifiques, comme sa région voisine, la Picardie. Sur les 321 poulinières ponettes, 282 restent à la saillie dans la région; les mouvements de poulinières sont très limités.

MOUVEMENT DES PONETTES



NOMBRE EN TETES DE PONETTES A L'ELEVAGE

	Total	Poney	Poney Français de selle	Haflinger	Autres
Nord-Pas-de-Calais	321	114	68	38	101
Picardie	258	82	31	46	99
Moyenne France	388	106	78	24	222

Juments stationnées et saillies en NPC **282**
Juments stationnées en NPC et saillies hors NPC **39**
Juments stationnées hors NPC et saillies en NPC **28**

Solde des mouvements de poulinières

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

L'élevage des poneys en 2000

Les mouvements de poulinières

9^{ème} rang en nombre de ponettes "fixes", le Nord-Pas-de-Calais compte 282 ponettes stationnées et saillies dans la région. Les mouvements de poulinières sont peu importants, tant en entrées qu'en sorties, d'où un solde des flux de ponettes faible (-11). Les étalons stationnés dans la région conviennent donc aux éleveurs sans pour autant attirer ceux des régions voisines.

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	907	188	17%	46	5%	142
Auvergne	288	94	25%	52	15%	42
Picardie	205	83	29%	52	20%	31
Alsace	157	36	19%	11	7%	25
Champagne-Ardenne	114	37	25%	20	15%	17
Centre	433	92	18%	79	15%	13
Poitou-Charentes	272	60	18%	57	17%	3
Corse	6	0	0%	0	0%	0
Franche-Comté	172	26	13%	29	14%	-3
Outre-Mer	15	0	0%	4	21%	-4
Bretagne	758	60	7%	67	8%	-7
Languedoc-Roussillon	102	19	16%	26	20%	-7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	162	21	11%	28	15%	-7
Bourgogne	322	66	17%	76	19%	-10
Nord-Pas-de-Calais	282	28	9%	39	12%	-11
Aquitaine	1 764	38	2%	50	3%	-12
Midi-Pyrénées	278	22	7%	35	11%	-13
Pays-de-la-Loire	634	71	10%	84	12%	-13
Limousin	163	31	16%	47	22%	-16
Lorraine	215	17	7%	40	16%	-23
Ile-de-France	69	28	29%	72	51%	-44
Haute-Normandie	214	34	14%	84	28%	-50
Rhône-Alpes	316	21	6%	71	18%	-50

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

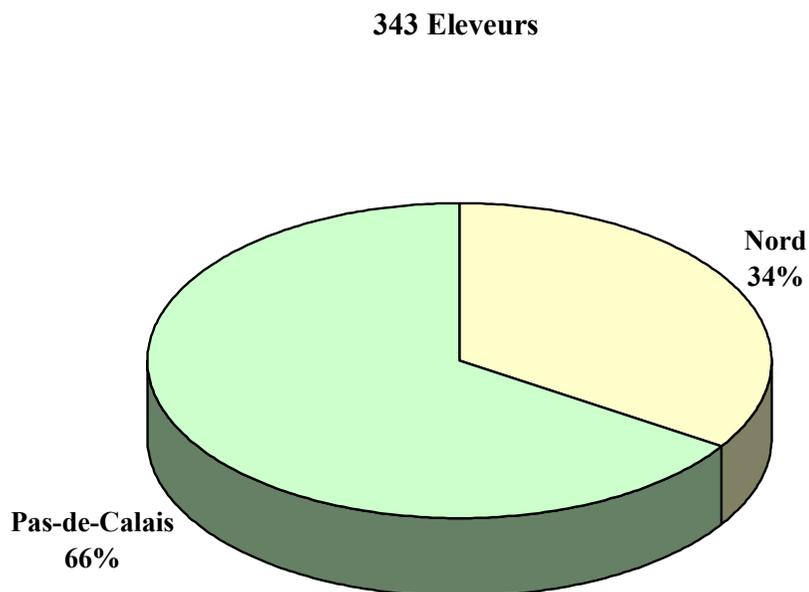
5.4. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE TRAIT

L'élevage des chevaux de trait en 2000

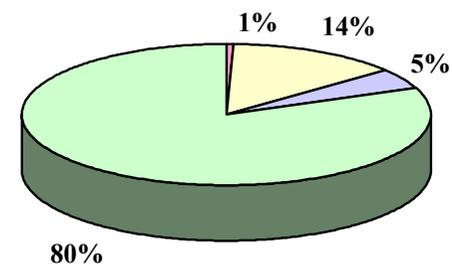
Localisation des éleveurs et techniques de monte

Sur les 343 éleveurs de chevaux de trait recensés sur toute la région, deux tiers sont dans le Pas-de-Calais et un tiers dans le Nord. La monte en main est, de très loin, la technique de monte la plus utilisée : 80% des saillies contre 46% en France, soit presque deux fois plus. Cette grande particularité joue principalement en la défaveur de la monte en liberté : seulement 5% des saillies et 35% en France. Enfin, les techniques modernes d'insémination artificielle sont un peu moins pratiquées qu'en France : 15% en Nord-Pas-de-Calais et 19% dans l'hexagone.

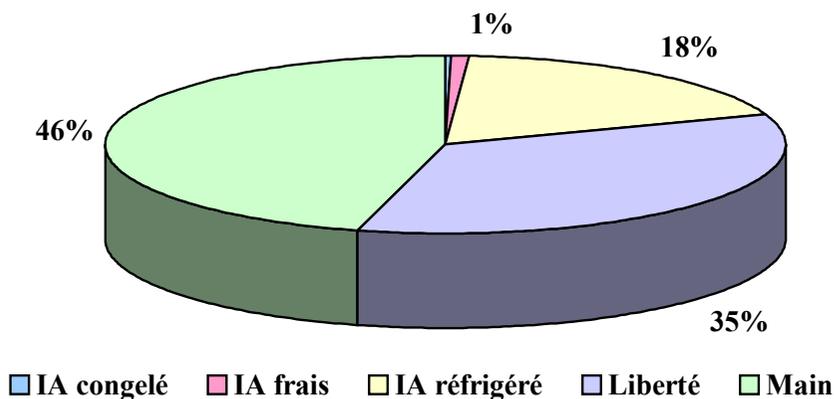
LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN NORD-PAS-DE-CALAIS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



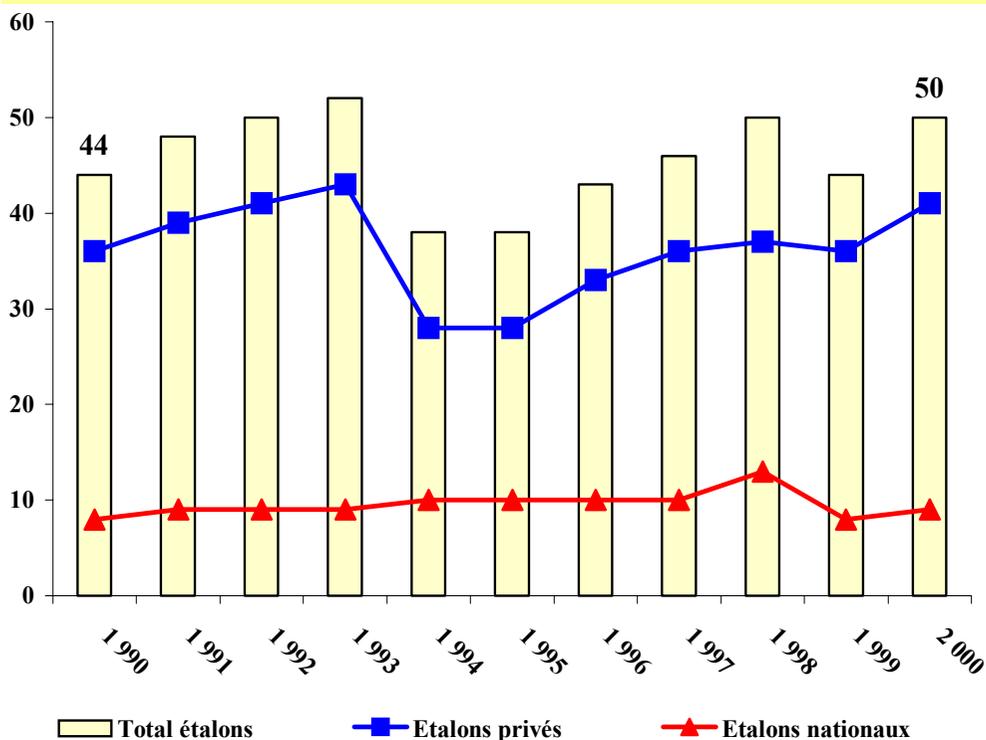
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

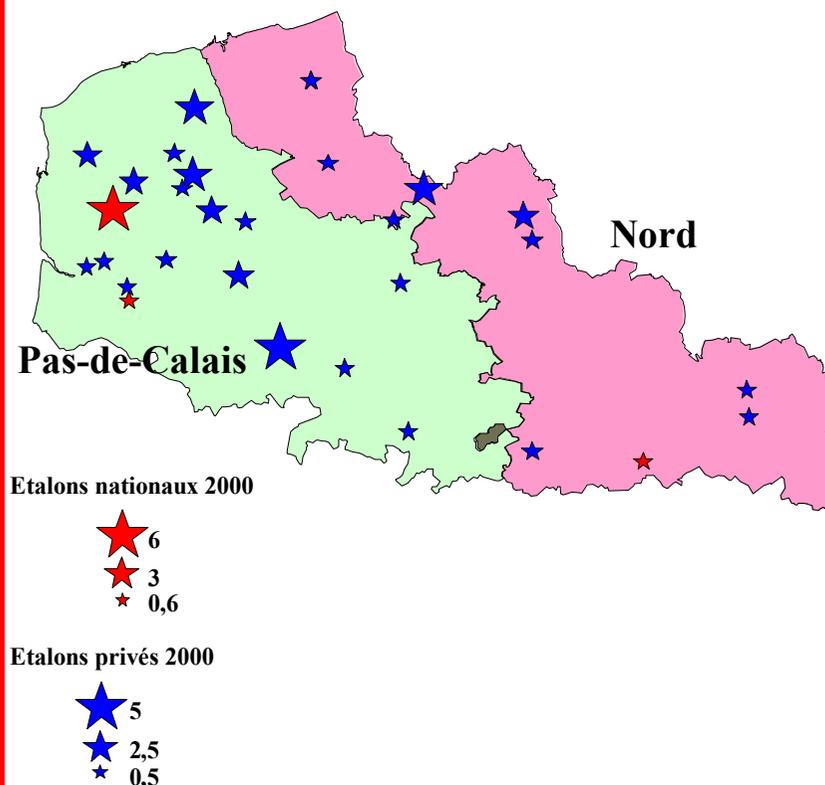
Les étalons actifs

Les étalons de trait voient leur nombre légèrement augmenter sur 10 ans (+14%). En 2000, 50 étalons de trait sont localisés en Nord-Pas-de-Calais. Un cinquième appartient aux Haras nationaux et leur effectif est stable depuis 1990. La majorité des étalons de trait, en particulier les étalons nationaux, est stationnée dans le département du Pas-de-Calais.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE TRAIT PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS DE TRAIT

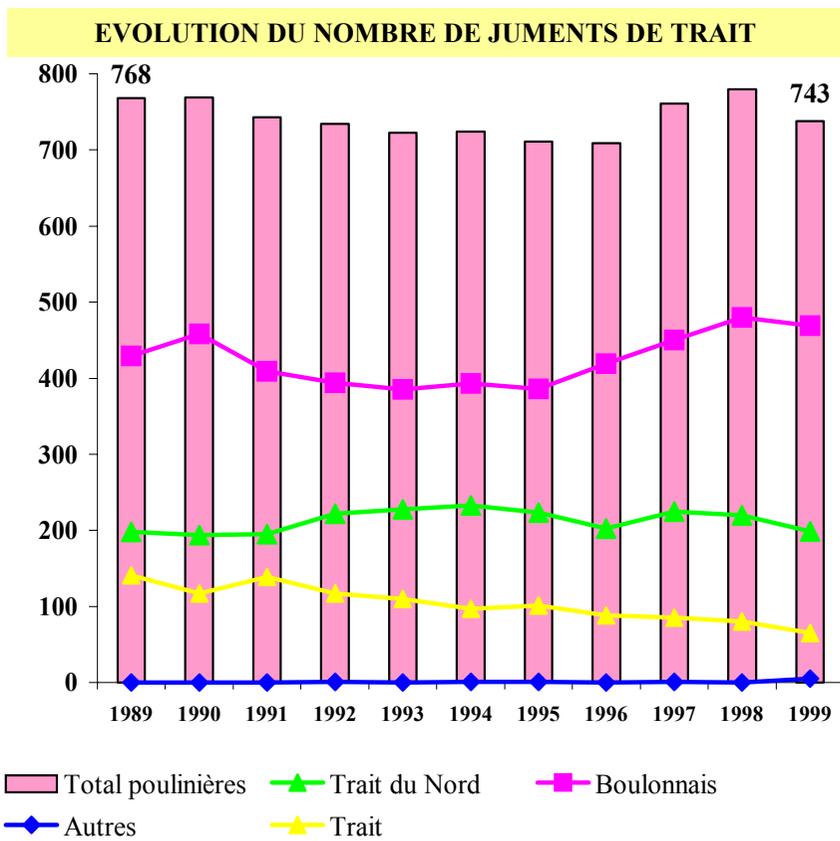
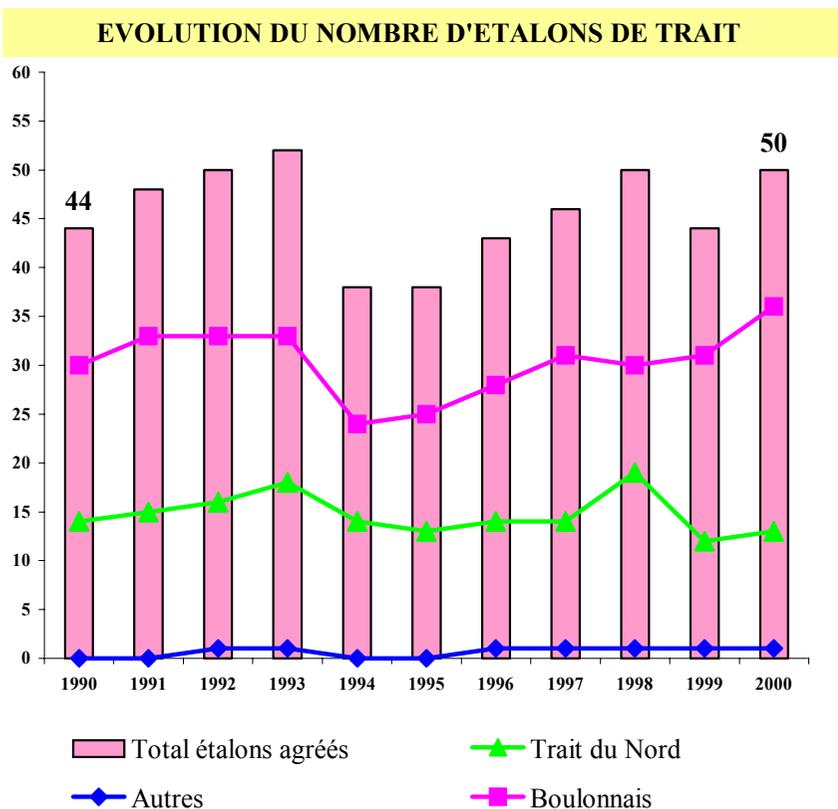


Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

L'évolution du potentiel de production

Si l'effectif des étalons de trait a augmenté depuis 1990 de +14%, celui des juments est globalement stable (avec légère tendance à la baisse : -4%). Le Pas-de-Calais, berceau de la race de trait Boulonnais, compte 3/4 d'étalons et 2/3 de juments sont de race Boulonnais. La seconde race en terme d'effectifs est le Trait du Nord, dont le berceau de race est logiquement le Nord. Elle représente 1/4 des mâles et un peu moins d'1/3 des femelles.



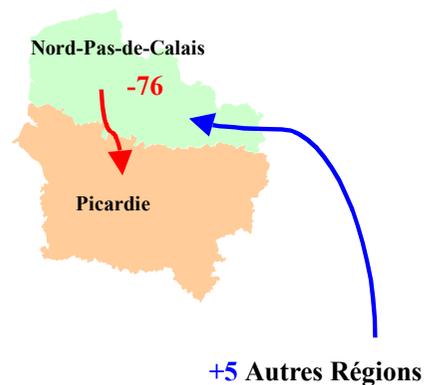
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Berceau des races Boulonnais et Trait du Nord, la région Nord-Pas-de-Calais se distingue de la France par le profil des races de juments de trait. Les deux races de trait, Boulonnais et Trait du Nord, sont largement représentées chez les poulinières comme chez les étalons. Au total, 637 juments sont stationnées à l'année et saillies dans la région. Les juments du Nord-Pas-de-Calais saillies à l'extérieur sont peu nombreuses (106) et celles stationnées en dehors et venant à la saillie dans la région encore moins (35). Les flux de poulinières sont donc très limités !

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE TRAIT



NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE TRAIT À L'ÉLEVAGE

	Total	Trait Boulonnais	Trait du Nord	Cheval de Trait	Autres
Nord-Pas-de-Calais	743	470	203	65	5
Picardie	218	80	86	37	15
Moyenne France	1 377	46	59	556	1 053

Juments statio. et saillies en NPC **637**
 Juments statio. en NPC et sail. hors NPC **106**
 Juments statio. hors NPC et sail. en NPC **35**

Solde des mouvements de poulinières

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

Les mouvements de poulinières

13^{ème} région française en nombre de juments "fixes" (stationnées et saillies en Nord-Pas-de-Calais) avec 637 poulinières, cette région se distingue par un flux de poulinières négatif (-71). 4^{ème} région par son effectif sortant, le Nord-Pas-de-Calais a plutôt tendance à ne pas attirer les éleveurs pour la génétique mâle de trait présente, bien que cette région abrite deux berceaux de race.

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	1 016	164	14%	44	4%	120
Bourgogne	1 104	136	11%	48	4%	88
Auvergne	5 442	175	3%	92	2%	83
Picardie	179	116	39%	39	18%	77
Limousin	1 378	69	5%	41	3%	28
Bretagne	2 576	40	2%	20	1%	20
Franche-Comté	2 575	59	2%	40	2%	19
Lorraine	458	57	11%	46	9%	11
Poitou-Charentes	696	32	4%	22	3%	10
Aquitaine	4 064	41	1%	32	1%	9
Alsace	160	27	14%	21	12%	6
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	59	5	8%	3	5%	2
Languedoc-Roussillon	1 209	17	1%	24	2%	-7
Ile-de-France	4	0	0%	23	85%	-23
Champagne-Ardenne	596	37	6%	61	9%	-24
Centre	575	50	8%	82	12%	-32
Haute-Normandie	73	6	8%	52	42%	-46
Pays de La Loire	1 835	79	4%	136	7%	-57
Midi-Pyrénées	3 912	40	1%	111	3%	-71
Nord-Pas-de-Calais	637	35	5%	106	14%	-71
Rhône-Alpes	1 907	33	2%	173	8%	-140
Corse	-	-	-	-	-	-
Outre-Mer	-	-	-	-	-	-

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

5.5. L'ELEVAGE DES ANES ET MULETS

L'élevage des ânes et mulets en 2000

Seulement deux éleveurs d'ânes et mulets sont identifiés dans la région ; l'un possède une ânesse Baudet du Poitou et l'autre une ânesse de race Ane. Ce faible effectif est également observé chez les mâles : deux étalons ânes sont recensés, tous deux appartiennent au privé et sont deux ânes de race Baudet du Poitou. Sur les deux ânesses présentes, une seule a été saillie en 2000 par un de ces deux étalons ânes. Ces faibles effectifs ne permettent pas de commenter les techniques de monte utilisées.

NOMBRE EN TETES D'ANESSES ET JUMENTS PRODUISANT DES MULES A L'ELEVAGE

	Total	Ane	Ane du Cotentin	Ane Normand	Autres
Picardie	30	12	12	5	1
Nord-Pas-de-Calais	2	1	0	0	1
Moyenne France	87	33	32	18	87

Juments stationnées et saillies en NPC	1
Juments stationnées en NPC et sail. hors NPC	1
Juments stationnées hors NPC et sail. en NPC	0

Source : SIRE (données au 31/08/2001, 03/09/2001 et 26/09/2001)

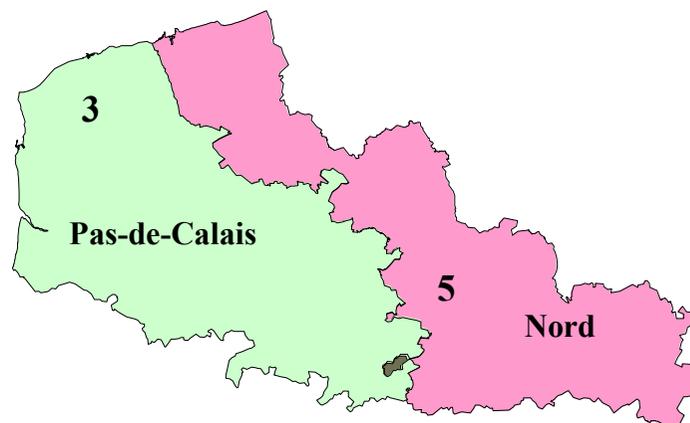
6. LE STADE COMMERCE ET VALORISATION

6.1. LE COMMERCE

Le commerce de chevaux en 2000

Répartition régionale

Les cartes professionnelles nécessaires à l'exercice du commerce d'équidés sont supprimées depuis le 8 juillet 1998. Ces dernières étaient gérées par l'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC) et la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF) et permettaient également d'établir des statistiques annuelles fiables sur le nombre de commerçants d'équidés patentés. On appelle dorénavant marchand de chevaux, toute personne achetant des équidés pour les revendre. De même, on entend par courtier, toute personne servant d'intermédiaire dans le cadre de transactions équinés contre rémunération. A l'heure actuelle, il n'existe plus de source officielle permettant de dénombrer les marchands et courtiers. En France, 327 marchands et courtiers adhèrent à la CSCCF dont 8 dans le Nord-Pas-de-Calais.



X : Nombre de marchands adhérents à la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France en 1999/2000

Source : CSCCF, OESC (2002)

6.2. LA VALORISATION DES CHEVAUX DE SELLE

La valorisation des chevaux de selle

Définitions

On entend par valorisation, la procédure permettant d'augmenter la valeur d'un équidé en le travaillant. Cette dernière implique le débouillage de l'équidé suivi dans certains cas par son exploitation en compétitions jeunes chevaux (4, 5 et 6 ans). En l'absence de compétences propres ou encore de temps, la valorisation passe par un investissement financier souvent non négligeable lorsqu'il faut faire appel à un cavalier professionnel.

Les compétitions spécifiques aux jeunes chevaux sont des tests à finalité zootechnique et économique qui ont pour but de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval de sport et de faciliter par là sa commercialisation. Il existe deux types de compétitions : les cycles classiques destinés aux chevaux montés par des cavaliers professionnels et les cycles libres plutôt orientés vers les cavaliers amateurs. Suivant les disciplines (saut d'obstacles, dressage, complet, attelage et endurance) et le type de compétitions (cycle libre ou classique), les épreuves jeunes chevaux sont ouvertes aux chevaux de selle, poneys et chevaux de trait. Elles sont organisées par la société hippique française (SHF) qui en établit les règlements, agréés par la sous direction du cheval de la Direction de l'espace rural et de la forêt (DERF) au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche.

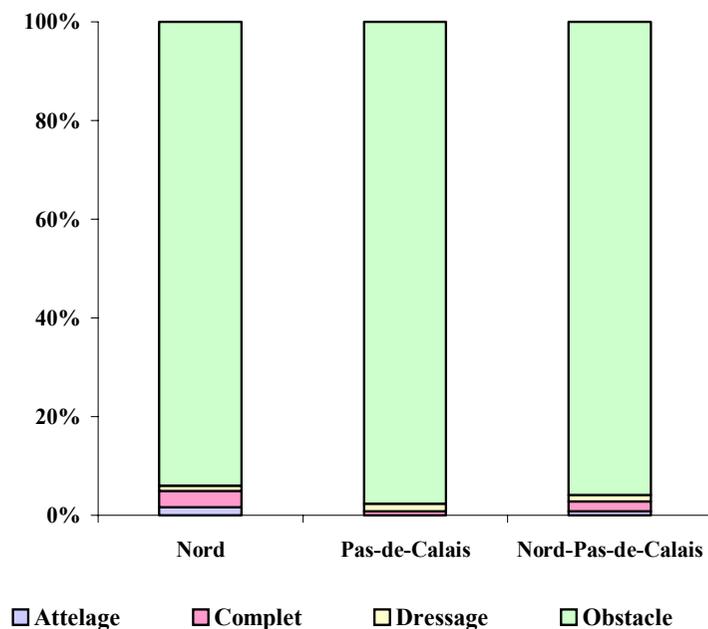
Source : OESC (2000)

La valorisation des chevaux de selle en 2000

Les compétitions jeunes chevaux

Plus de 97% des partants en compétitions jeunes chevaux le sont en saut d'obstacles. Le hunter est totalement absent de la région. En revanche, les disciplines du concours complet et du dressage sont présentes dans les deux départements mais de façon extrêmement faible.

REPARTITION DU NOMBRE DE PARTANTS



NOMBRE DE PARTANTS PAR DISCIPLINE

	Total	Obstacle	Complet	Dressage	Hunter	Attelage
Picardie	4 860	4 480	55	133	108	84
Nord-Pas-de-Calais	4 173	4 027	89	22	0	35
Moyenne France	4 342	3 938	202	99	71	32

Source : SIRE (données au 26/01/01), d'après FFE

*Les Haras
nationaux*

La valorisation des chevaux de selle en 2000

Nombre d'épreuves par région

*Observatoire économique
et social du cheval*

12^{ème} rang en nombre d'épreuves jeunes chevaux organisées en 2000, la région se distingue par l'absence d'épreuves de hunter et par une place correcte pour l'attelage (5^{ème} ex-aequo). 78% des épreuves organisées dans le Nord-Pas-de-Calais sont du saut d'obstacles, ce qui est égale à la moyenne française.

	ATTELAGE	COMPLET	DRESSAGE	HUNTER	OBSTACLE	TOTAL
Basse-Normandie	18	17	58	4	452	549
Pays de La Loire	8	60	65	40	327	500
Ile-de-France	4	43	83	16	345	491
Poitou-Charentes	4	24	26	17	248	319
Bretagne	8	10	8	9	264	299
Centre	6	10	32	16	214	278
Aquitaine	0	38	23	2	184	247
Midi-Pyrénées	0	12	3	8	208	231
Picardie	10	8	29	12	166	225
Rhône-Alpes	0	22	53	0	146	221
Lorraine	1	4	14	0	195	214
Bourgogne	2	30	21	3	154	210
Nord-Pas-de-Calais	6	19	21	0	159	205
Champagne-Ardenne	5	17	30	2	122	176
Haute-Normandie	3	5	24	0	137	169
Auvergne	0	12	27	4	108	151
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	20	28	0	90	139
Limousin	0	21	15	0	98	134
Franche-Comté	6	16	0	0	109	131
Languedoc-Roussillon	0	11	0	0	108	119
Alsace	3	7	2	11	45	68
Corse	0	0	0	0	16	16
Moyenne France	4	18	26	7	177	231

Source : SIRE (données au 26/01/01), d'après FFE

7. LE STADE UTILISATION

7.1. LES COURSES

Au plan national, le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 250 sociétés de course dont deux, qui sont dites "sociétés mères", France galop (FG) et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF). Ces deux sociétés assument des fonctions juridictionnelles et disciplinaires (rédaction du code des courses, attribution des autorisations de faire courir, d'entraîner, de monter, ...).

Par ailleurs, une des particularités de la filière équine par rapport aux autres productions animales tient au fait qu'un produit de celle-ci, les paris sur les courses, génère des fonds redistribués à son ensemble. Ces ressources participent aux recettes de l'Etat à hauteur de 17% des sommes engagées par les parieurs, assurent l'autofinancement du secteur des courses (13% des enjeux) et constituent une part importante du financement de la filière (3% des enjeux).

Entraîneur : toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par France galop (FG) pour les entraîneurs de galop et par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF) pour les entraîneurs de trot.

Gain : somme d'argent gagnée par les couples classés en courses.

Enjeu : montant total des mises.

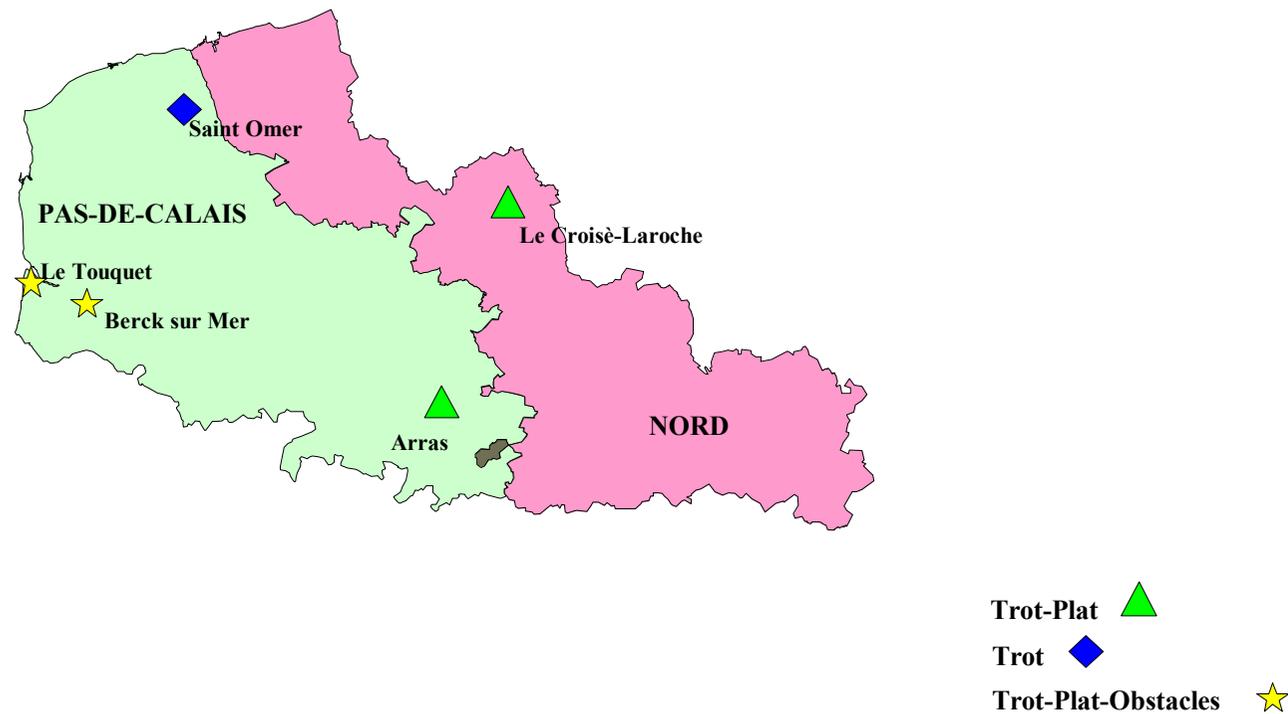
PMH : Pari mutuel sur hippodrome. Ce type de pari est organisé et pratiqué sur les hippodromes pendant les réunions.

PMU : Pari mutuel urbain. Ce type de pari se pratique avant et pendant les réunions sur hippodromes dans les bars tabac le plus souvent.

Réunion sur hippodrome : manifestation se déroulant sur hippodrome et pouvant comprendre plusieurs courses.

Les courses en 2000 Répartition des hippodromes

Cinq hippodromes uniquement sont implantés en Nord-Pas-de-Calais, dont un seul dans le département du Nord : Le Croisé-Laroche. Deux présentent les trois disciplines des courses (trot, plat et obstacle), deux organisent des courses de trot et de plat et un seul est spécialisé trot.

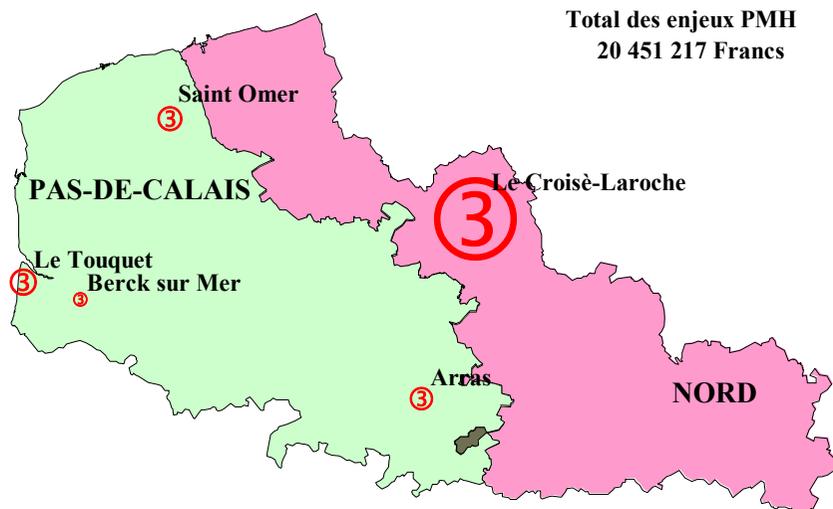


Source : OESC (2002)

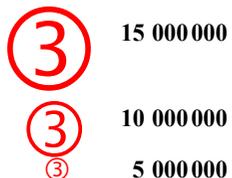
Les courses en 2000 Hippodromes et enjeux

La région est dotée de seulement cinq hippodromes. Mais il n'en découle pas pour autant un faible nombre de réunions organisées. En effet, Le Croisé-Laroche présente à lui seul 35 réunions annuelles ! Dans le reste de la région, on comptabilise 19 réunions sur les quatre hippodromes du Pas-de-Calais. Près de 20,5 millions de francs (3,13 millions d'euros) d'enjeux PMH sont joués dans la région en 2000 dont près de 15 millions de francs (2,29 millions d'euros) sur le seul Croisé-Laroche. Les quatre autres hippodromes présentent des enjeux entre 500 000 francs (76 200 euros) et 2 millions de francs (305 000 euros) environ.

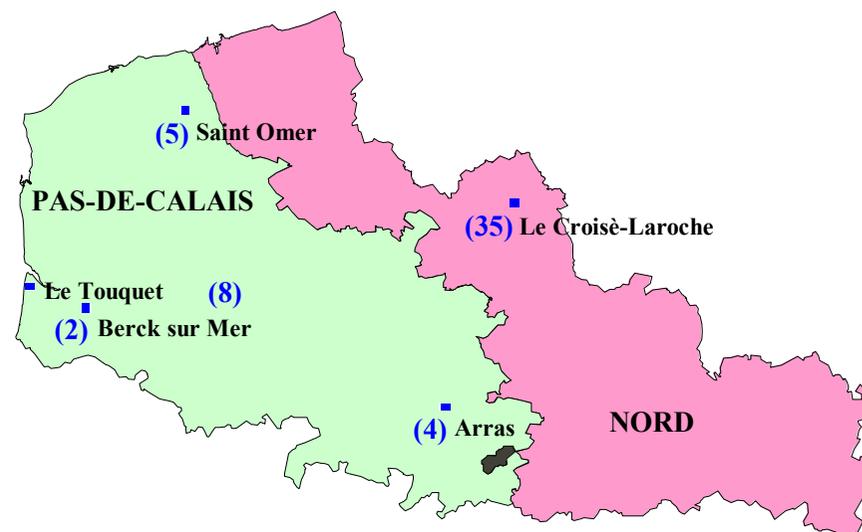
ENJEUX PMH ET LOCALISATION DES HIPPODROMES



Enjeux PMH en francs



NOMBRE DE REUNIONS : 54



(X) : nombre de réunions

Source : DERF, Sous direction du cheval (2001)

Les courses en 2000 Nombre de réunions

Avec 54 réunions dans le Nord-Pas-de-Calais, la région se place dans les dix dernières régions françaises en nombre de réunions de courses organisées en 2000 (2,4% des réunions françaises).

	NOMBRE DE REUNIONS	EN POURCENTAGE
Ile-de-France	378	17%
Pays de la Loire	324	14%
Basse-Normandie	252	11%
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	225	10%
Aquitaine	179	8%
Rhône-Alpes	126	6%
Midi-Pyrénées	123	5%
Bretagne	101	4%
Picardie	97	4%
Haute-Normandie	73	3%
Poitou-Charentes	62	3%
Auvergne	59	3%
Nord-Pas-de-Calais	54	2%
Centre	42	2%
Champagne-Ardenne	30	1%
Lorraine	24	1%
Corse	22	1%
Bourgogne	20	1%
Alsace	19	1%
Limousin	16	1%
Languedoc-Roussillon	9	0%
Franche-Comté	1	0%
Moyenne France	98	-

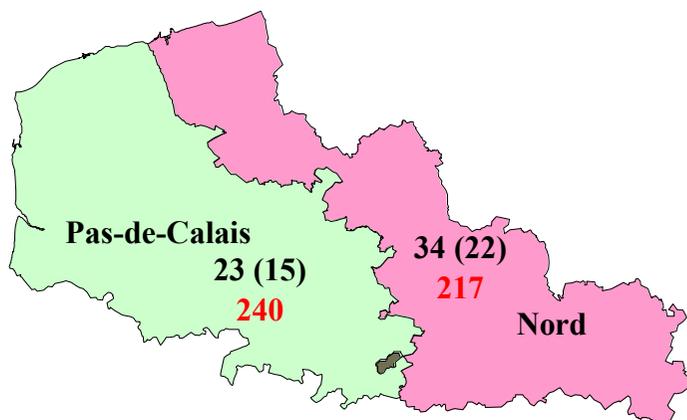
Source : Bureau des courses et du pari mutuel du ministère de l'agriculture et de la pêche, 2001

Les courses en 2000

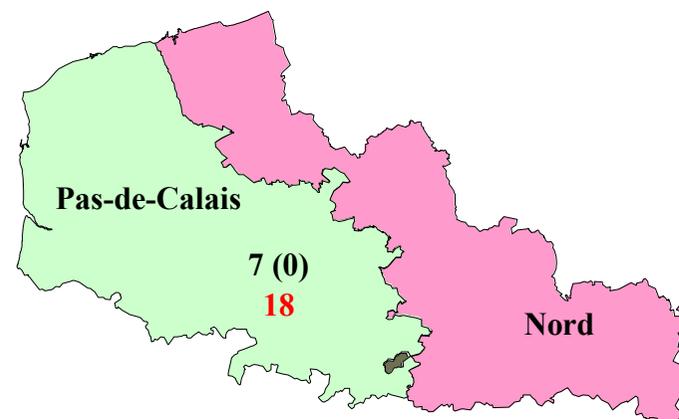
Entraîneurs et chevaux à l'entraînement

L'activité galop est quasi-inexistante dans la région : seulement 7 entraîneurs dont aucun n'est professionnel et 18 chevaux à l'entraînement en 2000. Pour le trot, un peu moins de 500 chevaux sont comptabilisés à l'entraînement sur toute la région, la moitié dans le Pas-de-Calais et l'autre moitié dans le Nord. Les entraîneurs de trot, au nombre de 57 au total, sont professionnels pour les deux tiers d'entre eux et la répartition est relativement égale entre les deux départements avec un petit plus dans le Pas-de-Calais (où, par ailleurs, il y a un peu moins de chevaux entraînés).

LE TROT



LE GALOP



X (Y) : Nombre d'entraîneurs (dont entraîneurs professionnels)

Z : Chevaux à l'entraînement

Source : France Galop, SECF (2000)

7.2. L'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION

Etablissement équestre : il se définit comme un établissement ouvert au public où sont utilisés des équidés. Il est prestataire de services dans le secteur équin (pension, enseignement, location d'équidés, ...). Son statut peut prendre de multiples formes (association, entreprise individuelle, ...).

A l'heure actuelle, il n'existe pas de fichier exhaustif des établissements équestres ouverts en France. Cependant l'Inventaire communal (IC) permet d'accéder à la plus grande part de cette information. C'est une enquête réalisée auprès de l'ensemble des communes françaises, à l'exception de Paris et de la petite couronne. Elle a lieu tous les dix ans environ et apporte une synthèse sur la vie et l'équipement des communes. Le dernier Inventaire communal a été réalisé en 1998 par l'INSEE et le Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture (SCEES), avec la participation financière de la Délégation à l'aménagement du territoire et aux actions régionales (DATAR). Une de ses rubriques, "équipements en sports et loisirs", s'intéresse aux établissements équestres. A noter cependant que l'Inventaire communal ne mentionne jamais la présence de plus d'un établissement équestre par commune. Or certaines en accueillent davantage. Les chiffres avancés dans ce qui suit, sont donc vraisemblablement sous estimés.

Galop : au nombre de 9, les galops sont des examens de la Fédération française d'équitation (FFE), validant des niveaux de connaissance en équitation et en hippologie. Le Galop 1 correspond au niveau "débutant" et le Galop 9 au niveau "expert".

Licence : autorisation qui permet de prendre part à l'activité de la Fédération française d'équitation (FFE).

*Les Haras
nationaux*

L'enseignement de l'équitation en 2000

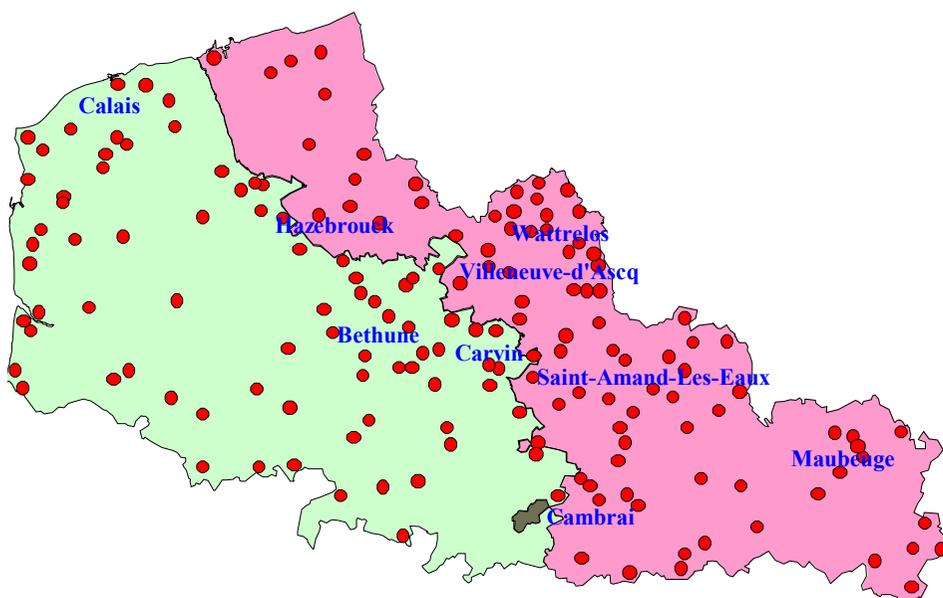
Les établissements équestres

*Observatoire économique
et social du cheval*

On dénombre 167 établissements équestres en Nord-Pas-de-Calais, soit 2,3% de l'effectif national de 4 184 établissements recensés en France lors de l'Inventaire Communal de 1998. Le nombre d'établissements équestres, selon l'Inventaire Communal, pour 1 000 habitants est le plus faible observé en France, avec 0,04 établissement équestre pour 1 000 habitants. C'est plus du double en Picardie (0,09) et deux fois supérieur en France (0,08).

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES :

167



X : Villes de plus de 15 000 habitants

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EQUESTRES POUR 1000 HABITANTS

Corse	0,23
Limousin	0,13
Midi-Pyrénées	0,12
Basse-Normandie	0,12
Auvergne	0,12
Bourgogne	0,11
Centre	0,10
Languedoc-Roussillon	0,09
Franche-Comté	0,09
Picardie	0,09
Aquitaine	0,09
Poitou-Charentes	0,09
Haute-Normandie	0,08
Bretagne	0,08
Champagne-Ardenne	0,08
Rhône-Alpes	0,07
Lorraine	0,07
Pays de La Loire	0,06
Alsace	0,06
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,06
Nord-Pas-de-Calais	0,04

France (sans Ile-de-France)* 0,08

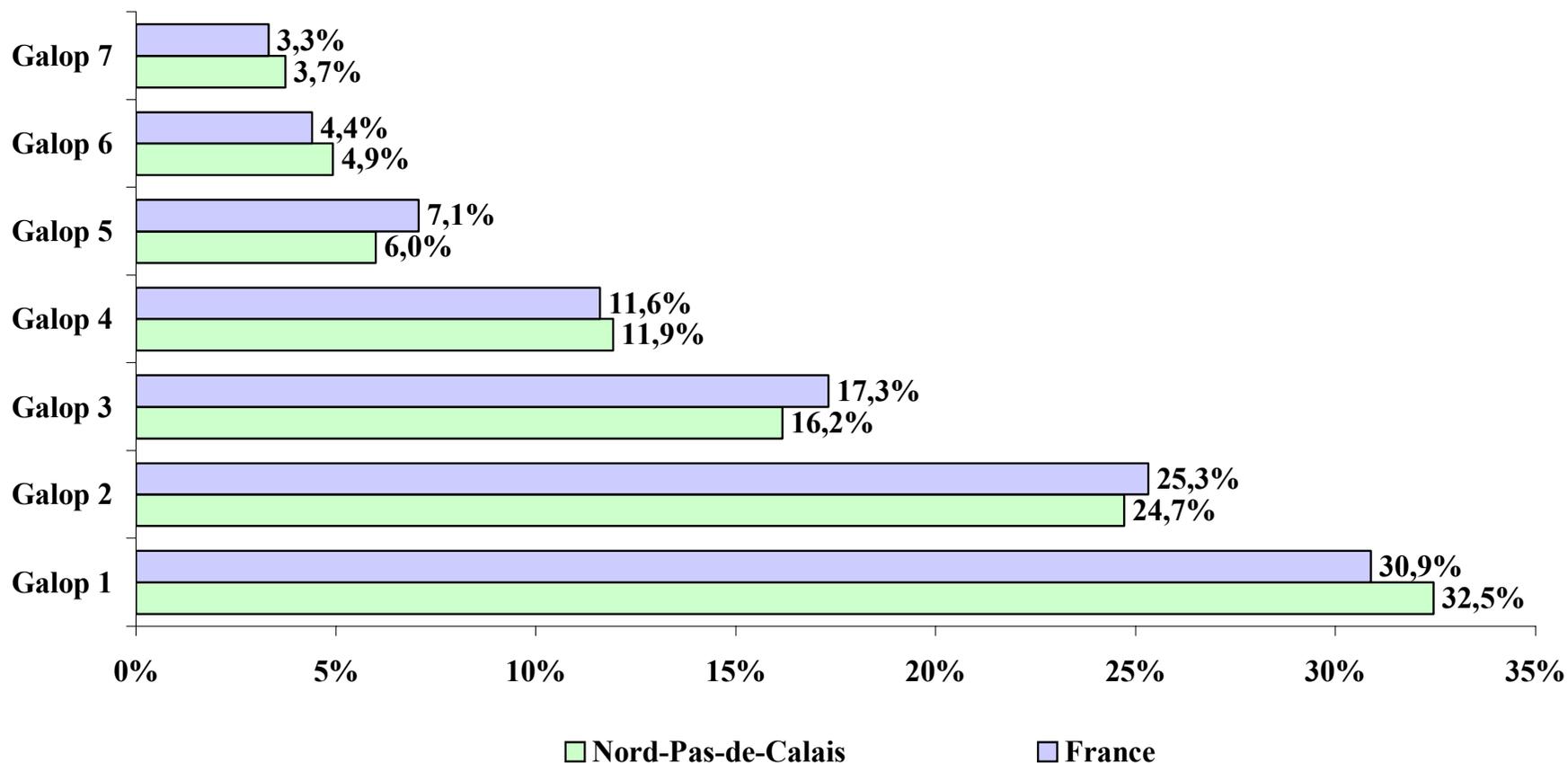
Sources : Inventaire communal (1998), INSEE (2000)

* : données IC non disponibles

L'enseignement de l'équitation en 2000

Nombre de galops délivrés

Au total 10 800 galops ont été délivrés en Nord-Pas-de-Calais pour 180 755 en France en 2000, soit 6% de l'effectif national. La répartition des différents niveaux de galops est extrêmement proche de celle observée en France. 85% des galops sont des galops 1 à 4 et 15% des galops 5 à 7.



Source : FFE (2000)

L'enseignement de l'équitation en 2001

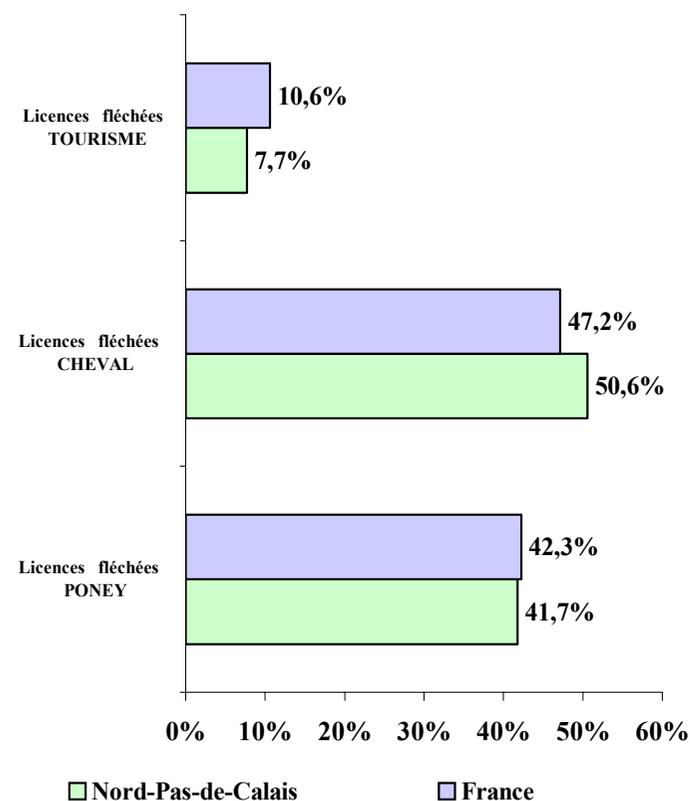
Les licences

Le Nord-Pas-de-Calais se situe parmi les dernières régions françaises concernant le taux de pénétration des licences d'équitation par rapport au nombre d'habitants, soit 6,20 licences pour 1000 habitants ! Cette région est relativement proche de la France quant à la répartition des différents types de licences. En effet, la proportion des licences Poney est identique à celle de la France. En revanche, il y a un peu plus de licences Cheval (51% dans la région / 47% en France) et un peu moins de licences Tourisme (8% contre 11%).

TAUX DE PENETRATION DES LICENCES POUR 1000 HABITANTS

	Licences fléchées PONEY	Licences fléchées CHEVAL	Licences fléchées TOURISME	ENS
Picardie	3,93	4,89	1,37	10,19
Haute-Normandie	4,14	4,34	0,74	9,22
Centre	4,41	3,80	0,81	9,02
Basse-Normandie	3,72	4,26	1,00	8,98
Limousin	2,45	3,96	1,98	8,39
Poitou-Charentes	2,13	4,76	1,48	8,37
Corse	2,80	3,67	1,38	7,85
Bourgogne	2,40	4,41	1,01	7,82
Languedoc-Roussillon	3,21	3,25	1,02	7,47
Aquitaine	2,45	4,16	0,83	7,43
Midi-Pyrénées	2,80	3,29	1,21	7,30
Alsace	2,29	3,62	1,35	7,26
Lorraine	2,88	3,87	0,50	7,26
Champagne-Ardenne	2,71	3,79	0,74	7,24
Franche-Comté	2,68	3,56	0,86	7,09
Bretagne	3,21	3,13	0,64	6,99
Auvergne	2,57	3,27	1,15	6,99
Pays de la Loire	3,35	2,81	0,77	6,92
Ile-de-France	3,32	3,31	0,29	6,92
Rhône-Alpes	3,02	2,63	0,92	6,57
Nord-Pas-de-Calais	2,59	3,14	0,48	6,20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,81	2,55	0,58	5,94
Outre Mer	1,68	1,58	0,31	3,58
Total France	3,03	3,38	0,76	7,16

REPARTITION DES LICENCES PAR DELEGATION



Sources : FFE, INSEE (2001)

**Les Haras
nationaux**

L'enseignement de l'équitation en 2001

Nombre de licences moyen par établissement équestre

**Observatoire économique
et social du cheval**

Avec 24 795 cavaliers licenciés, le Nord-Pas-de-Calais occupe la première place dans le classement des régions en nombre de licences par établissement (Ile-de-France exclue). En terme de structures d'enseignement de l'équitation, la région dispose de 167 établissements équestres (selon l'Inventaire communal), nombre inférieur à la moyenne française (184). Par ailleurs, le nombre de licences par établissement est sensiblement plus élevé que la moyenne nationale (148 contre 90). La région dispose donc d'une offre limitée en établissements équestres mais ceux-ci sont de taille relativement importante, comme la région voisine, la Picardie.

	<u>TOTAL LICENCES</u>	<u>NB. ETAB. EQUESTRES</u>	<u>NB. LICENCES MOY. PAR ETAB. EQU.</u>
Nord-Pas-de-Calais	24 795	167	148
Alsace	12 586	101	125
Picardie	18 919	167	113
Haute-Normandie	16 417	145	113
Pays de la Loire	22 301	205	109
Lorraine	16 764	159	105
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26 760	256	105
Poitou-Charentes	13 730	140	98
Centre	22 007	233	94
Champagne-Ardenne	9 721	105	93
Bretagne	20 310	229	89
Rhône-Alpes	37 115	420	88
Aquitaine	21 620	255	85
Languedoc-Roussillon	17 156	218	79
Franche-Comté	7 919	103	77
Basse-Normandie	12 777	170	75
Bourgogne	12 587	184	68
Limousin	5 967	95	63
Midi-Pyrénées	18 615	308	60
Auvergne	9 144	154	59
Corse	2 043	60	34
Moyenne France (sans Ile-de-France *)	16 631	184	90

Source : FFE (2001), Inventaire communal (1998)

* : données non disponibles

7.3. LES SPORTS EQUESTRES

Les sports équestres

Définitions

Jusqu'en 1996, la gestion des compétitions organisées par la Délégation nationale des sports équestres (DNSE) et par la Société hippique française (SHF) était assurée par un même prestataire de service : France galop (FG). Les statistiques annuelles concernant les compétitions regroupaient donc les données des épreuves spécifiques et non spécifiques jeunes chevaux. En 1997, la DNSE a changé de prestataire de service et les statistiques concernant ses compétitions ne sont pas disponibles pour le moment, contrairement aux statistiques des compétitions Jeunes chevaux toujours gérées par France galop.

Les licences compétitions sont classées en cinq catégories. La première catégorie correspond aux cavaliers participant à des épreuves de niveau international. La cinquième catégorie a fait son apparition en 1995. Elle s'adresse à des cavaliers non titulaires du Galop 7. Les épreuves de cette dernière catégorie, sont organisées localement, ne sont pas comptabilisées au niveau national et ne font pas l'objet de dotations.

Dotation en compétition : somme d'argent gagnée par les couples classés en compétitions équestres.

CCE : Concours complet d'équitation. Il s'agit d'une épreuve équestre comportant un test de dressage, un cross et un parcours d'obstacles complétés pour certaines épreuves internationales par un steeple-chase et un routier.

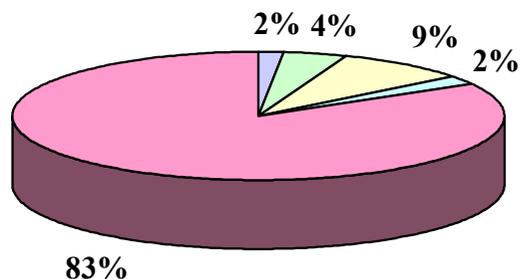
CDR : Concours de dressage. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement de figures libres ou imposées.

CSO : Concours de saut d'obstacles. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement d'obstacles non fixes.

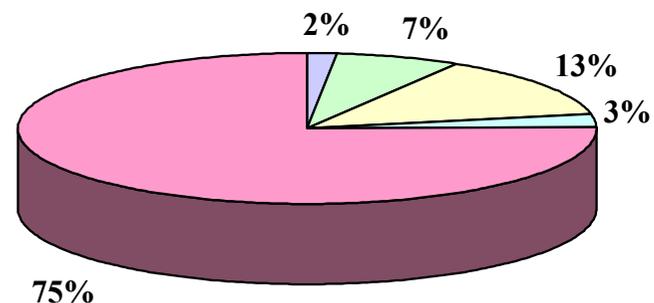
Les sports équestres en 2000 Répartition des épreuves

Au total, 720 épreuves de sports équestres sont organisées en 2000 dans la région Nord-Pas-de-Calais. 83% d'entre elles sont des épreuves de saut d'obstacles (75% en France). Le saut d'obstacles est donc très largement majoritaire au détriment du dressage et du concours complet notamment : respectivement 9% et 4% des épreuves contre 13% et 7% en France.

NORD-PAS-DE-CALAIS : 720 épreuves



FRANCE : 13 205 épreuves



Attelage
 Concours complet
 Dressage
 Hunter
 Saut d'obstacles

Source : SIRE, d'après GICE (2000)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2000

Nombre d'épreuves par discipline

*Observatoire économique
et social du cheval*

Le Nord-Pas-de-Calais se situe en 7^{ème} place nationale concernant le nombre total d'épreuves organisées avec 720 épreuves différentes. Comme pour les épreuves jeunes chevaux, le saut d'obstacles domine de loin toutes les autres disciplines encore plus qu'en France.

	<u>Attelage</u>	<u>Complet</u>	<u>Dressage</u>	<u>Hunter</u>	<u>Saut d'obstacles</u>	<u>TOTAL</u>
Ile-de-France	0	88	239	21	1047	1395
Pays de la Loire	6	132	159	57	719	1073
Basse-Normandie	5	43	56	8	923	1035
Aquitaine	0	70	123	19	716	928
Bretagne	16	38	105	16	666	841
Rhône-Alpes	28	49	122	14	564	777
Nord-Pas-de-Calais	12	29	62	16	601	720
Centre	9	35	103	46	440	633
Midi-Pyrénées	7	38	72	6	463	586
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	56	111	0	403	582
Bourgogne	12	68	71	23	395	569
Haute-Normandie	22	28	69	0	449	568
Lorraine	9	10	84	19	419	541
Poitou-Charentes	23	51	51	50	348	523
Picardie	10	29	65	30	373	507
Auvergne	0	24	31	4	328	387
Alsace	12	16	57	29	213	327
Languedoc-Roussillon	19	41	33	1	229	323
Champagne-Ardenne	0	18	43	0	249	310
Limousin	7	35	68	3	157	270
Franche-Comté	0	23	28	0	191	242
Corse	0	0	6	0	62	68
MOYENNE FRANCE	10	42	80	16	453	600

Source : SIRE, d'après GICE (2000)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2000

Nombre d'épreuves par niveau

*Observatoire économique
et social du cheval*

Le pourcentage d'épreuves de niveaux régional et départemental est sensiblement identique en Nord-Pas-de-Calais et en France (68-69% des épreuves). En revanche, le profil nordiste diffère un peu de celui de la France quant à la proportion d'épreuves de niveaux national et international. Si un peu moins d'épreuves nationales sont organisées dans la région (24% des épreuves / 28% en France), le nombre d'épreuves internationales est lui, en revanche, supérieur : 7% contre 4% en France, ce qui en fait la 3ème région française pour ce niveau d'épreuves.

	<u>International</u>	<u>National 1</u>	<u>National 2</u>	<u>Régional</u>	<u>Départemental</u>	<u>Divers</u>	<u>TOTAL</u>
Ile-de-France	63	169	284	399	455	25	1 395
Pays de la Loire	43	67	238	373	330	22	1 073
Basse-Normandie	81	104	260	327	255	8	1 035
Aquitaine	33	67	164	328	325	11	928
Bretagne	10	47	164	286	325	9	841
Rhône-Alpes	33	22	183	241	283	15	777
Nord-Pas-de-Calais	47	46	129	241	219	38	720
Centre	14	25	158	210	203	23	633
Midi-Pyrénées	21	14	140	197	210	4	586
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	23	136	200	175	1	582
Bourgogne	32	59	113	180	173	12	569
Haute-Normandie	4	24	156	205	178	1	568
Lorraine	9	50	116	192	166	8	541
Poitou-Charentes	28	20	108	153	185	29	523
Picardie	23	30	79	178	188	9	507
Auvergne	12	49	94	117	110	5	387
Alsace	0	0	71	112	128	16	327
Languedoc-Roussillon	2	13	84	111	112	1	323
Champagne-Ardenne	12	14	54	125	104	1	310
Limousin	0	14	73	86	95	2	270
Franche-Comté	12	20	38	86	80	6	242
Corse	0	0	13	23	31	1	68
MOYENNE FRANCE	24	40	130	199	197	11	600

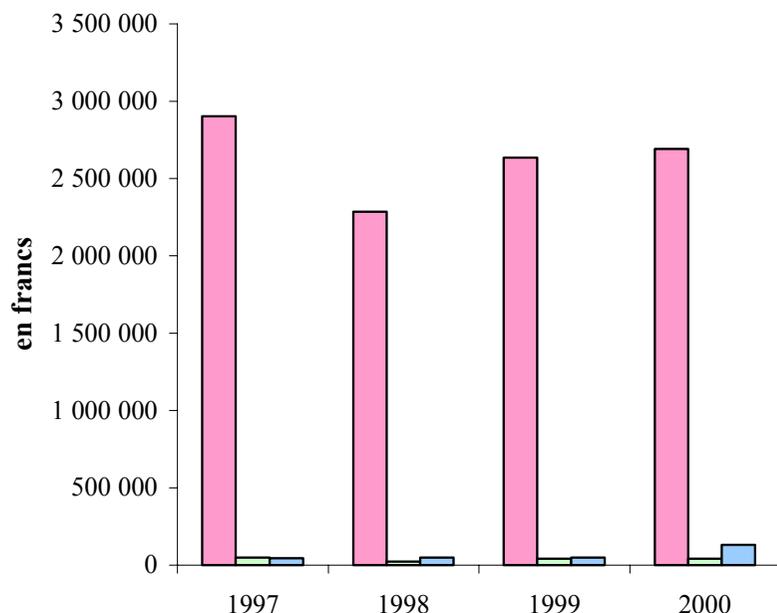
Source : SIRE, d'après GICE (2000)

Les sports équestres en 2000

Sommes distribuées et nombre de partants

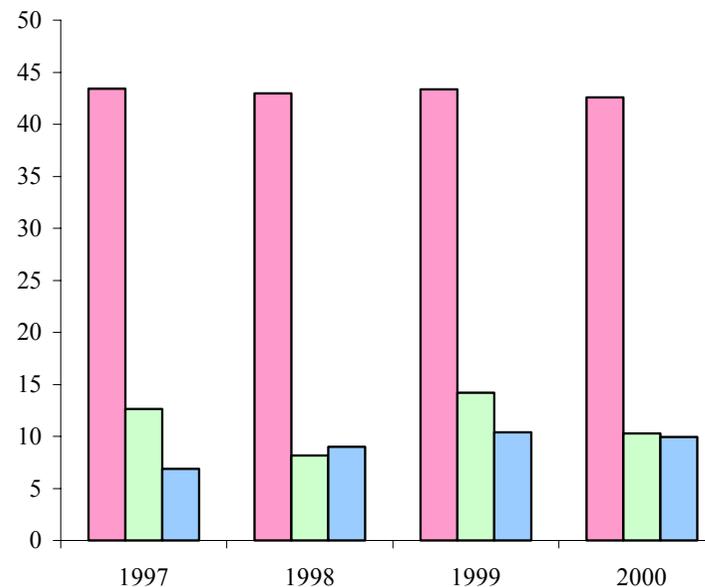
Le saut d'obstacles reste la discipline la plus pratiquée et donc globalement la mieux dotée : 2,69 millions de francs, soit 410 000 euros, ont été distribués en 2000. Le nombre de partants par épreuve en saut d'obstacles est stable depuis 1997 (autour de 40-45 partants par épreuve). Le concours complet arrive en seconde position avec un nombre de partants qui fluctue entre 1997 et 2000 aux alentours de 10-15 partants par épreuve. Arrive enfin le dressage avec environ 10 partants par épreuve en 2000, chiffre en régulière progression depuis 1997..

**EVOLUTION DES SOMMES DISTRIBUEES EN
EPREUVES HIPPIQUES EN NORD-PAS-DE-CALAIS**



■ Saut d'obstacles
 ■ Concours complet
 ■ Dressage

**EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTANTS PAR
EPREUVE EN NORD-PAS-DE-CALAIS**

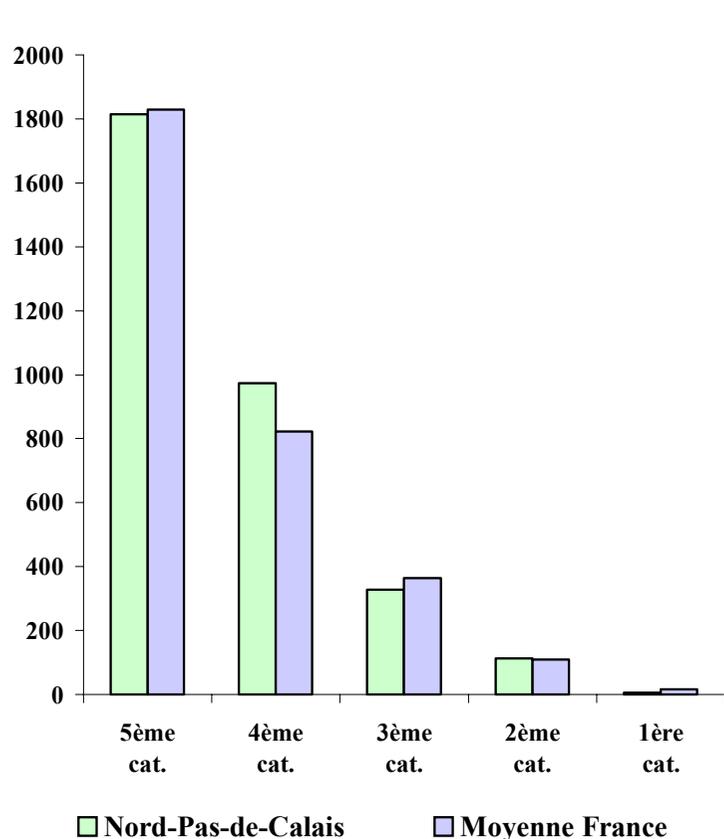


Source : SIRE (2000), d'après GICE (1997 à 2000)

Les sports équestres en 2001

Les licences compétitions

Légèrement au-dessus de la moyenne française toutes catégories confondues (3 234 licences compétition en Nord-Pas-de-Calais contre 3 009 en moyenne en France), cette région se place en milieu de classement des régions françaises. La répartition des licences entre les différentes catégories se rapproche de celle de la France.



	5ème à 3ème catégories	1ère et 2ème catégories	TOTAL
Ile-de-France	9 372	575	9 947
Rhône-Alpes	4 980	194	5 174
Aquitaine	4 839	164	5 003
Bretagne	4 517	101	4 618
Centre	4 373	164	4 537
Pays de la Loire	4 311	204	4 515
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 977	161	4 138
Midi-Pyrénées	3 795	138	3 933
Nord-Pas-de-Calais	3 117	117	3 234
Picardie	2 846	87	2 933
Poitou-Charentes	2 718	81	2 799
Basse-Normandie	2 435	223	2 658
Languedoc-Roussillon	2 572	77	2 649
Haute-Normandie	2 359	123	2 482
Lorraine	2 345	105	2 450
Bourgogne	2 248	96	2 344
Auvergne	1 932	73	2 005
Alsace	1 912	54	1 966
Champagne-Ardenne	1 583	56	1 639
Franche-Comté	1 471	32	1 503
Limousin	1 026	54	1 080
Corse	396	5	401
Outre-Mer	191	5	196
Moyenne France	2 888	120	3 009

Source : FFE-GICE (2001)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2001

Poids des licences compétitions chez les pratiquants

*Observatoire économique
et social du cheval*

Malgré un nombre de licences compétition relativement important en Nord-Pas-de-Calais, le poids des licences compétition par rapport au nombre total de licences est très faible. Ce critère en fait la dernière région française avec seulement 13% des pratiquants affiliés à la FFE qui possèdent également une licence compétition. Le poids de la pratique en compétition est donc bien inférieur à celui de la moyenne française (16,7%).

	Licences compétitions	Total licences FFE	Poids licences compétition / total licences FFE
Aquitaine	5 003	21 620	23,1%
Bretagne	4 618	20 310	22,7%
Auvergne	2 005	9 144	21,9%
Midi Pyrénées	3 933	18 615	21,1%
Basse-Normandie	2 658	12 777	20,8%
Centre	4 537	22 007	20,6%
Poitou Charentes	2 799	13 730	20,4%
Pays de la Loire	4 515	22 301	20,2%
Corse	401	2 043	19,6%
Franche-Comté	1 503	7 919	19,0%
Bourgogne	2 344	12 587	18,6%
Limousin	1 080	5 967	18,1%
Champagne-Ardenne	1 639	9 721	16,9%
Alsace	1 966	12 586	15,6%
Picardie	2 933	18 919	15,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 138	26 760	15,5%
Languedoc Roussillon	2 649	17 156	15,4%
Haute-Normandie	2 482	16 417	15,1%
Lorraine	2 450	16 764	14,6%
Rhône-Alpes	5 174	37 115	13,9%
Paris Ile de France	9 947	75 780	13,1%
Nord-Pas-de-Calais	3 234	24 795	13,0%
Outre-Mer	196	5 967	3,3%
FRANCE	72 204	431 000	16,7%

Source : FFE-GICE (2001)

7.4. LES LOISIRS EQUESTRES ET L'EQUITATION D'EXTERIEUR

Les loisirs équestres et l'équitation d'extérieur

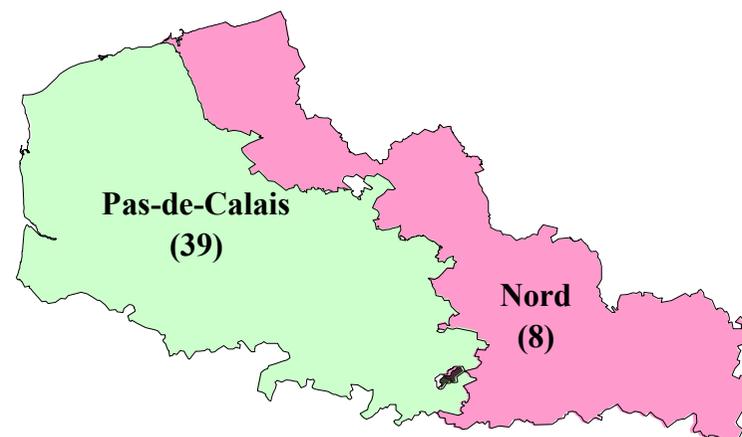
Licences Tourisme, gîtes et fermes équestres

En matière de tourisme équestre, le Nord-Pas-de-Calais se positionne en milieu de classement en nombre de licences "fléchées Tourisme" avec 1 911 licences délivrées en 2001. La région comptabilise au total 47 gîtes et fermes équestres, très majoritairement situés dans le département du Pas-de-Calais. Première région à avoir aménagé des Parcs naturels, le Nord-Pas-de-Calais en compte quatre !

NOMBRE DE LICENCES DNTE

Rhône-Alpes	5 213
Ile-de-France	3 164
Midi-Pyrénées	3 075
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 595
Picardie	2 536
Pays de La Loire	2 465
Poitou-Charentes	2 423
Aquitaine	2 416
Alsace	2 347
Languedoc-Roussillon	2 342
Centre	1 974
Nord-Pas-de-Calais	1 911
Bretagne	1 868
Bourgogne	1 632
Auvergne	1 499
Basse-Normandie	1 421
Limousin	1 407
Haute-Normandie	1 322
Lorraine	1 156
Champagne-Ardenne	996
Franche-Comté	956
Outre-Mer	525
Corse	358
Total France	45 601

NOMBRE DE GÎTES ET FERMES EQUESTRES



(x) Nombre de gîte et fermes équestres accueillant des équidés

Source : FFE (2001), Estafette-CNTE (2002)

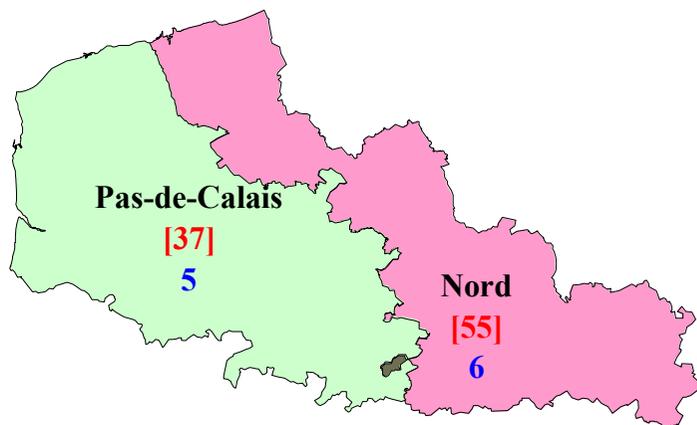
7.5. LA VIANDE

La viande en 2000

11 abattoirs habilités à abattre des équidés sont recensés dans la région, autant dans le Nord que dans le Pas-de-Calais. Malgré une répartition géographique équitable des abattoirs et des boucheries chevalines entre les deux départements, deux tiers des 1 405 équidés abattus* en 2000, le sont dans le Nord et un tiers dans le Pas-de-Calais.

*La production vendue sur pieds et abattue à l'extérieur de la région n'est pas comptabilisée.

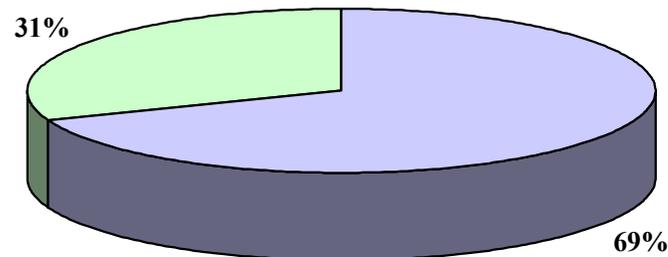
LOCALISATION DES 11 ABATTOIRS AGREES A L'ABATTAGE D' EQUIDES ET 92 DES BOUCHERIES CHEVALINES



[X] : Nombre de boucheries chevalines

X : Nombre d'abattoirs agréés à l'abattage d'équidés

EQUIDES ABATTUS EN NORD-PAS-DE-CALAIS : 1 405



■ Nord

■ Pas-de-Calais

Source : SCEES (2000), France Télécom (1999)

La viande en 2000

1 405 équidés sont abattus dans la région Nord-Pas-de-Calais, ce qui représente 4% du total des équidés abattus dans l'hexagone en 2000.

	<u>Nombre de têtes</u>	<u>Nombre de tonnes</u>	<u>% d'équidés abattus</u>
Languedoc-Roussillon	7 266	1 992	18%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 505	1 300	11%
Rhône-Alpes	4 371	1 163	11%
Pays de la Loire	3 314	900	8%
Centre	2 898	768	7%
Ile-de-France	2 839	849	7%
Basse-Normandie	2 020	566	5%
Midi-Pyrénées	1 896	526	5%
Bretagne	1 492	435	4%
Haute-Normandie	1 420	425	4%
Aquitaine	1 419	401	4%
Nord-Pas-de-Calais	1 405	402	4%
Franche-Comté	977	257	2%
Poitou-Charentes	833	217	2%
Bourgogne	787	239	2%
Auvergne	556	161	1%
Picardie	519	159	1%
Champagne-Ardenne	441	126	1%
Alsace	379	101	1%
Lorraine	257	70	1%
Limousin	140	38	0%
Corse	0	0	0%
Total France 2000	39 788	11 105	100%

Source : SCEES (2000)

8. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE

L'environnement de la filière en 1999

Définitions

Maréchal ferrant : artisan dont le métier est de ferrer les chevaux mais également les animaux de trait tels que les boeufs, ânes et mulets ;

Sellerie : entreprise de fabrication et de distribution de sellerie et du matériel du cheval et du cavalier ;

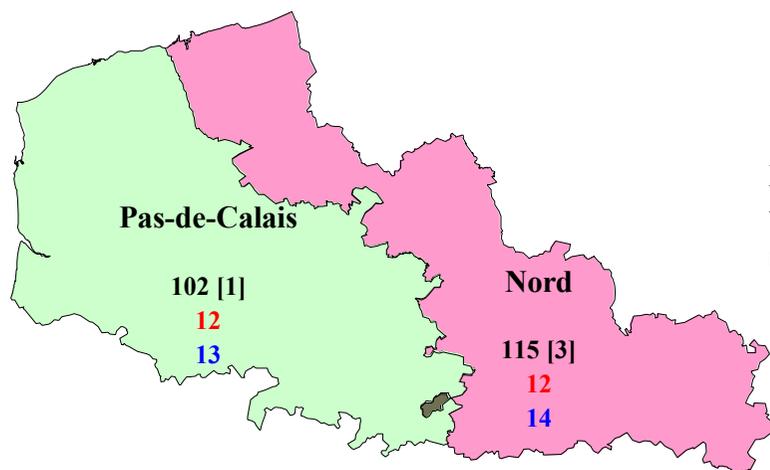
Vétérinaire : médecin apportant des soins aux bêtes.

Source : OESC (2000)

L'environnement de la filière en 2000

Vétérinaires - Maréchaux - Sellaries

La filière équine inclut un ensemble d'entreprises de biens et de services qui permettent, entre autres, de soigner, nourrir, loger les chevaux et d'équiper les cavaliers et leurs montures. Malheureusement, peu d'informations quantitatives sont disponibles sur ces entreprises. Au total dans la région, 217 vétérinaires sont agréés à l'identification des équidés, seuls 3 sont spécialisés équins. De plus, 24 maréchaux-ferrants et 27 selleries sont recensés. Tous sont très équitablement répartis entre les deux départements, le Nord et le Pas-de-Calais. La région est bien servie en nombre de vétérinaires et de selleries par rapport au nombre total d'équidés contrairement aux maréchaux-ferrants, dont la proportion de 1 maréchal-ferrant pour 617 équidés est inférieure à la moyenne française.



X (X) : Nombre de vétérinaires agréés au signalement (dont nombre de vétérinaires spécialisés équins) : 217 (3), soit 1 vétérinaire pour 68 équidés (1 pour 127 en moyenne en France)

X : Nombre de maréchaux ferrants : 24, soit 1 maréchal pour 617 équidés (1 pour 604 en moyenne en France)

X : Nombre de selleries : 27, soit 1 sellerie pour 548 équidés (1 pour 719 en moyenne en France)

Source : OESC (2002)

9. LA FORMATION ET LA RECHERCHE

La formation et la recherche en 2000

Des formations initiales et continues aux métiers du cheval sont proposées en Nord-Pas-de-Calais. Les formations initiales sont gérées par deux ministères distincts : le Ministère de l'agriculture et de la pêche pour les formations liées à la production des chevaux et le Ministère de la jeunesse et des sports pour l'enseignement de l'équitation. Outre les centres de formations (en plus du tourisme équestre), la région n'hébergerait aucun centre de recherche travaillant sur les équidés.

Nombre de ...

Centre de formation BEES 1	-
Centre de formation scolaire	4
Centre de formation professionnelle continue	3
Tourisme équestre	4
Centre de recherche	0

Source : OESC (2002)

10. GLOSSAIRE

AFASEC : Association de formation et d'action sociale des employés des courses. Cette association sert notamment d'intermédiaire entre les employés des courses et la mutuelle obligatoire à laquelle ils doivent souscrire.

Ânes : équidés inscrits aux livres généalogiques des races d'ânes reconnues en France (Âne du Cotentin, Âne Grand Noir du Berry, Âne Normand, Âne de Provence, Âne des Pyrénées, Baudet du Poitou) et les ânes appartenant au registre des ânes ou d'origine inconnue.

Annuaire du cheval : numéro spécial du magazine l'Eperon édité chaque année. Y sont répertoriés un grand nombre d'adresses relatives à la filière équine.

AOPS : Autre que Pur sang. Terme désignant les chevaux d'autres races que le Pur sang participant à des courses de chevaux sur hippodrome.

ARTE : Association régionale du tourisme équestre. Il s'agit de l'émanation régionale de la DNTE.

BEES : Brevet d'état d'éducateur sportif.

BLUP : Best linear unbiased predictor ou meilleur prédicteur linéaire non biaisé. Mise au point par le chercheur américain Henderson, cette méthode consiste à tenir compte des performances propres de l'individu, s'il en a, ainsi que de toutes les performances de ses apparentés, pour estimer sa valeur génétique.

BSO : Blup saut d'obstacles, indice Blup tenant compte des performances en concours de saut d'obstacles.

Cavalier professionnel : cavalier possédant une licence première ou seconde catégorie. Il monte en compétition des équidés qui lui sont confiés dans le but de les valoriser. Il peut également monter des équidés lui appartenant. En sus de ces activités, il a également souvent d'autres sources de revenus via le sponsoring, le négoce, l'enseignement, ...

CCE : Concours complet d'équitation. Il s'agit d'une épreuve équestre comportant un test de dressage, un cross et un test d'obstacles complété pour certaines épreuves internationales par un parcours de steeple-chase et un routier.

CD : Coefficient de détermination. Il traduit la précision d'un indice sur performance ou d'un indice génétique. Il varie entre 0 et 1. Plus le coefficient de détermination est proche de 1, plus l'indice est fiable.

Source : OESC (2000)

CDR : Concours de dressage. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement de figures libres ou imposées.

Chef de piste : personne chargée de créer et de mettre en place un parcours de saut d'obstacles en respectant les normes imposées par la FFE ou la SHF pour les différents types d'épreuves.

Chevaux de course : sont regroupées dans la catégorie chevaux de course, les races de Trotteur français (TF) et Pur sang (PS), ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de course ou d'origine inconnue.

Chevaux de selle : sont regroupés dans la catégorie chevaux de selle, les chevaux inscrits aux livres généalogiques des races françaises de selle (Selle français, cheval de selle, Anglo-arabe, Arabe, Camargue, Castillon, Merens), ceux des races étrangères de chevaux de selle reconnues en France (Lusitanien, Barbe, Lipizzan, Shagya, Trakehner, Quater Horse, Appaloosa) ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de selle ou d'origine inconnue.

Chevaux de trait : sont regroupés dans la catégorie chevaux de trait, les chevaux inscrits aux livres généalogiques des races françaises de chevaux de trait (Ardennais, Trait du Nord, Auxois, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Cob, Comtois, Percheron, Mulassier poitevin) ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de trait ou d'origine inconnue.

Compétitions cycles classiques : compétitions jeunes chevaux destinées aux équidés de moins de 7 ans montés par des cavaliers professionnels.

Compétitions cycles libres : compétitions jeunes chevaux (âgés de moins de 7 ans) orientées vers les cavaliers amateurs.

Compétitions jeunes chevaux : tests à finalité zootechnique et économique qui ont pour but de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval de sport (âgé de moins de 7 ans) et de faciliter par là sa commercialisation. Suivant les disciplines (saut d'obstacles, complet, attelage et endurance) et le type de compétitions (cycle libre ou classique), les compétitions jeunes chevaux sont ouvertes aux chevaux de selle, poneys, et chevaux de trait. Elles sont organisées par la SHF qui en fixe les règlements. Les engagements, résultats et versements des primes sont gérés par FG.

Courtier : toute personne servant d'intermédiaire dans le cadre de transactions équines contre rémunération et titulaire d'une carte professionnelle jusqu'en 1998, date à laquelle les cartes professionnelles ne sont plus obligatoires.

Source : OESC (2000)

CSCCF : *Chambre syndicale du commerce des chevaux de France. Jusqu'en 1998, la CSCCF avait en charge la gestion des cartes professionnelles nécessaires à l'exercice du commerce d'équidés.*

CSO : *Concours de saut d'obstacles. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement d'obstacles non fixes.*

DATAR : *Délégation à l'aménagement du territoire et aux actions régionales.*

DDJS : *Direction départementale de la jeunesse et des sports.*

DNEP : *Délégation nationale à l'équitation sur poneys.*

DNSE : *Délégation nationale des sports équestres.*

DNTE : *Délégation nationale au tourisme équestre.*

Dotation en compétition : *somme d'argent gagnée par les couples classés en compétitions équestres.*

DREP : *Direction régionale de l'équitation sur poneys. Il s'agit de l'émanation régionale de la DNEP.*

DSV : *Direction des services vétérinaires dépendant du ministère de l'agriculture.*

Éleveur / Naisseur : *tout propriétaire d'au moins une jument et l'ayant fait saillir une année donnée.*

Emploi : *on considère qu'une personne exerce un emploi quand elle participe aux activités d'une entreprise en retirant un salaire ou un revenu de cette contribution.*

Entraîneur : *toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par FG ou la SECF.*

Source : OESC (2000)

Equithérapie : rééducation par le cheval destinée à des personnes souffrant de handicaps physiques et/ou mentaux ou en réinsertion sociale.

Etablissement équestre : établissement ouvert au public où sont utilisés des équidés. Il est prestataire de services dans le secteur équin (pension, enseignement, location d'équidés, ...). Son statut peut prendre de multiples formes (association, entreprise individuelle, ...).

Étalonnier : il gère et/ou possède au moins un étalon ou une part d'étalon faisant la monte. Il est également souvent éleveur.

FAO : Food and agriculture administration, organisme de l'Organisation des nations unies (ONU) chargé des programmes agricoles et alimentaires mondiaux et compilant les statistiques agricoles en provenance des différents pays.

FFE : Fédération française d'équitation, statut unique depuis décembre 1999, elle réunit l'ex-DNSE et l'ex-DNPE, la DNTE restant une association reconnue d'utilité publique.

FG : France galop, société mère des courses de galop. FG gère également les engagements, résultats et versement des primes liés aux compétitions jeunes chevaux.

Filière équine : les activités qu'engendrent les chevaux constituent une véritable filière organisée autour de la production, de la transformation, de la commercialisation et des diverses utilisations du cheval et des produits qu'il génère (heure d'équitation, quinté+, doses d'insémination artificielle, etc.).

Formation continue : cycle de formation suivi par une personne exerçant un emploi.

Formation initiale : cycle de formation faisant directement suite au cycle scolaire.

Gain : somme d'argent gagnée par couples classés en courses.

Galops : Au nombre de 9, les galops sont des examens de la FFE, validant des niveaux de connaissance en équitation et en hippologie. Le Galop 1 correspond au niveau « débutant » et le Galop 9 au niveau « expert ».

Hippodrome : cirque de forme oblongue aménagé pour les courses de chevaux.

Hippologie : science étudiant le cheval.

Source : OESC (2000)

HN : Les Haras nationaux, établissement public sous tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche, créé en juillet 1999. Issus d'une organisation mise en place par Colbert en 1665, Les Haras nationaux ont pour vocation de promouvoir et développer l'élevage des équidés et les activités liées au cheval en partenariat avec les organisations professionnelles, les collectivités locales et les associations (article 2 du décret du 02 juillet 1999) .

IAC : Insémination artificielle congelée.

Identification : L'identité d'un équidé comprend le nom, le numéro d'immatriculation, l'espèce, la race, l'âge, le signalement, l'origine s'il y a lieu, le nom et l'adresse du ou des naisseurs et du ou des propriétaires éventuels et le numéro de tatouage ou de transpondeur. En outre, il est possible de compléter l'identité par l'hémotype (groupe sanguin) et/ou le typage ADN.

Indice de performance : chiffre permettant de situer un performer sur une échelle de valeur.

Indice génétique : chiffre permettant de situer un reproducteur sur une échelle de valeur.

Inventaire communal : enquête réalisée auprès de l'ensemble des communes françaises, à l'exception de Paris et la petite couronne. Elle a lieu tous les dix ans environ et apporte une synthèse sur la vie et l'équipement des communes. Le dernier inventaire communal a été réalisé en 1998 par l'Institut national de statistiques et d'études économiques (INSEE) et le SCEES avec la participation financière de la DATAR. Une de ses rubriques « équipements en sports et loisirs » s'intéresse aux établissements équestres. L'Inventaire communal ne mentionne jamais la présence de plus d'un établissement équestre par commune. Son estimation du nombre d'établissements équestres est donc sous-estimé mais c'est la plus fiable à l'heure actuelle.

Jument revue : jument saillie par un autre étalon une même année, pour produire dans une race différente de la première saillie.

Jument saillie pour produire en : les juments sont comptabilisées suivant la race du produit à naître en non suivant leur propre race ou celle de l'étalon.

Licence : autorisation qui permet de prendre part à l'activité de la FFE.

Licence compétition : les licences compétitions de la DNSE permettent de prendre part aux compétitions organisées par la DNSE. Elles sont classées en cinq catégories. La première catégorie correspond aux cavaliers participant à des épreuves de niveau international. La cinquième catégorie a fait son apparition en 1995. Elle s'adresse à des cavaliers non titulaires du galop 7. Les épreuves sont organisées localement, ne sont pas comptabilisées au niveau national et ne font pas l'objet de dotations.

Source : OESC (2000)

Ligue équestre : émanation régionale de la DNSE.

Marchand : toute personne achetant des chevaux pour les revendre et possédant une carte professionnelle jusqu'en 1998, date à laquelle les cartes professionnelles ne sont plus obligatoires.

Maréchal ferrant : artisan dont le métier est de ferrer les chevaux mais également les animaux de trait tels que les bœufs, ânes et mulets.

Médiathèque du cheval : centre de documentation et d'information multimédia spécialisé sur les équidés, implanté au sein de la direction du développement des Haras nationaux.

OESC : Observatoire économique et social du cheval. Organisme intégré à la direction du développement des Haras nationaux rassemblant statistiques et études économiques sur les équidés.

PACE : Les points de prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction.

PMH : Pari mutuel sur hippodrome. Ce type de pari est organisé et pratiqué sur les hippodromes pendant les réunions.

PMU : Pari mutuel urbain. Ce type de pari se pratique en dehors des hippodromes, avant et pendant les réunions dans les bars tabac le plus souvent.

Poneys : le poney est un petit cheval dont la taille ne dépasse pas 1,48 mètre au garrot, non ferré. Sont ainsi regroupés dans la catégorie poneys, les poneys inscrits aux livres généalogiques des races de poneys reconnues en France (Connemara, Dartmoor, Fjord, Poney français de selle, Haflinger, Highland, Islandais, Landais, New-Forest, Pottock, Welsh), et les poneys appartenant au registre des poneys ou d'origine inconnue.

Potentiel génétique : estimation de la valeur génétique d'un reproducteur pour une aptitude donnée.

Poulinière : le SCEES et le SIRE n'ont pas la même définition de la jument poulinière. Pour le SIRE, est jument poulinière « toute jument ayant été amenée à la saillie une année donnée », tandis que le SCEES inclut également dans cette définition les pouliches de deux et trois ans non saillies.

Prime aux éleveurs : les primes aux éleveurs sont des encouragements versés aux naisseurs de produits ayant gagné une certaine somme en compétitions. Cette somme varie selon l'âge du cheval et la discipline dans laquelle il concourt. Elle est versée par les Haras nationaux selon des barèmes arrêtés par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

Source : OESC (2000)

Propriétaire particulier : toute personne autonome possédant des équidés chez elle et ne dépendant d'aucune structure particulière pour entretenir et utiliser ses équidés.

Réunions sur hippodrome : manifestations se déroulant sur un hippodrome et pouvant comprendre plusieurs courses de chevaux.

RGA : Recensement générale agricole.

SAA : Statistique agricole annuelle du SCEES.

SAU : Surface agricole utile.

SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture. Il réalise environ tous les 10 ans le recensement général agricole et a pour champ d'action les exploitations agricoles. Entre deux recensements, il propose une estimation du nombre d'équidés, consolidation des chiffres régionaux émanant de la Statistique agricole annuelle (SAA).

SECF : Société d'encouragement à l'élevage du cheval français, société mère des courses de trot.

Sellerie : entreprise de fabrication et de distribution de sellerie et du matériel du cheval et du cavalier.

SHF : Société hippique française. Cette dernière est à l'origine des épreuves jeunes chevaux qu'elle organise et dont elle fixe les règlements.

Signalement : le signalement consiste à relever chez un équidé les éléments suivants : le sexe, la robe, les épis, les marques blanches, les particularités, la couleur des yeux, la couleur de la peau, la couleur des sabots, les marques acquises indélébiles, éventuellement la photographie des chataîgnes. Il s'inscrit dans les éléments permettant l'identification d'un équidé.

SIRE : Système d'information relatif aux équidés. Service de l'établissement public les Haras nationaux chargé (notamment) de la gestion du fichier central des équidés et dépendant de la filière. Actuellement, tous les équidés ne sont pas immatriculés. Par ailleurs, on ne précise pas systématiquement dans la base la mort d'un équidé répertorié. Par conséquent, la base de données SIRE ne permet pas en tant que telle d'évaluer une population de chevaux.

SNIA : Syndicat national des industries d'aliments du bétail. Il fournit tous les ans avec le SYNCOPAC le tonnage d'aliments composés pour équidés produit dans chaque région en France.

Source : OESC (2000)

SYNCOPAC : Syndicat des coopératives de production d'aliments composés. Il fournit tous les ans avec le SNIA le tonnage d'aliments composés pour équidés produit dans chaque région en France.

TREC : Technique de randonnée équestre de compétition. Epreuve organisée par la DNTE.

UNIC : Union nationale interprofessionnelle du cheval.

UNLG : Union nationale des livres généalogiques.

Valeur génétique : part de l'aptitude à la performance héritée des parents.

Valorisation : procédure permettant d'augmenter la valeur d'un équidé en le travaillant.

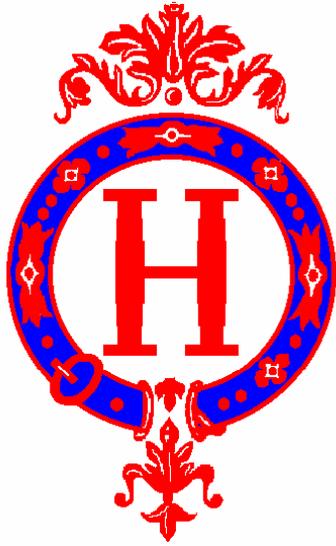
Ventes à l'amiable : ventes rassemblant plusieurs chevaux proposés à la vente mais ne faisant pas l'objet d'enchères.

Ventes aux enchères : ventes de chevaux faisant l'objet d'enchères. Elles sont organisées sous l'égide d'un commissaire-priseur.

Ventes de gré à gré : ventes de chevaux où l'acheteur convient du prix de cession du cheval directement avec le vendeur.

Yearling : jeune cheval ayant entre 1 et 2 ans.

Source : OESC (2000)



LES HARAS NATIONAUX
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DU CHEVAL

Analyse de l'existant : La filière équine en Picardie en 2001

1. SYNTHÈSE

- *Un effectif équin par habitant inférieur à la moyenne française : 7,9 chevaux pour 1 000 habitants (9,6 en France) avec un déséquilibre entre chevaux de sang et chevaux de trait au profit des premiers (88% de l'effectif contre 77% en France) ;*
- *Des éleveurs en nette diminution d'effectif (-25% en 10 ans / -10% en France), répartition équitable pour les éleveurs de chevaux de selle, mais davantage dans l'Oise pour les Courses (43% des éleveurs), et dans la Somme pour les Poneys (47%) et les Traits (45%) ;*
- *Des techniques de monte modernes : l'IA (notamment en réfrigéré) majoritaire (Selle : 43% des saillies (18% en France), Poney : 14% (9% en France) et Trait : 46% (18% en France)), d'où une moindre utilisation de la monte en liberté ; seule exception, monte traditionnelle chez les Trotteurs avec 80% de monte en main (30% dans l'hexagone) et les Galopeurs ;*
- *Un effectif de production stable chez les étalons et en diminution chez les juments sur les dix dernières années sauf pour les poneys (en hausse), d'où un nombre de juments saillies faible (1,96) par rapport à la moyenne française (2,36 en 2000) ;*
- *Des races majoritaires : 50% de Trait du Nord et 35% de Boulonnais, et 80% des Trotteurs chez les étalons comme chez les poulinières ;*
- *Un pôle Courses très important à Chantilly, 44% des réunions dans l'Oise, 58,8 millions de francs d'enjeux en Picardie dont 28 à Chantilly, des entraîneurs de galop tous dans l'Oise et de trot répartis sur la région ;*
- *Assez peu d'établissements équestres (0,09 pour 1 000 habitants) mais de grandes structures (10,2 licences pour 1 000 habitants contre 7,2 en France) ;*
- *Profil de la répartition des épreuves de sports équestres identique à la France, mais moins de concours complet pour les jeunes chevaux ;*
- *Une région "riche en vétérinaires, maréchaux-ferrants et selleries", notamment le département de l'Oise, le mieux servi.*

Source : OESC (2002)

2. LA FILIERE EQUINE

La filière équine

"La filière cheval est un sous-ensemble (ici le cheval au sens large), structuré et hétérogène, d'une activité économique plus globale, à caractère à la fois agricole et de loisirs, organisé autour de la production, de la transformation, de la commercialisation en France et à l'étranger d'un groupe de produits plus ou moins élaborés, tels un yearling, un poney ou un cheval de selle de 3 ans débourré, le quinté+, une randonnée, une heure d'équitation, des doses d'insémination artificielle, des reproducteurs et la génétique associée, de l'identification informatisée, etc." (ROSSIER E., 1993).

LES ACTEURS DE LA FILIERE SELON LES STADES ET LES SECTEURS (*Non exhaustif)

		SECTEURS			
		COURSES	SPORTS EQU. ET INSTRUCTION	LOISIRS	TRAIT, ANES ET MULETS
STADES	PRODUCTION	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs
	COMMERCE VALORISATION	Marchands Entraîneurs	Marchands Cavaliers jeunes chevaux	Marchands	Marchands
	UTILISATIONS	Personnel des sociétés et écuries de courses	Personnel des établissements équestres Cavaliers professionnels	Associations de tourisme équestre	Personnel des boucheries chevalines et des abattoirs
<p>ACTEURS TRANSVERSAUX Personnel des lycées agricoles, Personnel des maisons familiales rurales, Vétérinaires, ... Maréchaux ferrants, Personnel des fabricants d'aliments pour chevaux, Personnel des selleries, ... Conseil des chevaux, ...</p>					
<p>ADMINISTRATIONS, COLLECTIVITES TERRITORIALES, CHAMBRES CONSULAIRES Directions départementales / régionale de l'agriculture, Conseils généraux, ... Chambres départementales / régionale de l'agriculture, Conseil régional, ... Directions départementales / régionales de la jeunesse et des sports, Haras nationaux, ...</p>					

Source : OESC (2000)

3. LES EFFECTIFS D'EQUIDES

La filière équine est complexe et diversifiée. Cette caractéristique engendre une multiplicité de sources d'informations et se traduit par une juxtaposition de données chiffrées parfois difficiles à exploiter. Ainsi, il n'est pas forcément évident d'évaluer le nombre d'équidés en France, a fortiori à un niveau régional. Cependant, la consolidation des deux principales sources de données, émanant d'une part du Ministère de l'agriculture via le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES), d'autre part des Haras nationaux via le Système d'information relatif aux équidés (SIRE), permet d'approcher le nombre d'équidés présents sur notre territoire.

La base de données SIRE ne permet pas en tant que telle d'évaluer une population de chevaux. En effet, si on omet le fait que tous les équidés ne sont pas encore immatriculés à ce jour, le décès d'un équidé répertorié n'est pas systématiquement mentionné. Cette base apporte cependant de précieuses informations dans bien des domaines : juments mises à la saillie une année donnée, étalons reproducteurs agréés, niveau de performances, etc.

Le comptage réalisé par le SCEES permet une évaluation plus fiable d'un nombre d'équidés. Cependant, le SCEES n'effectue son recensement que tous les 10 ans environ. Entre chaque recensement, il propose une estimation du nombre d'équidés, consolidation de chiffres départementaux émanant de la Statistique agricole annuelle (SAA). Ces résultats intermédiaires sont à prendre avec mesure car ne reposant malheureusement pas sur une méthodologie unique de récolte de l'information (méthodologie élaborée par chaque service départemental concerné).

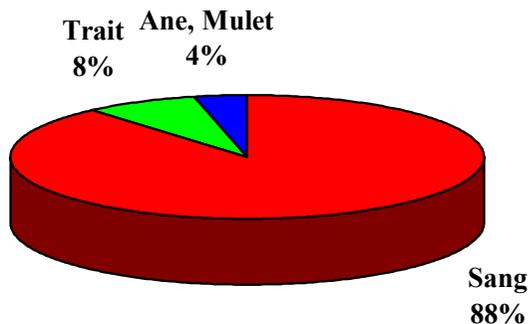
Source : OESC (2000)

Les effectifs d'équidés en 2000

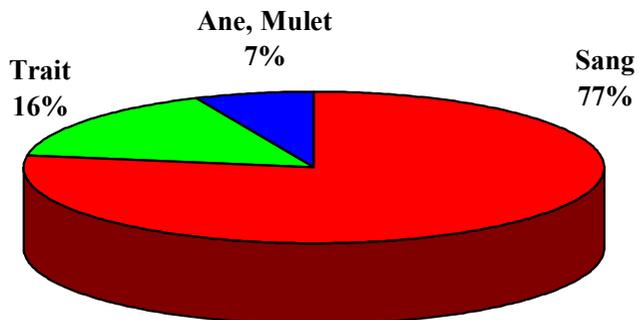
Répartition des équidés en exploitations agricoles

La région Picardie, avec ses 11 779 équidés présents dans les exploitations agricoles, se distingue du profil national par un effectif important de chevaux de sang : 88% de l'effectif contre 77% en France. Les chevaux de trait ainsi que les ânes et mulets sont en proportion deux fois moins représentés que sur le territoire national : 8% de chevaux de trait en Picardie (16% en France) et 4% d'ânes et mulets (contre 7%). La répartition des équidés semble équitable entre les trois départements de la région, ainsi que les différents types d'équidés.

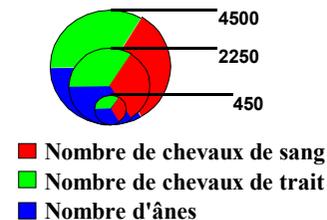
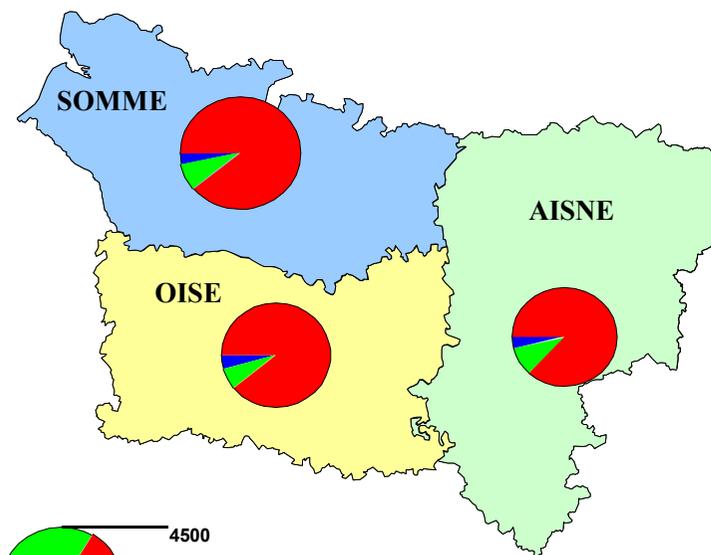
PICARDIE (11 779 équidés)



FRANCE (448 610 équidés)



REPARTITION PAR DEPARTEMENT



Source : SCEES (Recensement Agricole 2000)

*Les Haras
nationaux*

Les effectifs d'équidés en 2000 En perspective des autres régions françaises

*Observatoire économique
et social du cheval*

Avec 2,6% de l'effectif total des équidés présents dans les exploitations agricoles, la région Picardie se situe dans les cinq dernières régions françaises. Parmi ses régions limitrophes, toutes se situent dans la deuxième moitié du classement national avec 3,3% des équidés en Haute-Normandie, 3% en Nord-Pas-de-Calais et moins de 2% en Champagne-Ardenne et Ile-de-France.

	<u>Ane</u>	<u>Trait</u>	<u>Sang</u>	<u>TOTAL EQUIDES</u>	
Basse-Normandie	2 642	3 055	48 474	54 171	12,1%
Pays de la Loire	1 995	3 798	36 746	42 539	9,5%
Rhône-Alpes	4 346	7 057	29 583	40 986	9,1%
Midi-Pyrénées	3 168	8 530	26 134	37 832	8,4%
Aquitaine	2 162	8 068	20 269	30 499	6,8%
Bretagne	1 334	4 621	19 889	25 844	5,8%
Auvergne	1 950	9 217	13 491	24 658	5,5%
Centre	1 564	1 845	16 691	20 100	4,5%
Bourgogne	1 123	2 363	14 354	17 840	4,0%
Languedoc-Roussillon	1 216	3 360	12 651	17 227	3,8%
Haute-Normandie	869	615	13 398	14 882	3,3%
Poitou-Charentes	1 467	1 930	11 315	14 712	3,3%
Lorraine	533	1 645	11 861	14 039	3,1%
Franche-Comté	663	5 241	7 720	13 624	3,0%
Nord-Pas-de-Calais	560	1 415	11 619	13 594	3,0%
Limousin	1 375	3 196	9 005	13 576	3,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 334	886	10 926	13 146	2,9%
Picardie	432	903	10 444	11 779	2,6%
Alsace	235	661	7 794	8 690	1,9%
Champagne-Ardenne	319	1 561	6 306	8 186	1,8%
Ile-de-France	142	155	7 376	7 673	1,7%
Corse	717	48	2 248	3 013	0,7%
Total France	30 146	70 170	348 294	448 610	-
Moyenne France	1 370	3 190	15 832	20 391	-

Source : SCEES (Recensement Agricole 2000)

Les effectifs d'équidés en 2000

Estimation du nombre de chevaux pour 1000 habitants

L'identification généralisée obligatoire n'étant qu'à ses débuts en France, il n'existe pas de source d'informations donnant un nombre total d'équidés stationnés en France et dans les différentes régions. Toutefois, deux études menées sous la direction de l'Observatoire économique et social du cheval en Lorraine et en Normandie ont permis la mise en place d'un coefficient de redressement afin d'estimer le cheptel équin d'une région à partir des données fournies par le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES). Ainsi, si le Recensement Agricole recense 11 779 équidés dans les exploitations agricoles de la région Picardie sur l'année 2000, la réalité se trouve probablement plus proche de 14 800, soit une moyenne de 7,9 chevaux pour 1000 habitants, ce qui est sensiblement inférieur à la moyenne métropolitaine (9,6).

Estimation du nombre de chevaux

France : 560 800

Picardie : 14 800

Estimation du nombre de chevaux pour 1 000 habitants

France : 9,6

Picardie : 7,9

Source : OESC (2002)

4. LES EMPLOIS

Les emplois dans la filière équine en 1999

Les sources de données

Le nombre d'emplois générés par la filière équine est délicat à estimer et reste un domaine peu connu. Pour pallier ce manque d'informations, l'Observatoire économique et social du cheval a mené une réflexion méthodologique sur le dénombrement et la caractérisation des emplois liés au cheval en France. Un vaste chantier de collecte de l'information est en cours. Les premiers résultats obtenus concernent les établissements équestres et les selleries.

Par ailleurs, la Basse Normandie a évalué le nombre d'emplois liés à l'élevage d'équidés dans sa région. Cette étude permet, en l'attente de données nationales, une transposition des résultats à d'autres régions. Cependant, de par les caractéristiques même de la Basse Normandie, première région française en élevage équin, les chiffres avancés devront être considérés comme vraisemblablement surestimés.

Les salariés des écuries des courses sont les seuls à être répertoriés. En effet, cette information est disponible auprès de l'Association de formation et d'action sociale des employés des courses (AFASEC) qui sert d'intermédiaire entre les employés et la mutuelle obligatoire à laquelle ils doivent souscrire.

Enfin les vétérinaires agréés au signalement équin et par là même intervenant sur le cheptel équin sont comptabilisés. Par ailleurs, on recense plusieurs sources sur les maréchaux ferrants. L'une d'elle est l'Annuaire du cheval (L'Eperon, 2000).

Source : OESC (2001)

Les emplois dans la filière équine en 2000

Nombre d'emplois

Contrairement à de nombreuses autres régions françaises (où l'élevage prédomine), le secteur générant le plus d'emplois en Picardie serait, de loin, le milieu des courses avec plus de 1000 emplois équivalents temps plein (dont plus de 900 salariés). Viendraient ensuite les établissements équestres (près de 900 emplois en 2000), puis les élevages (460 emplois).

EMPLOIS LIÉS A LA FILIERE EQUINE

Secteurs	Nombre de non salariés	Nombre de salariés	Nombre d'équivalents temps plein
Élevage			461 *
Établissements équestres	238	634	872
Vétérinaires	-	-	23
Maréchaux ferrants	-	-	25
Courses	88	917	1 005
Selleries	21	73	94
Haras nationaux	-		36
Autres secteurs	<i>Inconnus</i>		
			2 516

* Chiffre probablement surestimé

Source : OESC (2002)

5. LE STADE ELEVAGE

L'élevage

Définitions - Avertissements

Le Système d'information relatif aux équidés (SIRE) considère comme éleveur une année donnée tout propriétaire d'une jument saillie au cours de cette année de référence. Dans ce qui suit, certains éleveurs sont comptabilisés plusieurs fois car au sein d'une même catégorie (groupe de races) il arrive qu'ils produisent en différentes races.

Les juments saillies sont toujours comptabilisées suivant la race du produit à naître et non suivant leur propre race ou celle de l'étalon. Si une jument est revue (saillie par un autre étalon une même année) et ce pour produire dans une race différente de la première saillie, alors elle est comptabilisée deux fois.

A noter également qu'un étalon ayant changé de département de stationnement en cours de saison de monte est comptabilisé deux fois (une fois par département). Idem s'il change de catégorie (national , privé).

Les analyses sont détaillées suivant cinq grands types d'équidés qui regroupent les races suivantes :

Chevaux de selle : races françaises de chevaux de selle (Selle français, Anglo-arabe, cheval de selle, Arabe, Camargue, Castillon, Merens), races étrangères de chevaux de selle reconnues en France (Barbe, Appaloosa, Lipizzan, Lusitanien, Quater Horse, Shagya et Trakehner), chevaux appartenant au registre des chevaux de selle ou d'origine inconnue.

Chevaux de course : Trotteur français, Pur sang, chevaux appartenant au registre des chevaux de course ou d'origine inconnue.

Poneys : Dartmoor, Fjord, Poney français de selle, Haflinger, Highland, New-Forest, Pottock, Welsh, Connemara, Islandais, Landais, poneys appartenant au registre des poneys ou d'origine inconnue.

Chevaux de trait : Ardennais, Trait du Nord, Auxois, Boulonnais, Breton, Comtois, Percheron, Mulassier poitevin, Cob Normand, Cob, chevaux appartenant au registre des chevaux de trait ou d'origine inconnue.

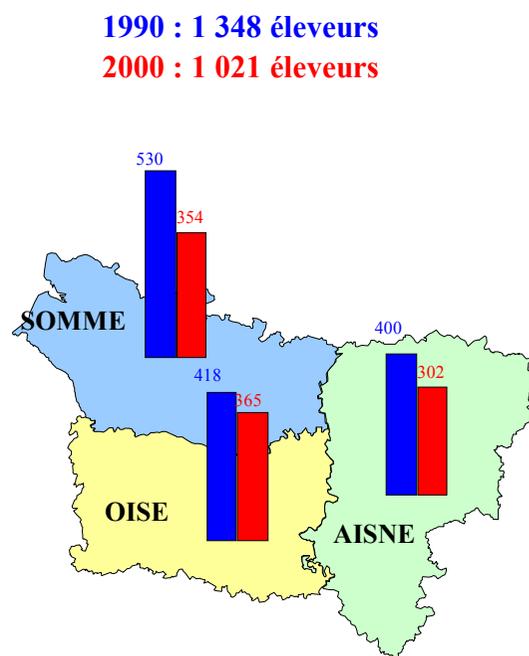
Ânes : Baudet du Poitou, Âne de Provence, Âne du Cotentin, Âne des Pyrénées, Âne Normand, Âne Grand noir du Berry, Mulet, Bardot, ânes appartenant au registre des ânes ou d'origine inconnue.

Les éleveurs en 2000

Répartition géographique - Nombre de juments saillies

La Picardie perd près de 25% de son effectif d'éleveurs sur les dix dernières années, baisse également observée en France mais de façon moindre (-10%). La Somme est le département le plus touché (-33%). Ses éleveurs sont à peu près bien répartis sur les trois départements. Avec 1,96 juments saillies par éleveur en 2000, la région se situe dans les six dernières régions françaises et bien en-dessous de la moyenne observée en France (2,36). Ses régions limitrophes (hormis la Champagne-Ardenne : 2,5) se situent également à moins de 2 juments saillies par éleveur.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVEURS PAR DEPARTEMENT



NOMBRE DE JUMENTS SAILLIES PAR ELEVEUR

Aquitaine	3,55
Languedoc-Roussillon	3,15
Midi-Pyrénées	2,75
Auvergne	2,61
Basse-Normandie	2,52
Champagne-Ardenne	2,50
Limousin	2,45
Franche-Comté	2,38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,38
Lorraine	2,38
Pays de La Loire	2,19
Bourgogne	2,19
Centre	2,19
Poitou-Charentes	2,15
Rhône-Alpes	2,07
Nord-Pas-de-Calais	2,00
Haute-Normandie	1,98
Picardie	1,96
Ile-de-France	1,89
Bretagne	1,84
Alsace	1,79
Outre-Mer	1,65
Corse	1,36
Tendance France	2,36

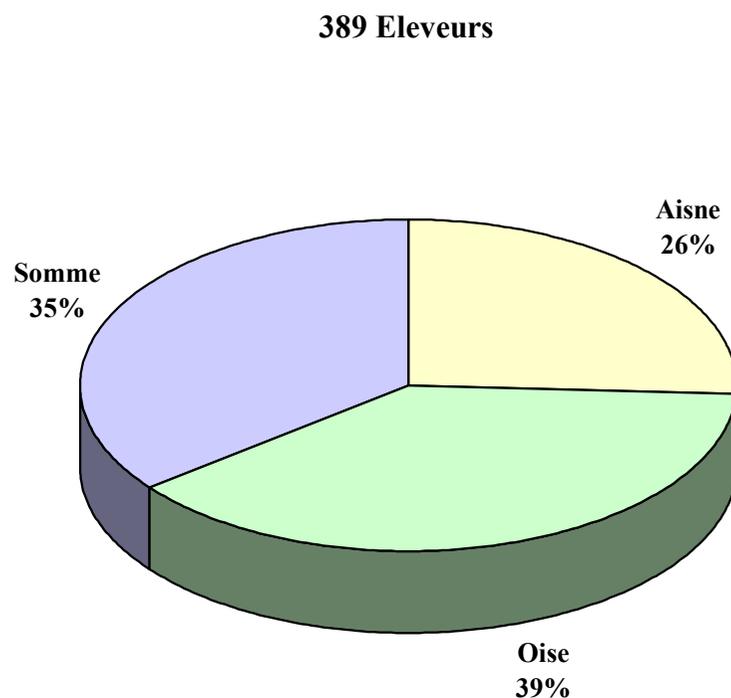
Source : SIRE (Données au 05/09/2001)

5.1. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE SELLE

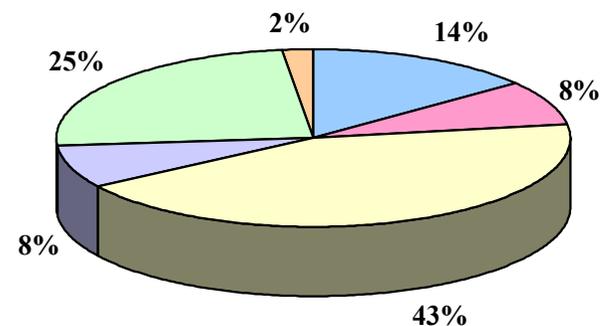
L'élevage des chevaux de selle en 2000 Localisation des éleveurs et techniques de monte

On recense 389 éleveurs de chevaux de selle en Picardie en 2000. 39% d'entre eux sont localisés dans l'Oise, 35% dans la Somme et 26% dans l'Aisne. L'insémination artificielle est très majoritaire avec 65% des saillies en IA en Picardie (56% en France). Cette différence est exclusivement due à la forte part de l'IA en réfrigéré (43% des saillies dans la région / 18% en France !), les autres types IA (frais et congelé) étant globalement deux fois moins représentés. La monte en liberté représente la même proportion de saillies en Picardie qu'en France et la monte en main est moins utilisée (25% / 33% en France).

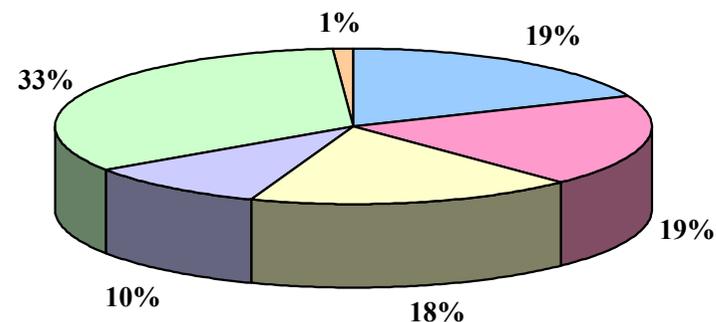
LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE SELLE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN PICARDIE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



■ IA congelé ■ IA frais ■ IA réfrigéré ■ Liberté ■ Main ■ Autre

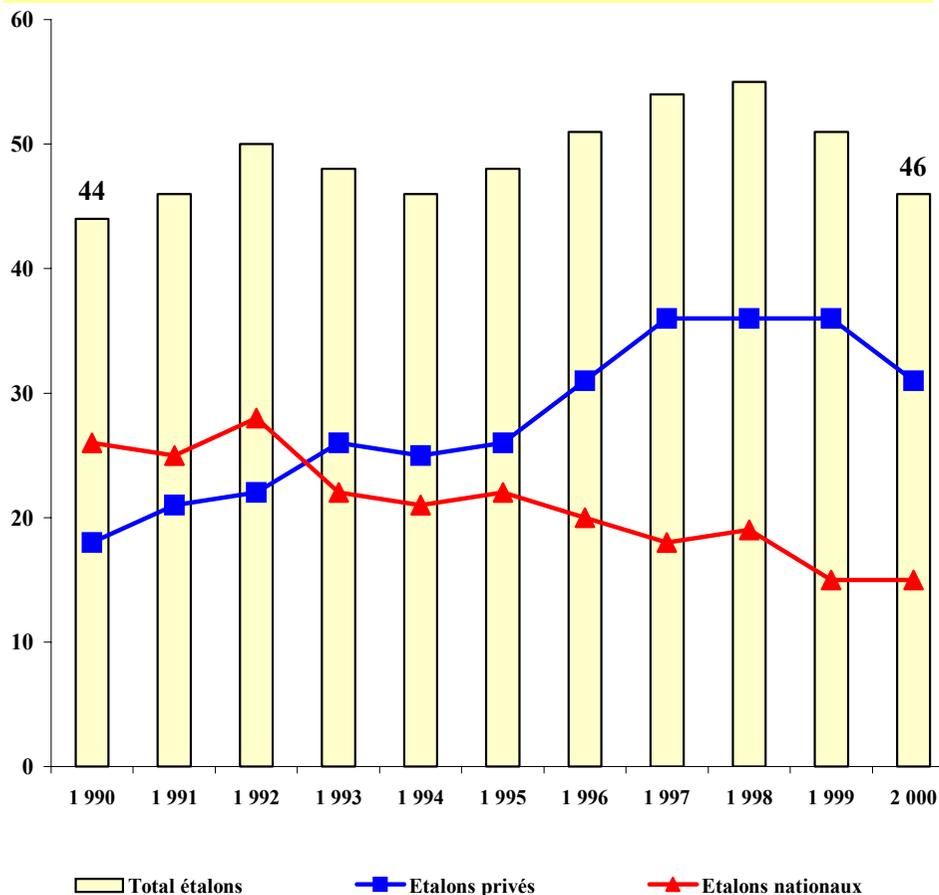
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

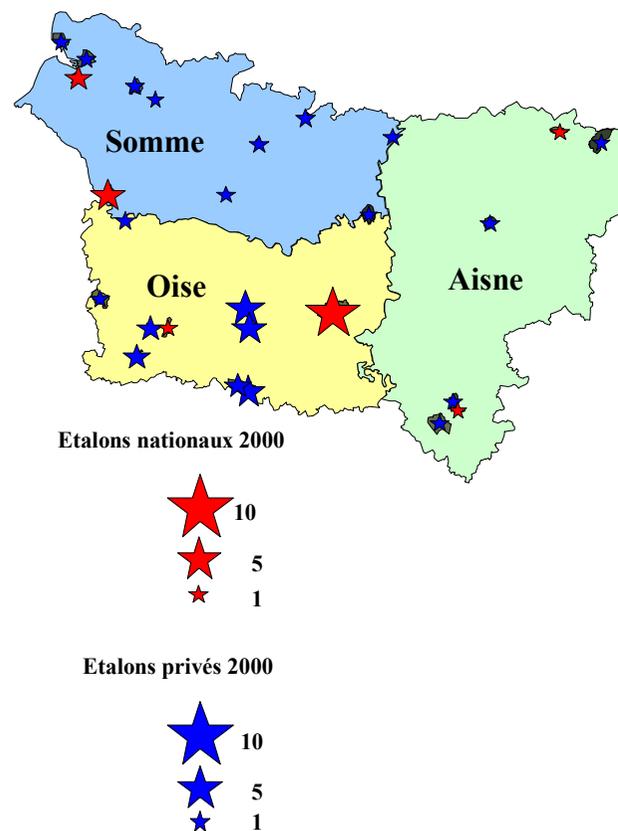
Les étalons actifs

Pour un nombre d'étalons actifs de selle globalement stable sur les dix dernières années (environ 50 étalons en 2000), on observe une augmentation des étalons privés (+72%) et une diminution des étalons nationaux (-42%). C'est l'Oise qui accueille la majorité des étalons qu'ils soient publics ou privés. Les étalons privés sont présents dans les trois départements alors que l'Aisne n'abrite que très peu d'étalons nationaux.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE SELLE PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS DE SELLE



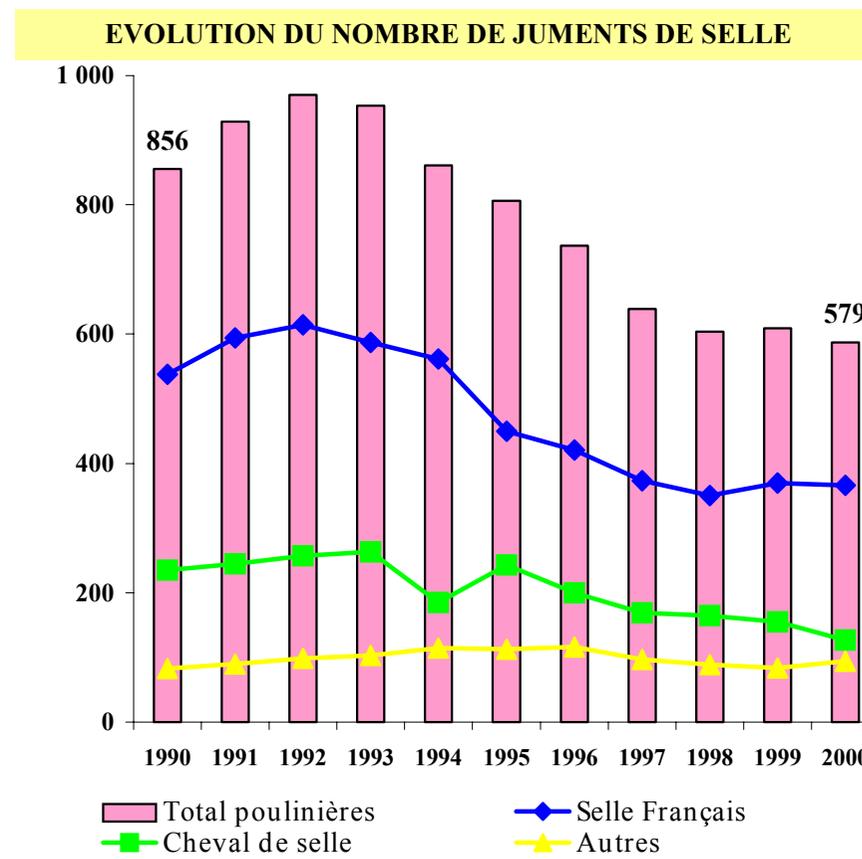
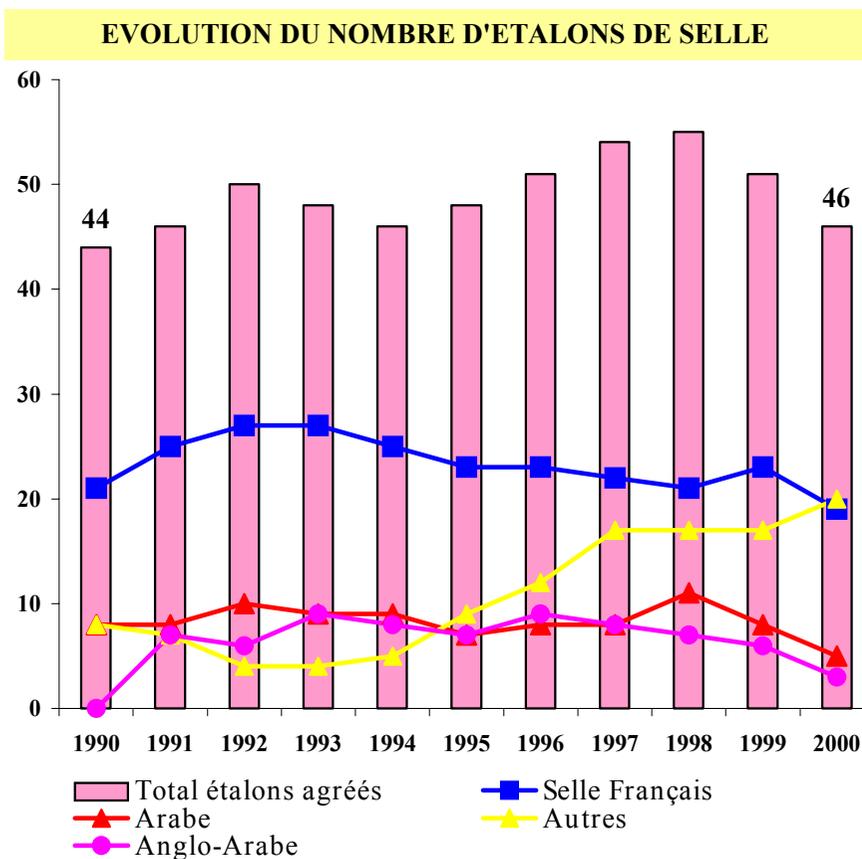
Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

L'évolution du potentiel de production

Le nombre des étalons de selle présents en Picardie est stable sur les dix dernières années et représente 46 étalons en 2000. Un peu moins de la moitié sont de race Selle Français, les autres races bien représentées étant l'Arabe et l'Anglo-Arabe (avec à elles deux, 8 sujets en 2000 !). Ces trois races présentent des effectifs relativement identiques entre 1990 et 2000.

En revanche, l'évolution du nombre de juments de selle est en forte diminution (-32% en dix ans). Les juments de race Selle Français perdent près d'un tiers de leur effectif et celles de race Cheval de selle près de la moitié.



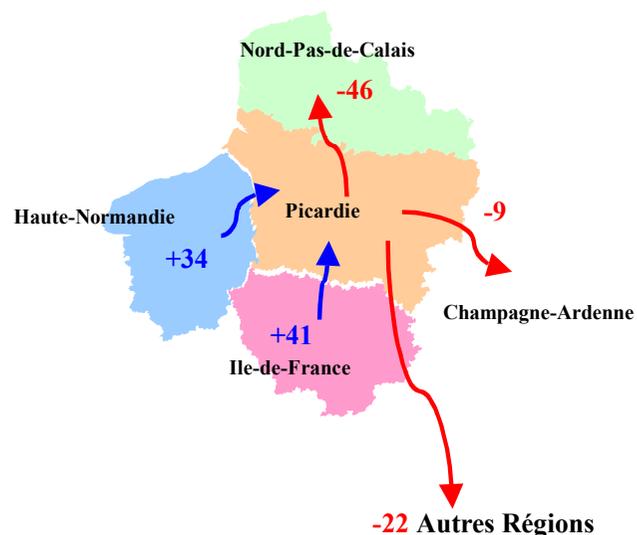
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

La race de juments la plus représentée en Picardie est le Selle Français (63% de l'effectif total). Cette proportion est encore plus accentuée dans les régions limitrophes, contrairement à la moyenne française où cette race totalise à peine plus de la moitié du cheptel. Viennent ensuite la race Cheval de selle (près d'un quart des juments picardes) et l'Arabe (2% en Picardie / 9% en France). Environ 400 juments de selle stationnées en Picardie y restent pour la saillie. Toutefois le flux sortant de poulinières vers une autre région est relativement important (près de 200 juments) mais équilibré par un flux tout aussi conséquent des juments entrées pour se faire saillir (en provenance de l'Ile-de-France et de la Haute-Normandie).

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE SELLE



Juments stationnées et saillies en PICARDIE **408**
Juments stationnées en PIC et saillies hors PIC **171**
Juments stationnées hors PIC et saillies en PIC **169**

Solde des mouvements de poulinières

NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE SELLE A L'ELEVAGE

	Total	Selle Français	Cheval de selle	Arabe	Autres
Nord-Pas-de-Calais	776	515	190	19	52
Ile-de-France	671	463	129	35	44
Haute-Normandie	586	407	134	14	31
Picardie	579	362	125	14	78
Champagne-Ardenne	562	417	120	8	17
Moyenne France	990	534	170	85	201

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage de chevaux de selle en 2000

Les mouvements de poulinières

*Observatoire économique
et social du cheval*

Au regard des autres régions françaises, la Picardie se situe dans la moyenne en terme de flux de poulinières avec un solde proche de 0, mais avec des flux d'entrées et de sorties importants (3ème région en termes de flux de poulinières). Si la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais semblent plutôt attirer les éleveurs (soldes très positifs), ce n'est pas le cas de la Haute-Normandie et de l'Ile-de-France (soldes très négatifs).

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	3 498	807	19%	201	5%	606
Limousin	588	330	36%	127	18%	203
Champagne-Ardenne	498	186	27%	64	11%	122
Nord-Pas-de-Calais	702	134	16%	74	10%	60
Aquitaine	1 062	294	22%	259	20%	35
Centre	717	293	29%	269	27%	24
Bourgogne	762	217	22%	206	21%	11
Languedoc-Roussillon	720	221	23%	213	23%	8
Outre-Mer	53	0	0%	1	2%	-1
Franche-Comté	416	85	17%	87	17%	-2
Picardie	408	169	29%	171	30%	-2
Corse	80	0	0%	3	4%	-3
Poitou-Charentes	626	198	24%	208	25%	-10
Auvergne	683	150	18%	173	20%	-23
Midi-Pyrénées	2 169	303	12%	328	13%	-25
Bretagne	1 006	142	12%	194	16%	-52
Alsace	244	25	9%	87	26%	-62
Lorraine	693	66	9%	182	21%	-116
Provence-Alpes-Côte d'Azur	642	72	10%	198	24%	-126
Rhône-Alpes	1 136	144	11%	286	20%	-142
Haute-Normandie	310	126	29%	276	47%	-150
Ile-de-France	341	162	32%	330	49%	-168
Pays de la Loire	1 137	169	13%	347	23%	-178

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

L'élevage des chevaux de selle ***Définitions***

Les primes aux éleveurs sont des encouragements versés aux naisseurs de produits ayant gagné une certaine somme en compétition. Cette somme varie selon l'âge du cheval et la discipline dans laquelle il concourt.

Parmi les chevaux de selle, les Selle français (SF) et certains Anglo-arabe (AA) se distinguent par une orientation marquée vers une utilisation en sports équestres et plus particulièrement en saut d'obstacles ou concours complet. Les indices génétiques de réussite en saut d'obstacles (BSO) ou en concours complet (BCC) constituent une façon d'estimer la capacité d'un reproducteur à transmettre des qualités de réussite en compétitions de saut d'obstacles ou de complet à ses descendants. Ils sont toujours accompagnés de leurs coefficients de détermination (CD), chiffres compris entre 0 et 1, qui indiquent la fiabilité du BSO ou BCC (plus le CD est proche de 1, plus la valeur du BSO ou BCC est fiable).

Les points de prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et de leurs apparentés. Elles expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction.

Source : OESC (2000)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Primes aux naisseurs versées en 2000

*Observatoire économique
et social du cheval*

Les primes aux naisseurs versées aux éleveurs en 2000 concernent des performances exécutées par les chevaux en 1998. Au milieu du classement des régions françaises tant en nombre d'éleveurs primés (13^{ème} région) qu'en nombre de chevaux primés (12^{ème} région), la Picardie se place en 10^{ème} position concernant le montant de la prime par cheval avec 283 euros (1 858 F). Ce montant, inférieur à la moyenne nationale (310 euros soit 2 033 F), renseigne sur le niveau de production relativement moyen en chevaux de selle dans la région picarde.

	NOMBRE D'ELEVEURS	NOMBRE DE CHEVAUX PRIMES	PRIME PAR CHEVAL (en Francs)
Bourgogne	94	134	2765
Pays de la Loire	249	310	2390
Basse-Normandie	843	1 394	2221
Haute-Normandie	71	98	2160
Corse	1	1	2102
Limousin	70	110	2042
Languedoc-Roussillon	16	23	1930
Champagne-Ardenne	55	87	1922
Ile-de-France	111	152	1911
Picardie	77	112	1858
Midi-Pyrénées	119	140	1848
Centre	136	189	1817
Nord-Pas-de-Calais	93	122	1763
Bretagne	125	175	1665
Aquitaine	107	143	1662
Franche-Comté	40	53	1611
Auvergne	55	73	1596
Lorraine	92	136	1587
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	19	1578
Poitou-Charentes	82	99	1577
Rhône-Alpes	94	124	1555
Alsace	15	19	1430
FRANCE	2 564	3 713	2033

Source : SIRE (2000)

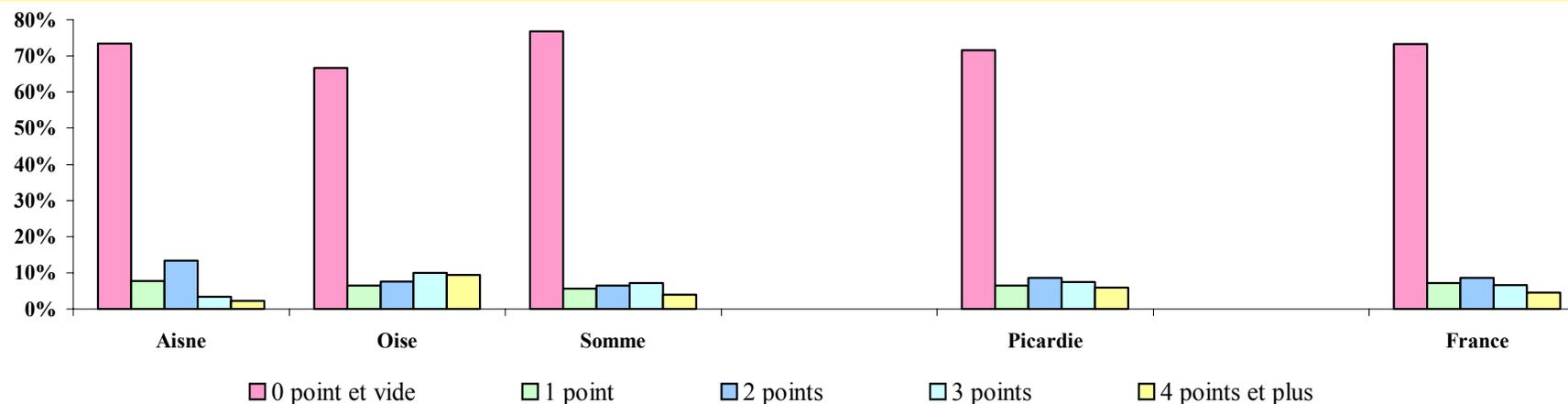
L'élevage des chevaux de selle en 2000

Prime d'aptitude à la compétition équestre

Les points de Prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et de leurs apparentés. Elles expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction en 2000. La Picardie (386 juments saillies en 1999) se distingue par un niveau de testage des juments produisant dans la race Selle Français similaire à celui observé en France : 28% des juments produisant en Selle Français ont au moins un point. Plus précisément, 6% des juments ont un point, 9% en ont deux, 8% trois et 6% ont quatre points PACE et plus.

REPARTITION DES POINTS PACE DES JUMENTS SAILLIES EN 1999 POUR PRODUIRE EN SELLE FRANCAIS, ANGLO-ARABE ET STATIONNEES EN PICARDIE

	Pas de point	1 point	2 points	3 points	4 points et plus
Anglo-Arabe	13	1	0	2	0
Selle Français	263	24	33	27	23
TOTAL	276	25	33	29	23

REPARTITION DES POINTS PACE DES JUMENTS SAILLIES EN 1999 POUR PRODUIRE EN SELLE FRANCAIS ET ANGLO-ARABE


Source : SIRE (données au 07/07/2000)

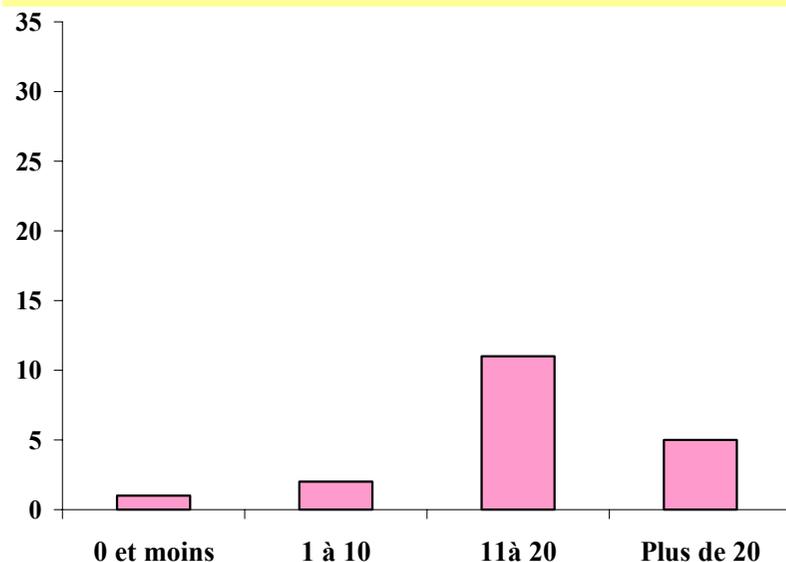
L'élevage des chevaux de selle en 2000

Niveau génétique des étalons en saut d'obstacles

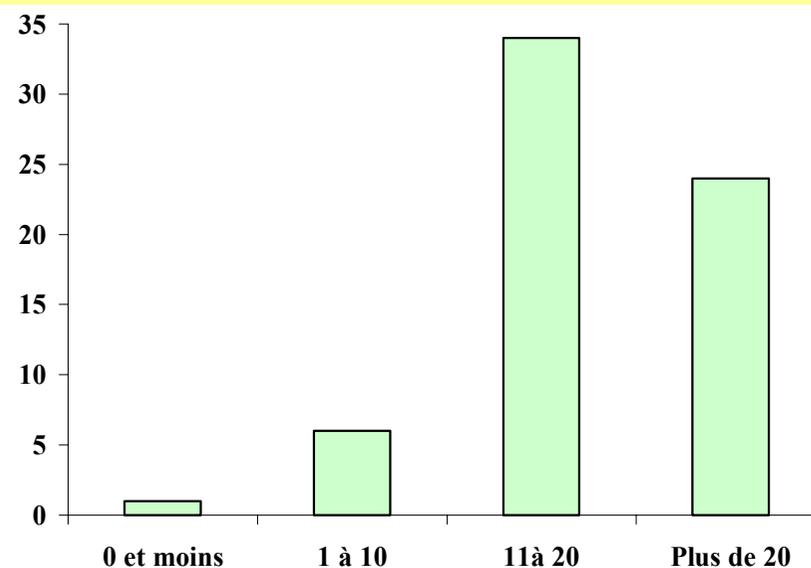
Bien que les étalons Selle Français stationnés en Picardie aient un niveau génétique plus élevé que celui des étalons Selle Français utilisés en France (BSO moyen=17,06 en Picardie contre 15,08 en France), les éleveurs utilisent quelques étalons hors région dont le niveau génétique est encore meilleur (18,95). Quant aux étalons Anglo-Arabe, deux sont stationnés dans la région et six utilisés et leur niveau génétique est supérieur à celui des étalons Anglo-Arabe utilisés en France (respectivement 7 pour les étalons stationnés, 13,17 pour les "utilisés en Picardie" et 6,51 en France).

	Stationnés en Picardie			Utilisés en Picardie			Utilisés en France		
	AA+SF+SE	SF+SE	AA	AA+SF+SE	SF+SE	AA	AA+SF+SE	SF+SE	AA
Nombre d'étalons	19	17	2	65	59	6	686	586	100
BSO moyen	16,00	17,06	7,00	18,42	18,95	13,17	13,83	15,08	6,51
CD moyen	0,66	0,64	0,84	0,70	0,70	0,73	0,68	0,69	0,66

**BSO DES ETALONS AA ET SF STATIONNES
EN PICARDIE ET AYANT SAILLI EN 2000**



**BSO DES ETALONS AA ET SF UTILISES
EN PICARDIE ET AYANT SAILLI EN 2000**



Source : SIRE (Données au 02/01/2001)

L'élevage des chevaux de selle en 2000

Niveau génétique des juments en sports hippiques en 1998

Les données suivantes proviennent d'une étude menée par Luc Tavernier en 1999 sur des données 1998. Le pourcentage de juments indicées dans la circonscription de Compiègne est supérieur à celui de la France. Les juments produisant en Selle Français ont un niveau génétique inférieur à la moyenne nationale pour la production en saut d'obstacles (BSO), en concours complet (BCC) et en dressage (BDR). C'est l'inverse pour les juments produisant en Anglo-Arabe dans les trois disciplines étudiées (BCC, BDR et surtout BSO, supérieurs à la moyenne française).

<i>Juments saillies pour produire en ...</i>	<u>Compiègne</u>	<i>Selle Français</i>	<u>France</u>
Nombre de juments saillies	937		12 948
% de juments indicées	49%		47%
BSO moyen	0,42		1,50
CD BSO moyen	0,44		0,44
BCC moyen	-4,74		-4,27
CD BCC moyen	0,14		0,14
BDR moyen	-4,62		-4,04
CD BDR moyen	0,19		0,20
		<i>Anglo-Arabe</i>	
Nombre de juments saillies	32		1 895
% de juments indicées	25%		22%
BSO moyen	-3,22		-7,11
CD BSO moyen	0,37		0,34
BCC moyen	-2,09		-2,32
CD BCC moyen	0,14		0,15
BDR moyen	-7,84		-8,66
CD BDR moyen	0,19		0,18

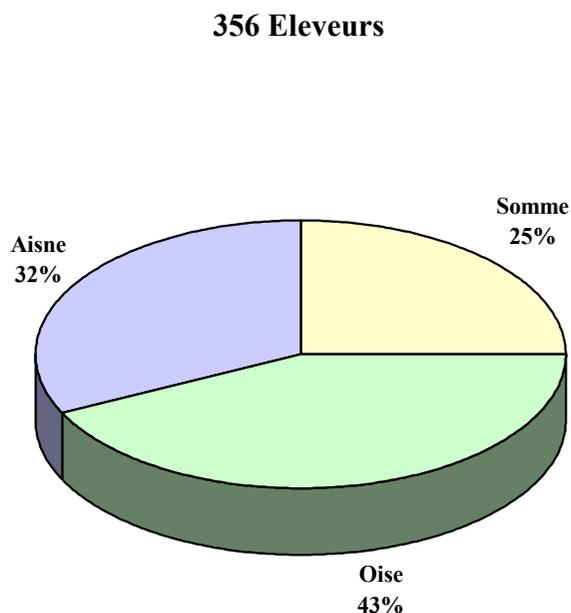
Source : Luc TAVERNIER (1999)

5.2. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE COURSE

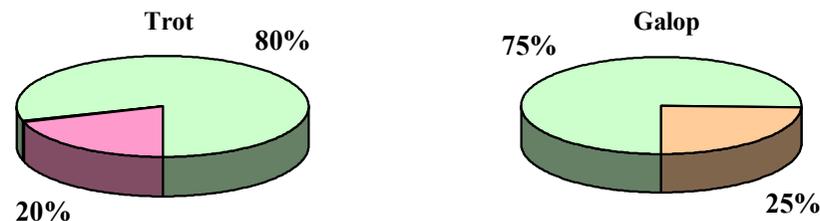
L'élevage des chevaux de course en 2000 Localisation des éleveurs et techniques de monte

356 éleveurs de chevaux de course sont comptabilisés en Picardie (autant que les éleveurs de chevaux de selle). Près de la moitié est localisée dans l'Oise, un tiers dans l'Aisne et un quart dans la Somme. Les types de saillies pratiqués dans la région sont sensiblement différents de ceux observés en France. Chez les Trotteurs, la monte est très traditionnelle avec 80% de monte en main (30% en France). Chez les Galopeurs, la part "Autre type de monte" représente les saillies IA en frais, pratiquées uniquement pour les croisements, l'IA étant interdite chez les Pur-Sang.

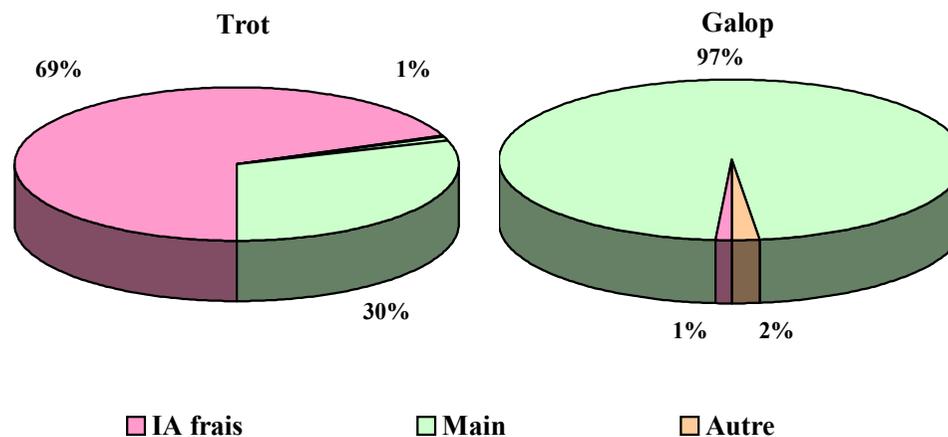
LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE COURSE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN PICARDIE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



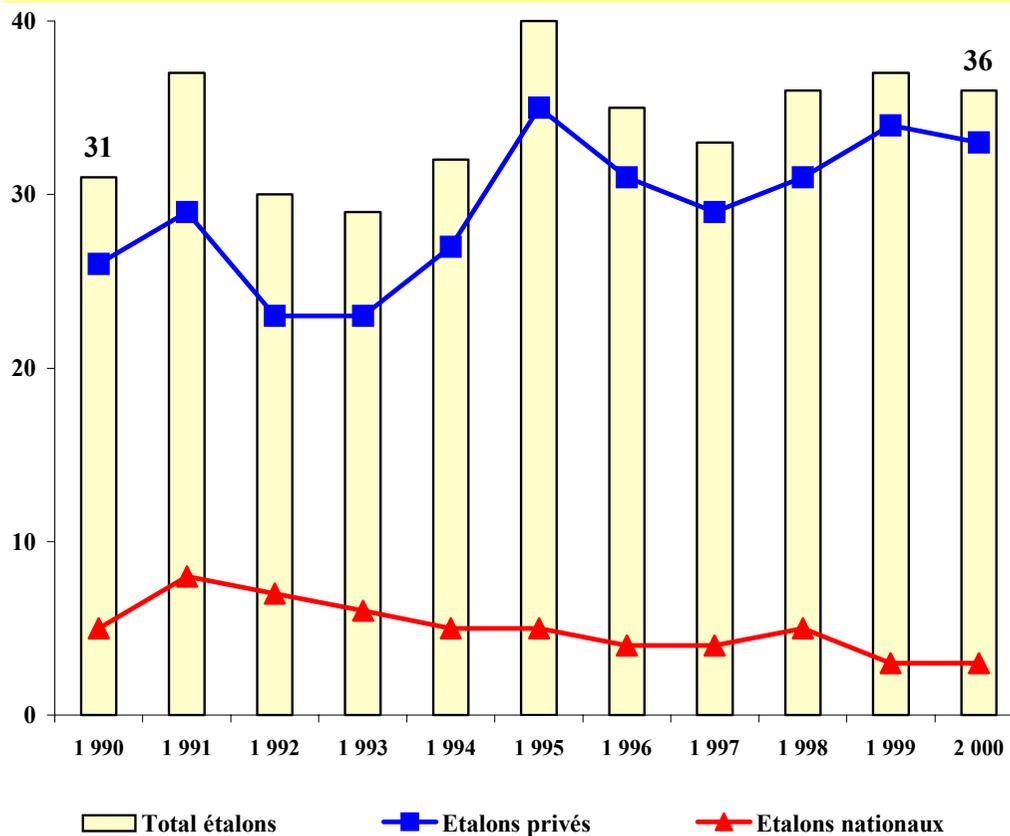
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

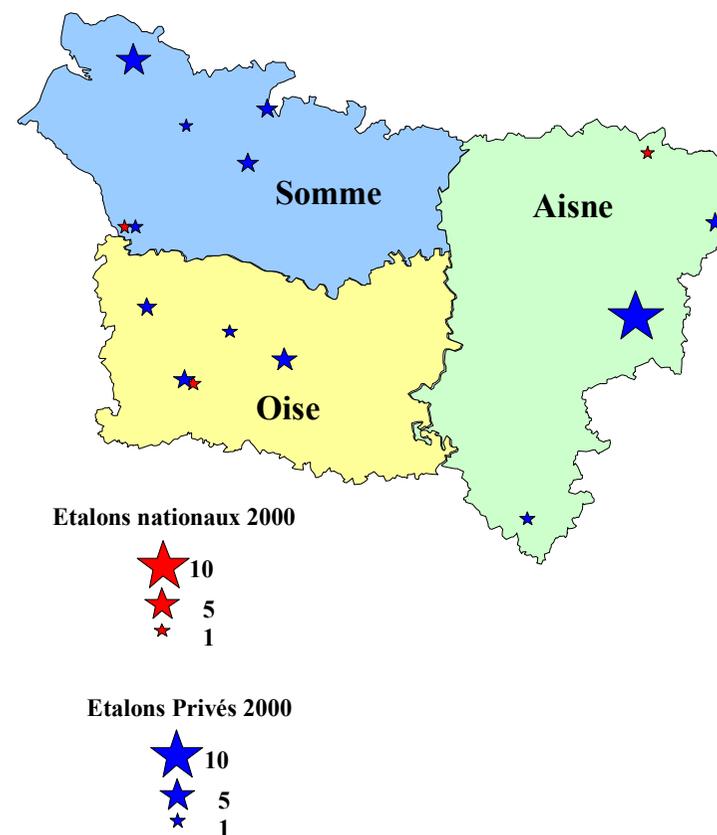
Les étalons actifs

L'effectif des étalons de course en Picardie est stable sur les dix dernières années (avec une légère tendance à l'augmentation: 16%). 33 des 36 étalons appartiennent au secteur privé, seuls 3 sont nationaux. Leur répartition sur le territoire régional semble équitable entre les trois départements.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE COURSE PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT
DES ETALONS ACTIFS DE COURSE



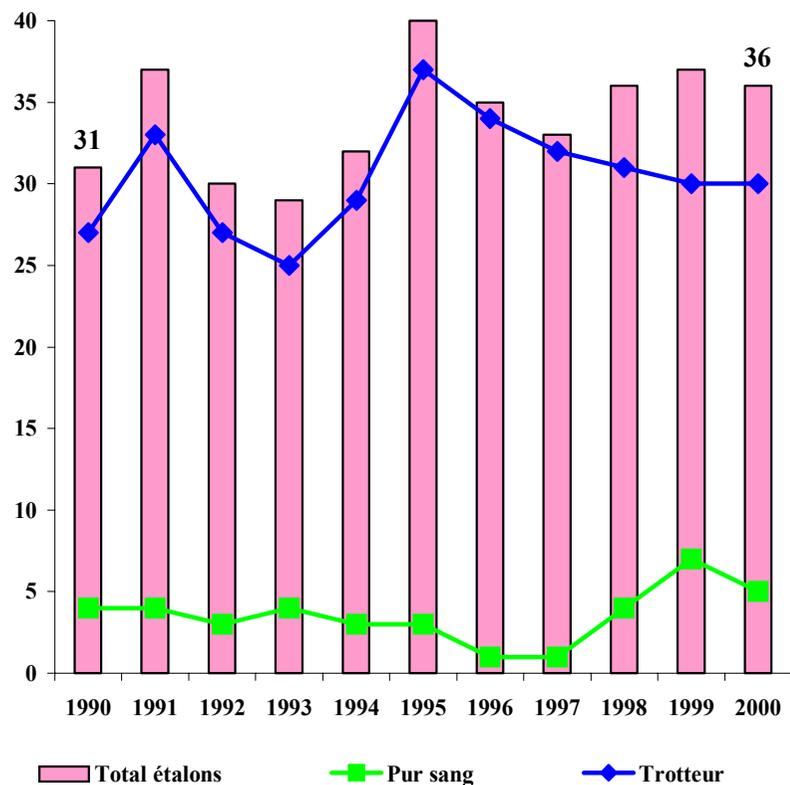
Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

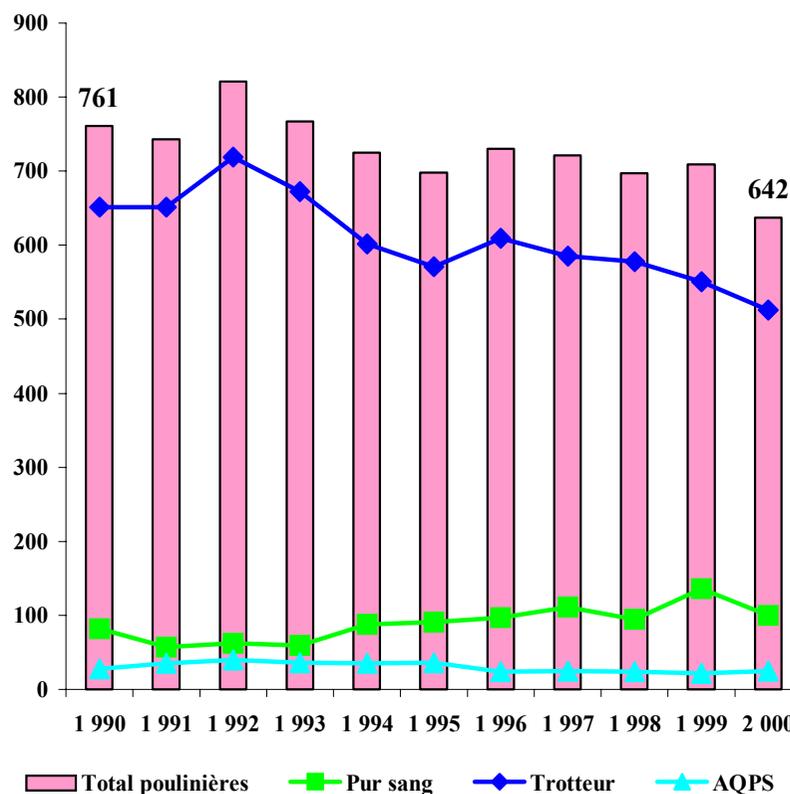
L'évolution du potentiel de production

Alors que le potentiel de production mâle voit son effectif augmenter de 16% depuis 1990 (36 étalons de course en 2000), celui des femelles diminue de 16% sur cette même période (642 juments). Dans les deux cas, la race Trotteur est largement majoritaire avec plus de 8 étalons sur 10 et exactement 8 juments sur 10. Le reste des étalons est donc de race Pur-Sang et les juments se partagent entre 16% de race Pur-Sang et 4% de race Autre Que Pur-Sang. L'effectif des juments de race Trotteur a diminué lors de la dernière décennie alors que celui des juments de race Pur-Sang ou AQPS est resté stable.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE COURSE



EVOLUTION DU NOMBRE DE JUMENTS DE COURSE

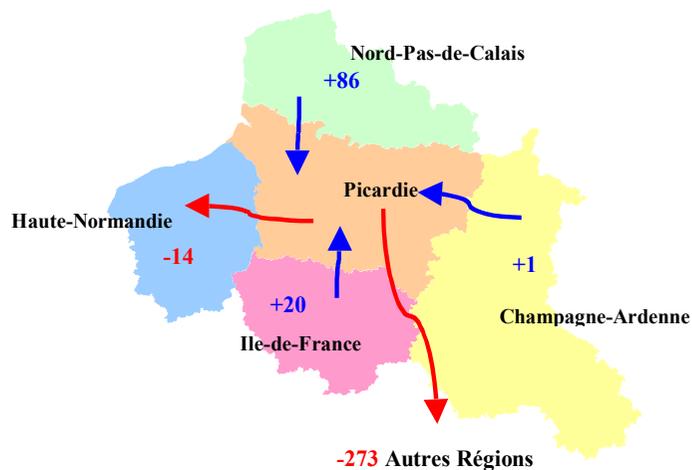


Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000 Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

En France, 63% des juments de course à l'élevage sont de race Trotteur. La Picardie ainsi que toutes ses régions limitrophes montrent un potentiel femelle Trotteur beaucoup plus conséquent : de 77% de l'effectif en Ile-de-France à 89% en Champagne-Ardenne en passant par 81% en Picardie. Seules 228 juments de courses picardes restent à la saillie dans la région ; 414 juments stationnées en Picardie en sortent pour aller chercher de la génétique mâle à l'extérieur, notamment en Haute-Normandie et dans d'autres régions françaises non limitrophes (flux négatif de 273 juments !).

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE COURSE



NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE COURSE A L'ELEVAGE

	Total	Trotteur	Pur-Sang	AQPS
Haute-Normandie	1 007	823	147	37
Nord-Pas-de-Calais	768	635	79	54
Ile-de-France	733	568	143	22
Picardie	642	519	98	25
Champagne-Ardenne	195	174	11	10
Moyenne France	1 157	734	314	108

Juments stationnées et saillies en PICARDIE **228**
Juments stationnées en PIC et saillies hors PIC **414**
Juments stationnées hors PIC et saillies en PIC **234**

Solde des mouvements de poulinières

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des chevaux de course en 2000

Les mouvements de poulinières

*Observatoire économique
et social du cheval*

La Picardie, comme toutes les régions françaises sauf la Basse-Normandie, ne semble pas attirer beaucoup les éleveurs pour y amener leurs juments à la saillie. Le nombre de juments entrées (234) est, en effet, très inférieur au nombre de juments sorties (414) : d'où le solde très négatif de -180. Toutes ses régions voisines ont des soldes de flux de poulinières négatifs, leur génétique mâle n'attire donc pas particulièrement les éleveurs picards non plus.

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	8 801	5 321	38%	858	9%	4463
Outre-Mer	123	0	0%	4	3%	-4
Corse	14	0	0%	7	33%	-7
Languedoc-Roussillon	19	5	21%	28	60%	-23
Franche-Comté	19	16	46%	43	69%	-27
Midi-Pyrénées	352	233	40%	260	42%	-27
Auvergne	277	280	50%	326	54%	-46
Haute-Normandie	336	618	65%	671	67%	-53
Lorraine	188	24	11%	96	34%	-72
Champagne-Ardenne	74	48	39%	121	62%	-73
Alsace	43	9	17%	89	67%	-80
Limousin	119	31	21%	137	54%	-106
Bourgogne	510	282	36%	419	45%	-137
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	3	21%	180	94%	-177
Picardie	228	234	51%	414	64%	-180
Poitou-Charentes	238	184	44%	379	61%	-195
Centre	337	380	53%	580	63%	-200
Rhône-Alpes	320	99	24%	389	55%	-290
Aquitaine	416	108	21%	449	52%	-341
Nord-Pas-de-Calais	273	58	18%	495	64%	-437
Pays de la Loire	3 580	1 464	29%	2 015	36%	-551
Ile-de-France	20	13	39%	713	97%	-700
Bretagne	666	252	27%	963	59%	-711

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

L'élevage des chevaux de course en 2000

Primes aux éleveurs des galopeurs

Les primes aux éleveurs des chevaux de course représentent un pourcentage fixe des gains en courses des chevaux gagnants ou classés. Elles sont gérées par les sociétés mères, France galop et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF). Faute de données, ne sont présentées ici que les primes aux éleveurs des chevaux de course au galop. Si la Picardie ne se distingue pas particulièrement pour le nombre d'éleveurs primés (10^{ème} région française) et pour le nombre de chevaux primés (8^{ème} région), elle est en 2^{nde} position concernant la prime obtenue par cheval, juste derrière l'Ile-de-France et bien au-dessus de la moyenne nationale (1500 euros / cheval soit 9 835 F).

	NOMBRE D'ÉLEVEURS	NOMBRE DE CHEVAUX PRIMÉS	PRIME PAR CHEVAL (en Francs)
Ile-de-France	324	1 249	15 219
Picardie	86	378	14 106
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51	164	11 400
Nord-Pas-de-Calais	40	119	11 049
Basse-Normandie	512	2 112	10 887
Franche-Comté	12	21	10 660
Aquitaine	256	740	9 361
Rhône-Alpes	70	141	9 244
Bourgogne	177	515	9 000
Lorraine	76	245	8 547
Poitou-Charentes	82	200	8 380
Pays de la Loire	749	1 934	8 337
Haute-Normandie	66	177	7 845
Limousin	85	207	7 776
Auvergne	98	269	7 698
Midi-Pyrénées	147	386	7 538
Languedoc-Roussillon	8	14	6 938
Champagne-Ardenne	11	20	5 958
Bretagne	300	554	5 601
Corse	63	95	4 887
Centre	87	168	4 126
Alsace	45	70	3 007
France	3 345	9 778	9 835

Source : France Galop (2000)

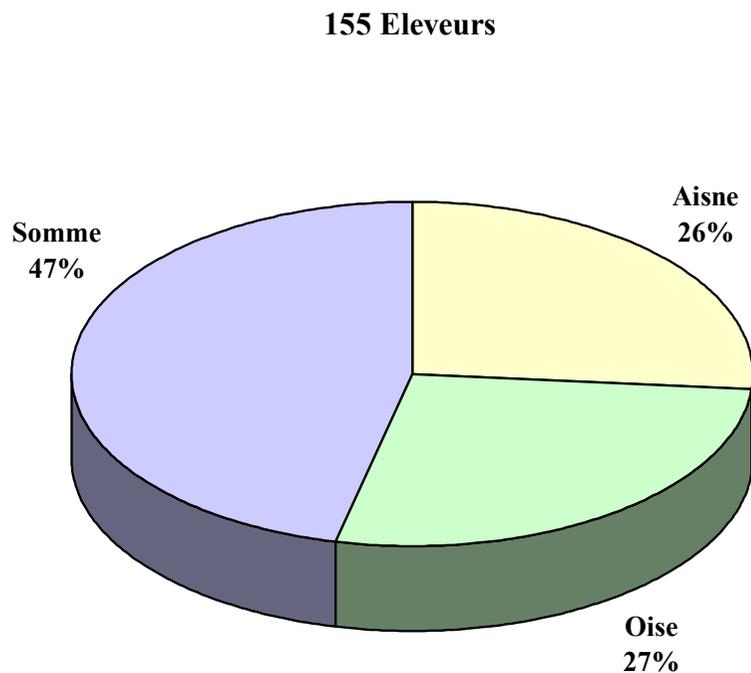
5.3. L'ELEVAGE DES PONEYS

L'élevage des poneys en 2000

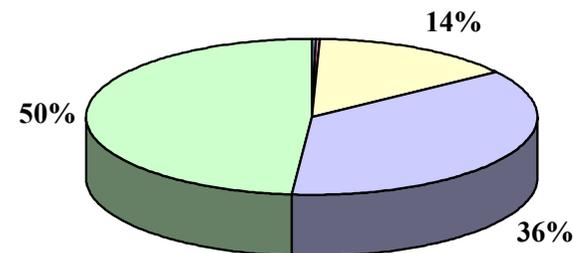
Localisation des éleveurs et techniques de monte

Sur les 155 éleveurs de poneys de Picardie, et contrairement aux éleveurs de chevaux de selle et de course, près de la moitié sont localisés dans la Somme (47%), la moitié restante se partage équitablement entre l'Oise (27%) et l'Aisne (26%). Les techniques de monte utilisées sont proches de celles de la France. 50% des saillies ont lieu en monte en main et 36% en liberté. Toutefois par rapport au profil français, la monte en liberté est un peu moins pratiquée au profit de l'insémination artificielle (14% en Picardie / 9% en France).

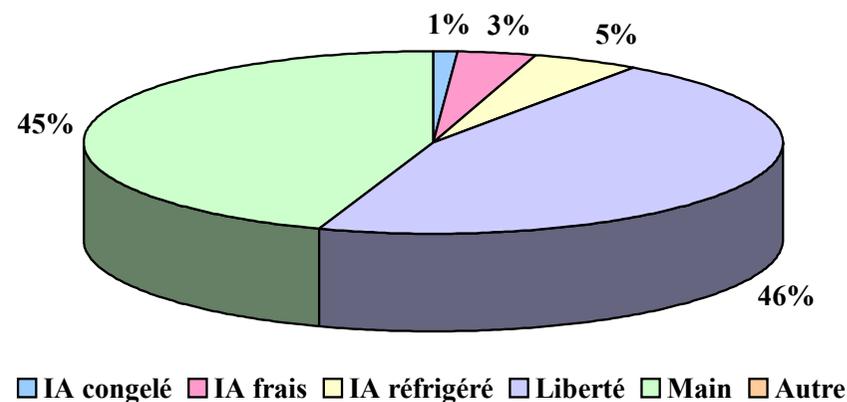
LOCALISATION DES ELEVEURS DE PONEYS



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN PICARDIE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



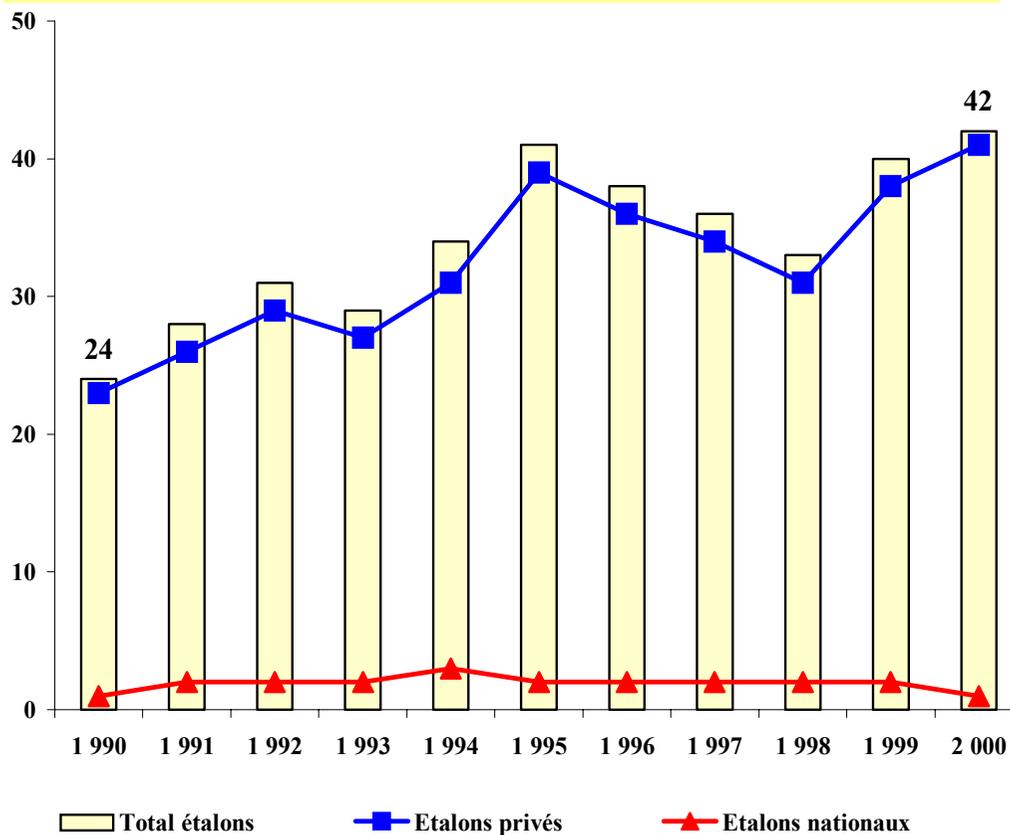
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des poneys en 2000

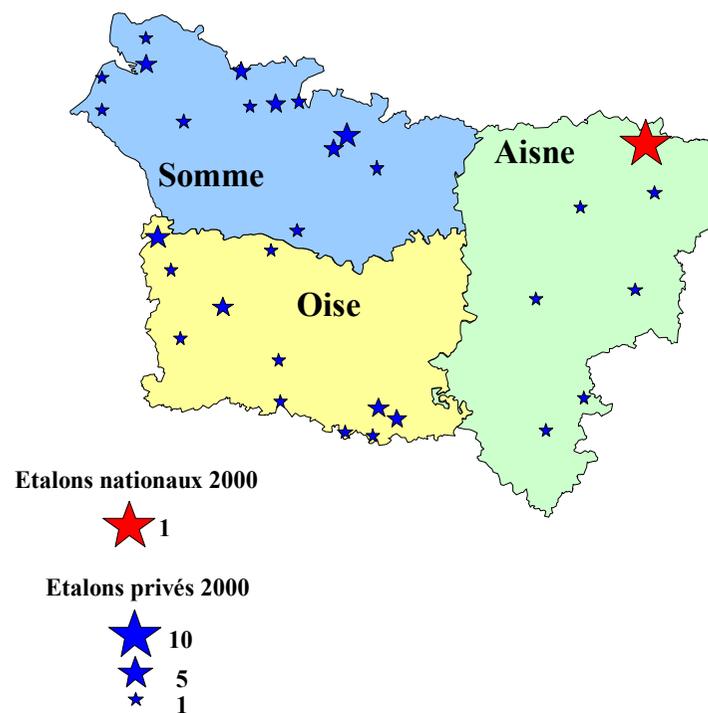
Les étalons actifs

La progression de l'effectif d'étalons poneys est considérable (multiplié par 2) sur les 10 dernières années et est due à l'augmentation du nombre d'étalons privés. Un seul étalon national est présent en Picardie en 2000, comme en 1990. Les lieux de stationnement des étalons poneys privés sont équitablement répartis sur l'ensemble de la région et le seul étalon poney des Haras nationaux est stationné dans l'Aisne.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS PONEYS PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS PONEYS



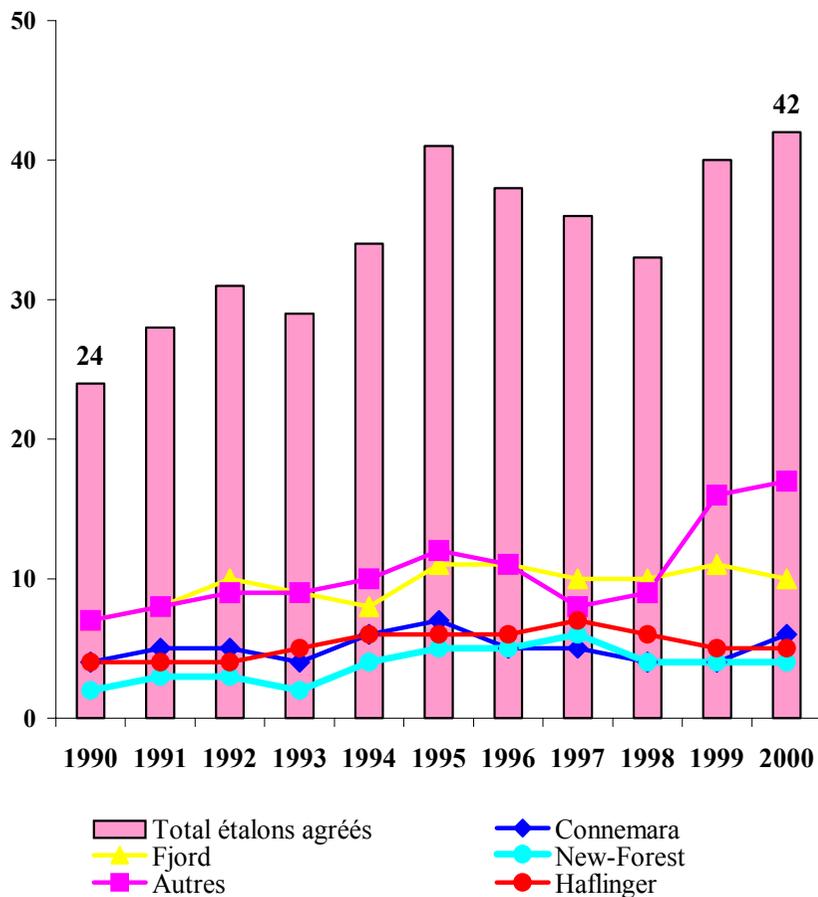
Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des poneys en 2000

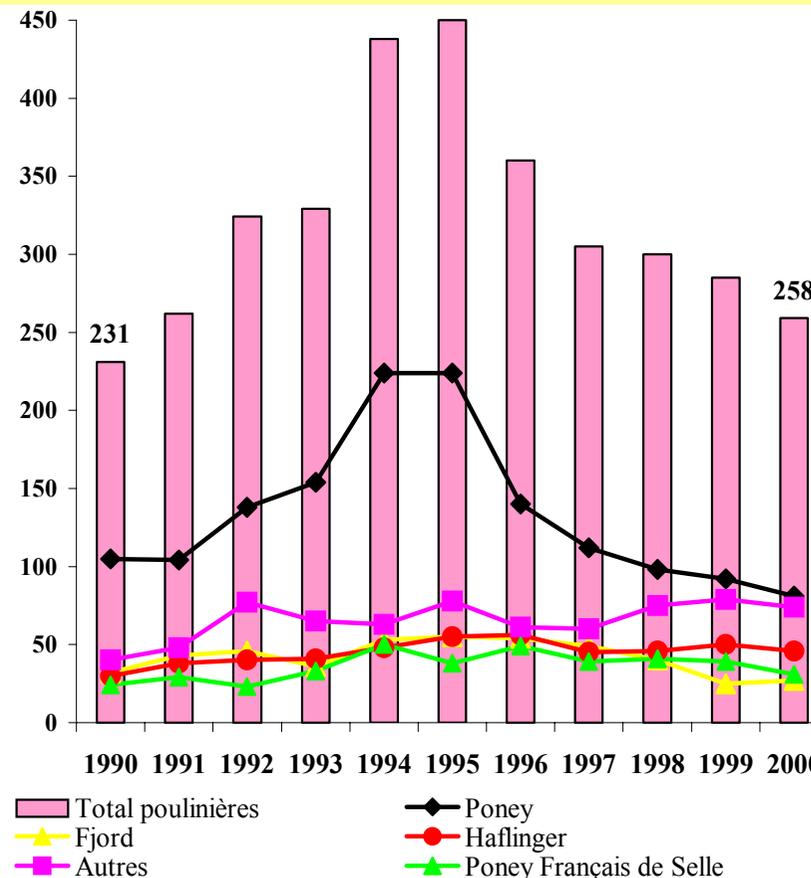
L'évolution du potentiel de production

La forte augmentation de l'effectif des étalons poneys en Picardie (+75%) n'est pas due à une race en particulier. Aucune race n'est réellement majoritaire et la progression observée l'est dans les différentes races entre 1990 et 2000 : Fjord, Connemara, Haflinger et New-Forest. Le nombre de ponettes est également en hausse de 12% sur dix ans, avec un pic important en 1994-1995 (450 ponettes, dont notamment 224 de race Poney). En 2000, sur les 260 ponettes recensées, aucune race ne prédomine vraiment entre les races Poney, Haflinger, Poney Français de Selle et Fjord.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS PONEYS



EVOLUTION DU NOMBRE DE PONETTES



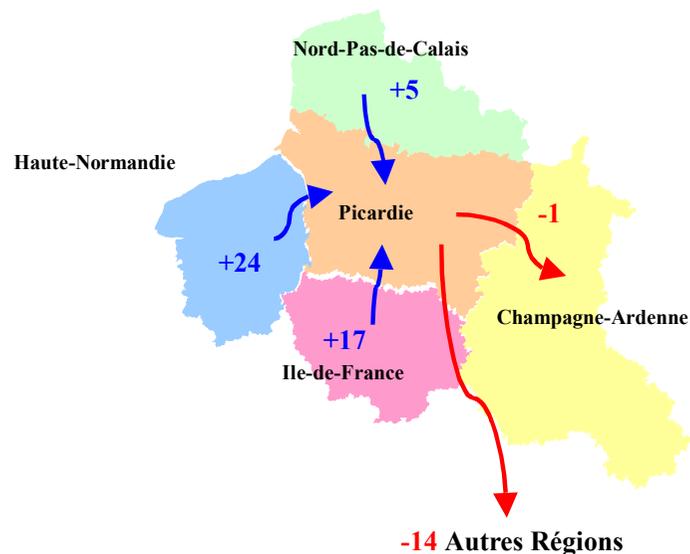
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et 26/09/2001)

L'élevage des poneys en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

La Picardie présente un nombre de poulinières ponettes à l'élevage moyen (258 ponettes saillies en 2000), en-dessous de la moyenne par région (388) et derrière le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie (respectivement 321 et 298). La région se distingue des résultats nationaux par une proportion importante de ponettes de race Haflinger (18% en Picardie et 12% en Nord-Pas-de-Calais / 6% en France). Plus de 200 ponettes stationnées en Picardie y sont également saillies. En comparaison à ces 200 ponettes "fixes", les flux sortant sont relativement conséquents (52 juments) ainsi que les flux entrants en provenance de la Haute-Normandie et de l'Ile-de-France (83 ponettes concernées).

MOUVEMENT DES PONETTES



NOMBRE EN TETES DE PONETTES A L'ELEVAGE

	Total	Poney	Poney français de selle	Haflinger	Autres
Nord-Pas-de-Calais	321	114	68	38	101
Haute-Normandie	298	83	51	16	148
Picardie	258	82	31	46	99
Ile-de-France	141	42	48	15	36
Champagne-Ardenne	134	52	43	4	35
Moyenne France	388	106	78	24	222

Juments stationnées et saillies en PICARDIE **205**
Juments stationnées en PIC et saillies hors PIC **52**
Juments stationnées hors PIC et saillies en PIC **83**

Solde des mouvements de poulinières

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

*Les Haras
nationaux*

L'élevage des poneys en 2000

Les mouvements de poulinières

*Observatoire économique
et social du cheval*

Le solde global (+31) des flux de poulinières place la région Picardie au 3^{ème} rang des régions françaises. Ceci montre l'intérêt des éleveurs de poneys pour la génétique mâle des poneys picards. Même si le nombre de ponettes fixes à l'élevage n'est pas très important (205 ponettes - 13^{ème} rang national), la région semble attirer un certain nombre d'éleveurs chaque année (83 en 2000). Les éleveurs ne semblent pas reconnaître les mêmes potentialités aux régions avoisinantes : toutes ont des soldes négatifs sauf la Champagne-Ardenne.

	<u>FIXES</u>	<u>ENTREES</u>		<u>SORTIES</u>		<u>SOLDE</u>
Basse-Normandie	907	188	17%	46	5%	142
Auvergne	288	94	25%	52	15%	42
Picardie	205	83	29%	52	20%	31
Alsace	157	36	19%	11	7%	25
Champagne-Ardenne	114	37	25%	20	15%	17
Centre	433	92	18%	79	15%	13
Poitou-Charentes	272	60	18%	57	17%	3
Corse	6	0	0%	0	0%	0
Franche-Comté	172	26	13%	29	14%	-3
Outre-Mer	15	0	0%	4	21%	-4
Bretagne	758	60	7%	67	8%	-7
Languedoc-Roussillon	102	19	16%	26	20%	-7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	162	21	11%	28	15%	-7
Bourgogne	322	66	17%	76	19%	-10
Nord-Pas-de-Calais	282	28	9%	39	12%	-11
Aquitaine	1 764	38	2%	50	3%	-12
Midi-Pyrénées	278	22	7%	35	11%	-13
Pays de La Loire	634	71	10%	84	12%	-13
Limousin	163	31	16%	47	22%	-16
Lorraine	215	17	7%	40	16%	-23
Ile-de-France	69	28	29%	72	51%	-44
Haute-Normandie	214	34	14%	84	28%	-50
Rhône-Alpes	316	21	6%	71	18%	-50

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

5.4. L'ELEVAGE DES CHEVAUX DE TRAIT

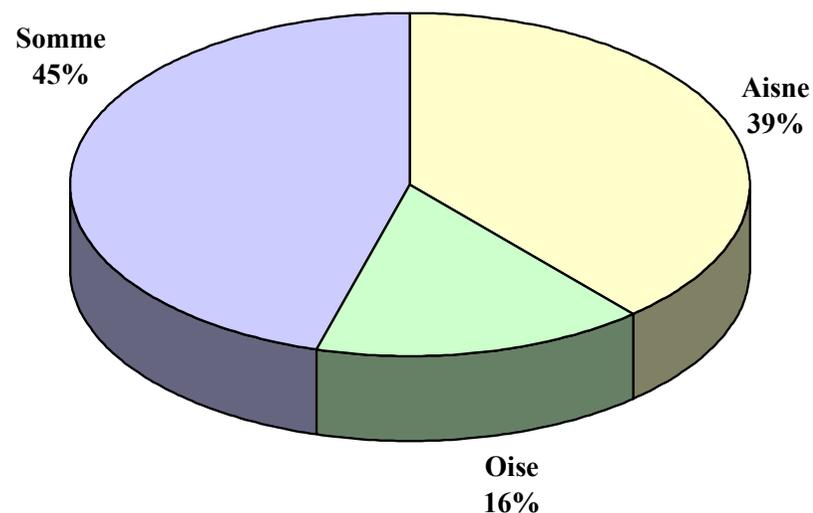
L'élevage des chevaux de trait en 2000

Localisation des éleveurs et techniques de monte

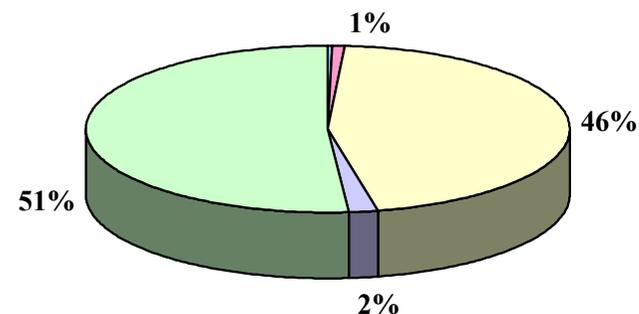
En Picardie, peu d'éleveurs de chevaux de trait sont comptabilisés et ils sont inégalement répartis sur le territoire. Sur les 114 éleveurs, près de 5 sur 10 (45%) sont dans la Somme, 4 sur 10 dans l'Aisne (39%) et juste plus d'1 sur 10 (16%) dans l'Oise. Hormis la monte en main pratiquée pour la moitié des saillies (comme en France), le profil des types de monte utilisés est très différent de celui de l'hexagone. La Picardie est particulièrement précurseur en matière d'insémination artificielle avec 46% des saillies en IA réfrigéré (18% en France) et inversement, la monte en liberté y est très peu pratiquée (2% des saillies / 35% en France).

LOCALISATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT

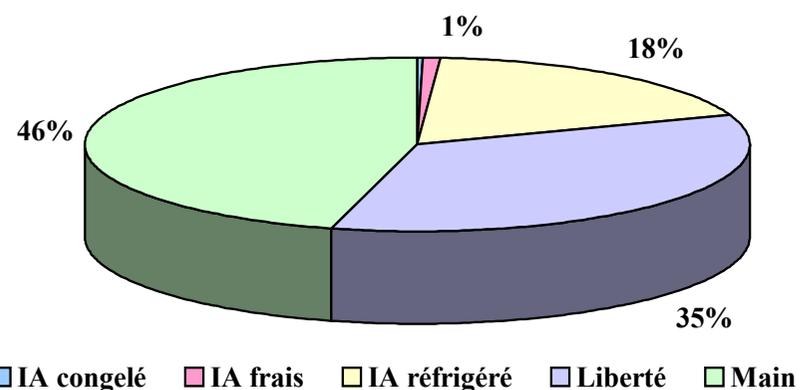
114 Eleveurs



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN PICARDIE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



■ IA congelé ■ IA frais ■ IA réfrigéré ■ Liberté ■ Main

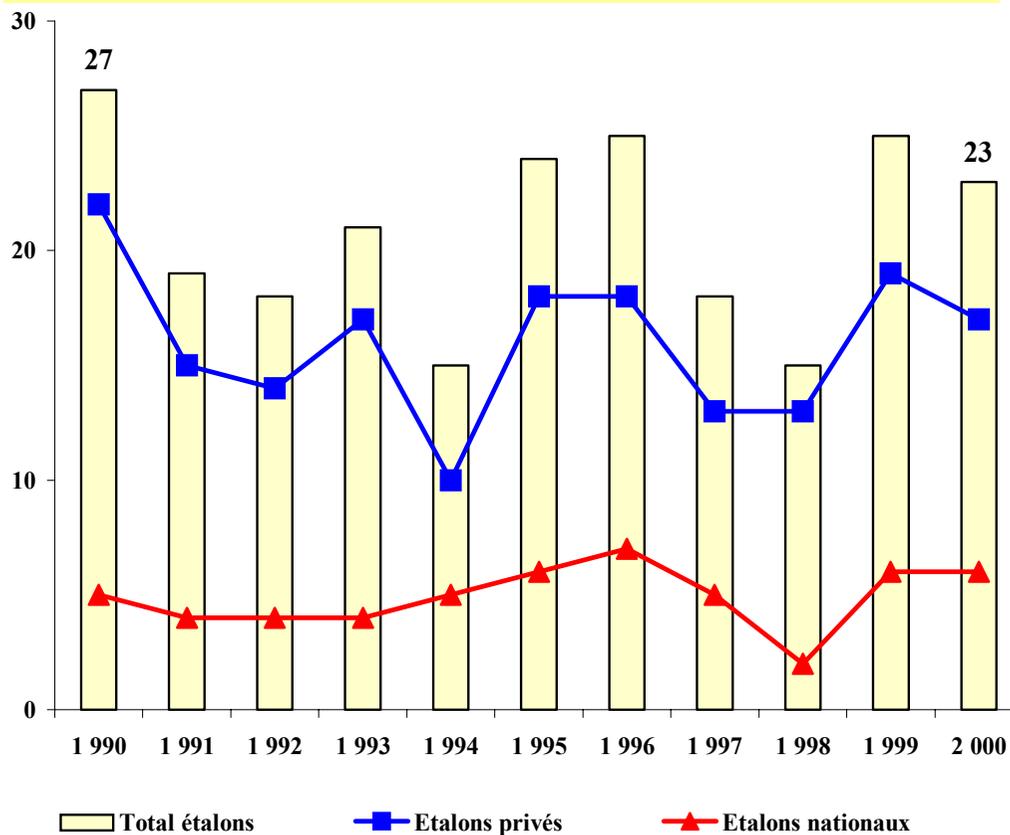
Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

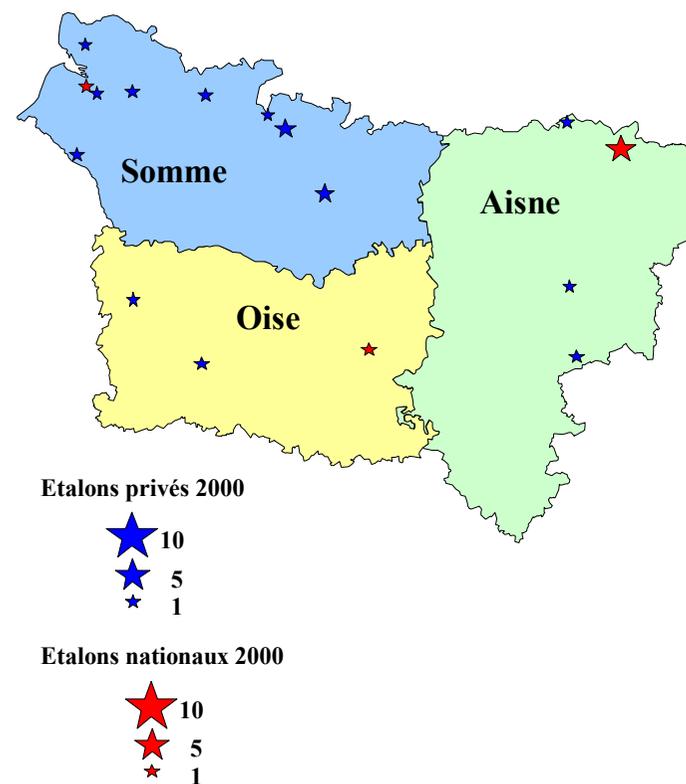
Les étalons actifs

En 2000, 23 étalons de trait sont présents en Picardie. Ce nombre est stable depuis dix ans. 3/4 sont des étalons du secteur privé et 1/4 des Haras Nationaux. Si les étalons du privé semblent plutôt localisés dans le département de la Somme, ceux du public se situent davantage dans le nord de l'Aisne.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS DE TRAIT PAR CATEGORIE



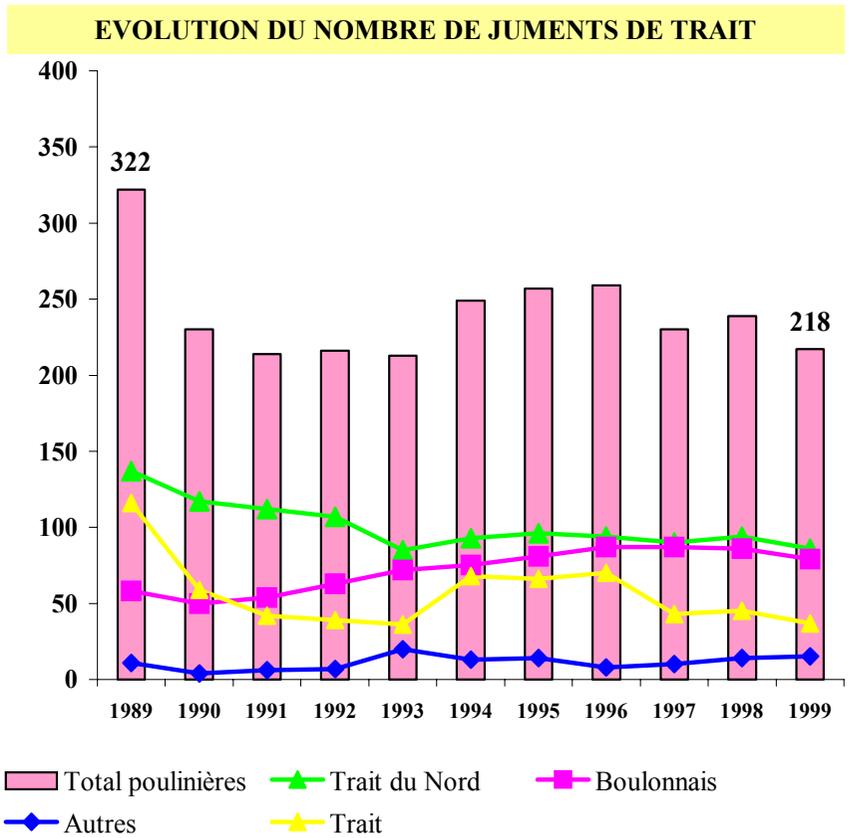
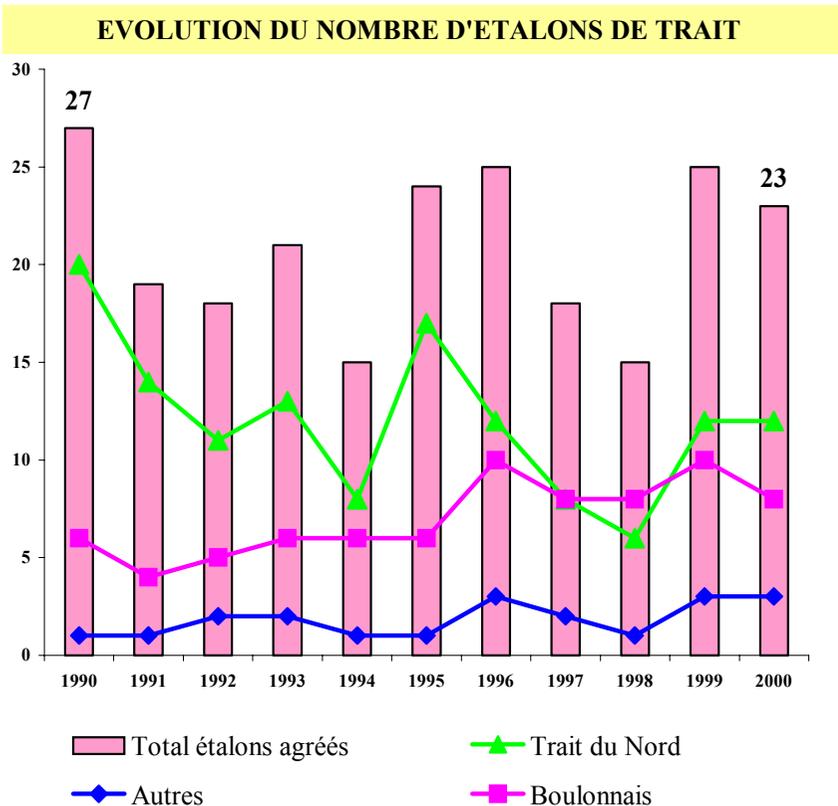
LIEU DE STATIONNEMENT
DES ETALONS ACTIFS DE TRAIT



Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000 L'évolution du potentiel de production

Si le nombre d'étalons de trait a peu varié durant les 10 dernières années avec un effectif d'environ 25, les poulinières de trait voient leur effectif baisser d'un tiers en 10 ans. A noter qu'au niveau national, l'effectif juments de trait, favorisé par la mise en place des mesures agro-environnementales en faveur des races menacées de disparition (1996) tend à augmenter, cette tendance n'est pas flagrante en Picardie. Les races majoritaires, tant chez les mâles que chez les juments, sont identiques : le Trait du Nord représente la moitié des étalons de trait et 4 juments sur 10 et le Boulonnais environ 35% des étalons et des juments de trait.



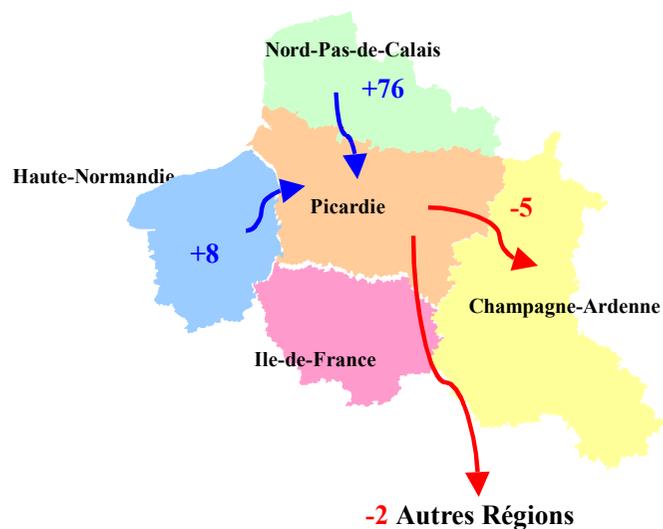
Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et au 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Si le nombre de poulinières de trait à l'élevage en Picardie ne semble pas important en comparaison des autres régions françaises, la particularité picarde réside dans les races majoritaires : le Trait du Nord et le Boulonnais (près de 40% de l'effectif contre respectivement, 4 et 3% en France). Concernant les mouvements de poulinières, la région se caractérise par un flux entrant assez important : 116 juments viennent en Picardie pour la saillie, dont beaucoup proviennent de Nord-Pas-de-Calais.

MOUVEMENT DES POULINIÈRES DE TRAIT



Juments statio. et saillies en PICARDIE **179**
Juments statio. en PIC et sail. hors PIC **39**
Juments statio. hors PIC et sail. en PIC **116**

Solde des mouvements de poulinières

NOMBRE EN TÊTES DE POULINIÈRES DE TRAIT A L'ELEVAGE

	Total	Trait Boulonnais	Trait du Nord	Cheval de Trait	Autres
Nord-Pas-de-Calais	743	470	203	65	5
Champagne-Ardenne	657	2	0	123	532
Picardie	218	80	86	37	15
Haute-Normandie	125	24	5	41	55
Ile-de-France	27	0	0	7	20
Moyenne France	1 377	46	59	556	1 053

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

L'élevage des chevaux de trait en 2000

Les mouvements de poulinières

Avec un flux d'entrées de 116 juments de trait, la Picardie présente un solde global de +77, ce qui place la région à la 4^{ème} place nationale. En d'autres mots, la génétique des étalons de trait picards semble attirer particulièrement les éleveurs, notamment du Nord-Pas-de-Calais, contrairement à celle des régions voisines qui ont toutes un solde négatif des mouvements de poulinières de trait.

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Basse-Normandie	1 016	164	14%	44	4%	120
Bourgogne	1 104	136	11%	48	4%	88
Auvergne	5 442	175	3%	92	2%	83
Picardie	179	116	39%	39	18%	77
Limousin	1 378	69	5%	41	3%	28
Bretagne	2 576	40	2%	20	1%	20
Franche-Comté	2 575	59	2%	40	2%	19
Lorraine	458	57	11%	46	9%	11
Poitou-Charentes	696	32	4%	22	3%	10
Aquitaine	4 064	41	1%	32	1%	9
Alsace	160	27	14%	21	12%	6
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	59	5	8%	3	5%	2
Languedoc-Roussillon	1 209	17	1%	24	2%	-7
Ile-de-France	4	0	0%	23	85%	-23
Champagne-Ardenne	596	37	6%	61	9%	-24
Centre	575	50	8%	82	12%	-32
Haute-Normandie	73	6	8%	52	42%	-46
Pays de la Loire	1 835	79	4%	136	7%	-57
Midi-Pyrénées	3 912	40	1%	111	3%	-71
Nord-Pas-de-Calais	637	35	5%	106	14%	-71
Rhône-Alpes	1 907	33	2%	173	8%	-140
Corse	-	-	-	-	-	-
Outre-Mer	-	-	-	-	-	-

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

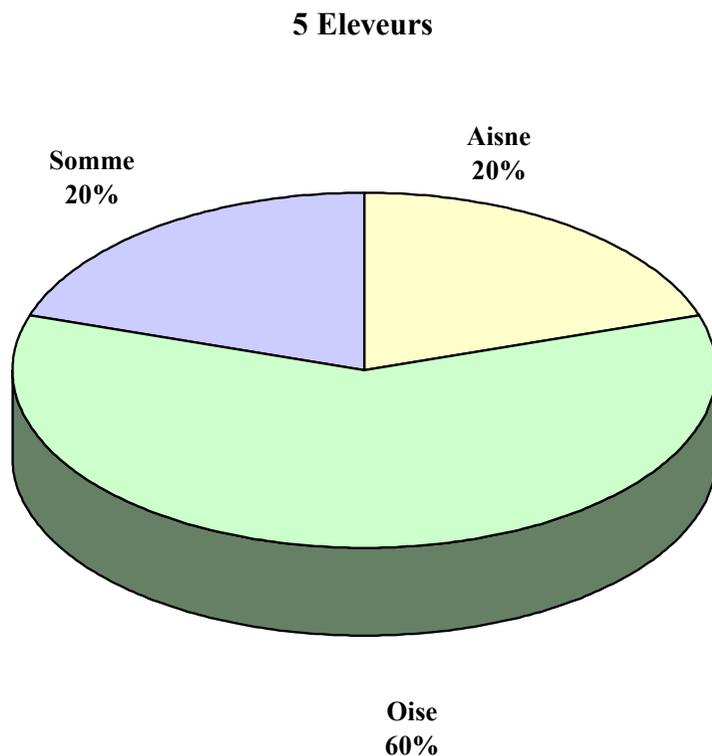
5.5. L'ELEVAGE DES ANES ET MULETS

L'élevage des ânes et mulets en 2000

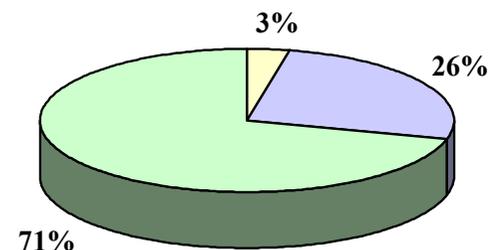
Localisation des éleveurs et techniques de monte

Sur les 5 éleveurs d'ânes que compte la Picardie, 3 se situent dans le département de l'Oise, et les deux autres sont domiciliés pour l'un dans la Somme et pour l'autre dans l'Aisne. Le profil des techniques de monte pratiquées chez les ânes dans cette région est proche de celui observé en France. Un quart des saillies a lieu en monte en liberté. La part de la monte en main est un peu plus importante en Picardie (71% des saillies / 66% en France) au détriment de l'insémination artificielle (3% dans la région / 7% en France).

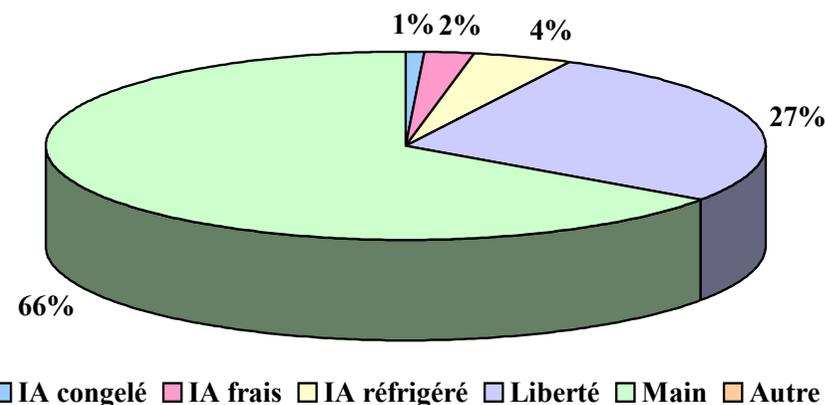
LOCALISATION DES ELEVEURS D'ANES



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN PICARDIE



TYPES DE SAILLIES PRATIQUES EN FRANCE



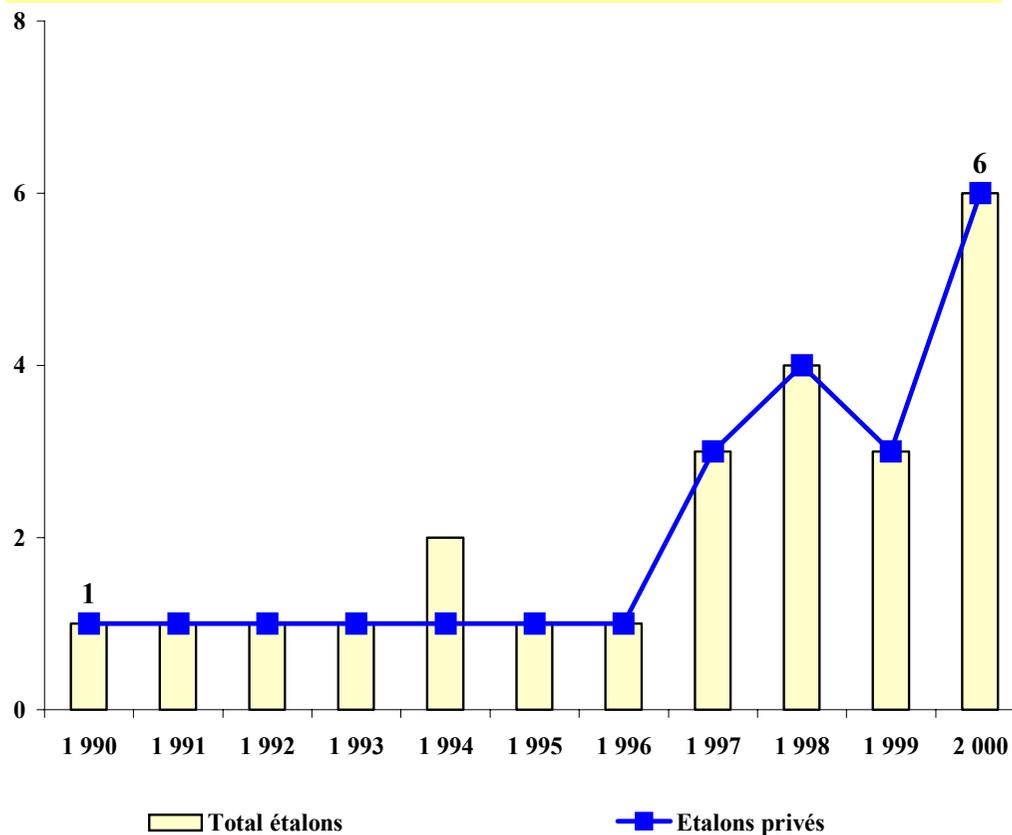
■ IA congelé
 ■ IA frais
 ■ IA réfrigéré
 ■ Liberté
 ■ Main
 ■ Autre

Source : SIRE (Données au 31/08/01 et 06/09/2001)

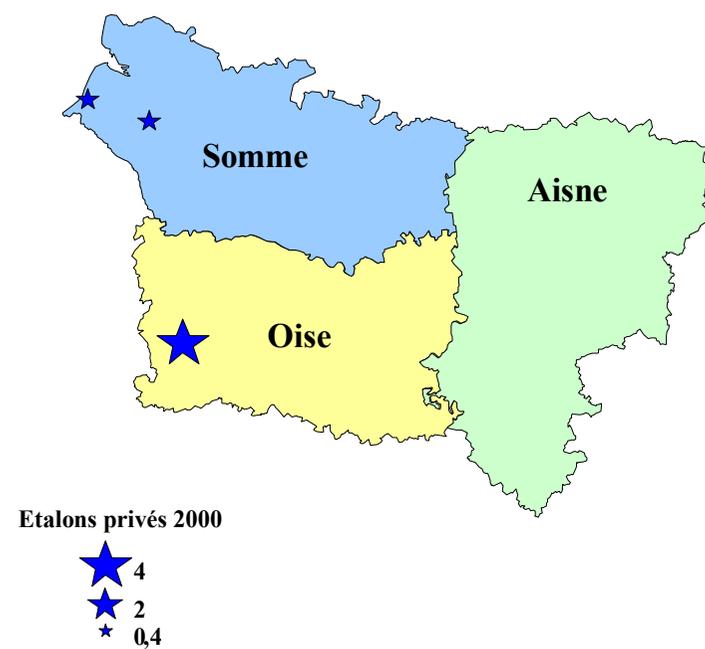
L'élevage des ânes et mulets en 2000 Les étalons actifs

L'effectif des étalons d'ânes est passé de 1 à 6 entre 1990 et 2000. Tous appartiennent à des privés. Seul le département de l'Aisne ne comptabilise aucun âne en stationnement.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANES ET MULETS PAR CATEGORIE



LIEU DE STATIONNEMENT DES ETALONS ACTIFS D'ANES ET MULETS



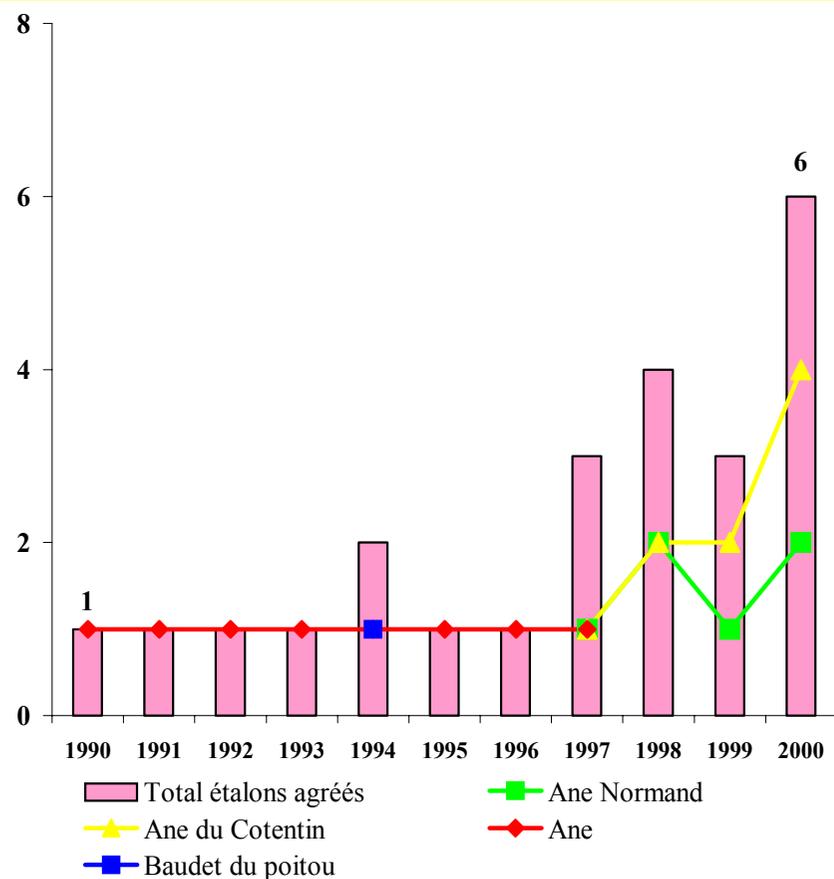
Source : SIRE (Données au 03/09/2001)

L'élevage des ânes et mulets en 2000

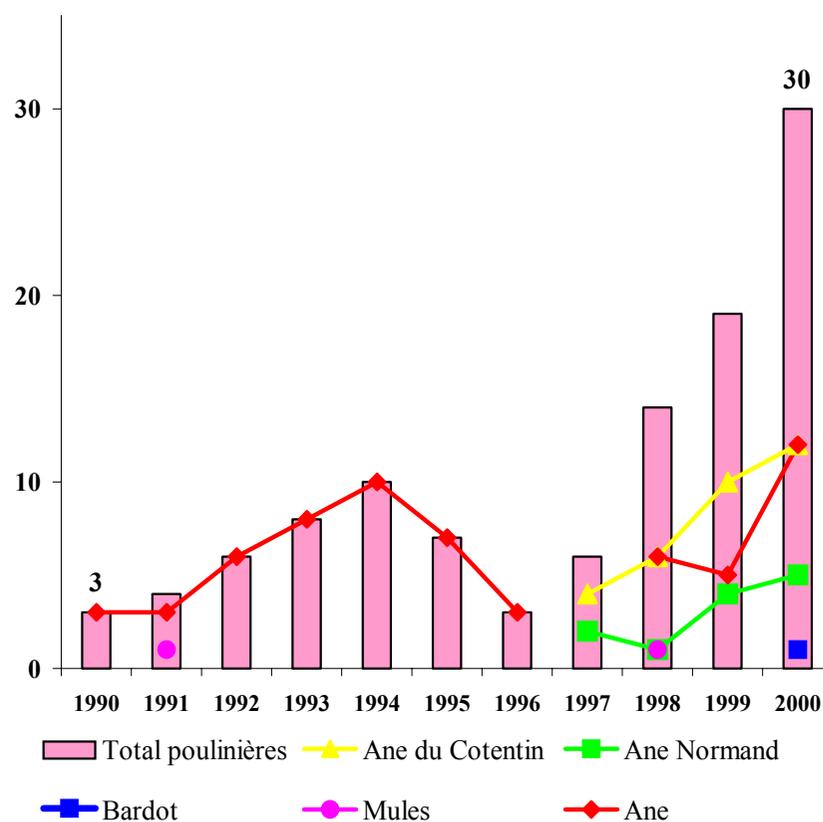
L'évolution du potentiel de production

Sur les 6 étalons ânes présents en Picardie, 4 sont des Anes du Cotentin et 2 des Anes Normands. L'effectif des ânesses et juments produisant des mules a également considérablement augmenté sur les dix dernières années : de 3 à 30 mères ! Sur les 30 ânesses en 2000, 12 sont de race Ane du Cotentin et 5 de race AneNormand, le reste étant de la race Ane.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETALONS ANES



EVOLUTION DU NOMBRE D'ANESSES ET JUMENTS
PRODUISANT DES MULES



Source : SIRE (Données au 03/09/2001 et 26/09/2001)

L'élevage des ânes et mulets en 2000

Les poulinières en perspective des régions avoisinantes

Malgré une progression considérable ces dernières années, l'effectif d'ânesses picardes est encore inférieur à celui de la moyenne française (30 contre 87 en France). Le profil des différentes races d'ânesses est relativement proche de celui de la France : 4/10 de race Ane du Cotentin, 4/10 de race Ane, 2/10 de race Ane normand. Les 30 ânesses et juments produisant des mules présentes en Picardie y restent toutes pour la saillie.

**NOMBRE EN TETES D'ANESSES ET JUMENTS
PRODUISANT DES MULES A L'ELEVAGE**

	Total	Ane	Ane du Cotentin	Ane Normand	Autres
Haute-Normandie	52	11	8	27	6
Picardie	30	12	12	5	1
Champagne-Ardenne	7	5	0	0	2
Ile-de-France	3	1	0	0	2
Nord-Pas-de-Calais	2	1	0	0	1
Moyenne France	87	33	32	18	87

Juments stationnées et saillies en PICARDIE **30**

Juments stationnées en PIC et sail. hors PIC **0**

Juments stationnées hors PIC et sail. en PIC **1**

Source : SIRE (données au 31/08/2001 et 26/09/2001)

L'élevage d'ânes et mulets en 2000

Les mouvements de poulinières

Toutes les ânesses stationnées en Picardie restent pour la saillie dans la région, qui n'attire d'ailleurs qu'une seule jument de l'extérieur pour la saillie.

	FIXES	ENTREES		SORTIES		SOLDE
Poitou-Charentes	443	88	17%	26	6%	62
Centre	171	39	19%	15	8%	24
Bretagne	85	9	10%	1	1%	8
Basse-Normandie	329	13	4%	12	4%	1
Lorraine	10	1	9%	0	0%	1
Picardie	30	1	3%	0	0%	1
Champagne-Ardenne	7	0	0%	0	0%	0
Franche-Comté	8	0	0%	0	0%	0
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	66	1	1%	1	1%	0
Alsace	6	0	0%	1	14%	-1
Languedoc-Roussillon	12	0	0%	1	8%	-1
Nord-Pas-de-Calais	1	0	0%	1	50%	-1
Aquitaine	73	8	10%	10	12%	-2
Rhône-Alpes	182	1	1%	4	2%	-3
Bourgogne	2	0	0%	4	67%	-4
Haute-Normandie	45	1	2%	7	13%	-6
Auvergne	20	7	26%	14	41%	-7
Midi-Pyrénées	179	1	1%	15	8%	-14
Pays de La Loire	84	22	21%	39	32%	-17
Limousin	39	16	29%	52	57%	-36
Corse	-	-	-	-	-	-
Ile-de-France	-	-	-	-	-	-
Outre-Mer	-	-	-	-	-	-

Source : SIRE (données au 31/08/2001)

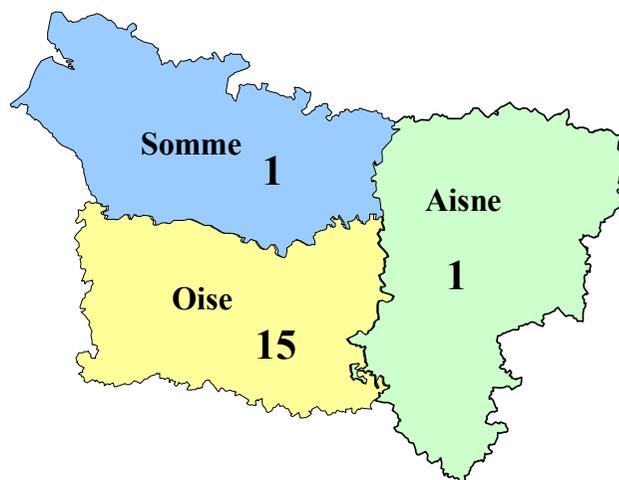
6. LE STADE COMMERCE ET VALORISATION

6.1. LE COMMERCE

Le commerce de chevaux en 2000

Répartition régionale

Les cartes professionnelles nécessaires à l'exercice du commerce d'équidés sont supprimées depuis le 8 juillet 1998. Ces dernières étaient gérées par l'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC) et la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF) et permettaient également d'établir des statistiques annuelles fiables sur le nombre de commerçants d'équidés patentés. On appelle dorénavant marchand de chevaux, toute personne achetant des équidés pour les revendre. De même, on entend par courtier, toute personne servant d'intermédiaire dans le cadre de transactions équinés contre rémunération. A l'heure actuelle, il n'existe plus de source officielle permettant de dénombrer les marchands et courtiers. En France, 327 marchands et courtiers adhèrent à la CSCCF en 1998 dont 17 en Picardie (15 dans l'Oise).



X : Nombre de marchands adhérents à la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France en 1999/2000

Source : CSCCF (2000)

6.2. LA VALORISATION DES CHEVAUX DE SELLE

La valorisation des chevaux de selle

Définitions

On entend par valorisation, la procédure permettant d'augmenter la valeur d'un équidé en le travaillant. Cette dernière implique le débouillage de l'équidé suivi dans certains cas par son exploitation en compétitions jeunes chevaux (4, 5 et 6 ans). En l'absence de compétences propres ou encore de temps, la valorisation passe par un investissement financier souvent non négligeable lorsqu'il faut faire appel à un cavalier professionnel.

Les compétitions spécifiques aux jeunes chevaux sont des tests à finalité zootechnique et économique qui ont pour but de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval de sport et de faciliter par là sa commercialisation. Il existe deux types de compétitions : les cycles classiques destinés aux chevaux montés par des cavaliers professionnels et les cycles libres plutôt orientés vers les cavaliers amateurs. Suivant les disciplines (saut d'obstacles, dressage, complet, attelage et endurance) et le type de compétitions (cycle libre ou classique), les épreuves jeunes chevaux sont ouvertes aux chevaux de selle, poneys et chevaux de trait. Elles sont organisées par la société hippique française (SHF) qui en établit les règlements, agréés par la sous direction du cheval de la Direction de l'espace rural et de la forêt (DERF) au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche.

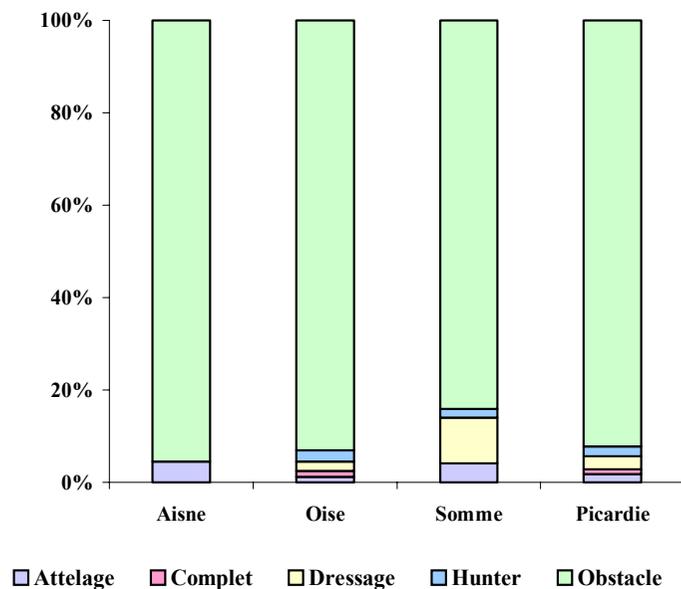
Source : OESC (2000)

La valorisation des chevaux de selle en 2000

Les compétitions jeunes chevaux

Avec 4 860 partants dans les épreuves jeunes chevaux en Picardie en 2000, la région se situe au-dessus de la moyenne par région (4 342 partants) et derrière la région leader qu'est l'Île-de-France (12 821 partants). La région picarde présente en proportion autant de partants en saut d'obstacles et hunter que la France, au total 94% des partants. En revanche, elle montre un faible nombre de partants en concours complet contrairement à l'attelage et au dressage. Seul le département de l'Oise propose des épreuves dans toutes les disciplines, l'Aisne ne compte quant à elle que des épreuves de saut d'obstacles et d'attelage et la Somme se caractérise par un grand nombre d'épreuves de dressage.

REPARTITION DU NOMBRE DE PARTANTS



NOMBRE DE PARTANTS PAR DISCIPLINE

	Total	Obstacle	Complet	Dressage	Hunter	Attelage
Ile de France	12 821	11 013	734	758	242	74
Picardie	4 860	4 480	55	133	108	84
Nord-Pas-de-Calais	4 173	4 027	89	22	0	35
Haute Normandie	3 352	3 204	25	106	0	17
Champagne Ardenne	2 820	2 568	167	46	7	32
Moyenne France	4 342	3 938	202	99	71	32

Source : SIRE (données au 26/01/01), d'après FFE

La valorisation des chevaux de selle en 2000

Nombre d'épreuves par région

225 épreuves jeunes chevaux sont organisées en Picardie en 2000, ce qui place la région au 9^{ème} rang national. La Picardie se distingue par un 2nd rang en nombre d'épreuves d'attelage organisées, un 5^{ème} rang pour le hunter, un 7^{ème} rang pour le dressage et un 10^{ème} rang pour le saut d'obstacles. Au contraire, le concours complet n'est que très peu représenté dans la région.

	ATTELAGE	COMPLET	DRESSAGE	HUNTER	OBSTACLE	TOTAL
Basse-Normandie	18	17	58	4	452	549
Pays de la Loire	8	60	65	40	327	500
Ile-de-France	4	43	83	16	345	491
Poitou-Charentes	4	24	26	17	248	319
Bretagne	8	10	8	9	264	299
Centre	6	10	32	16	214	278
Aquitaine	0	38	23	2	184	247
Midi-Pyrénées	0	12	3	8	208	231
Picardie	10	8	29	12	166	225
Rhone-Alpes	0	22	53	0	146	221
Lorraine	1	4	14	0	195	214
Bourgogne	2	30	21	3	154	210
Nord-Pas-de-Calais	6	19	21	0	159	205
Champagne-Ardenne	5	17	30	2	122	176
Haute-Normandie	3	5	24	0	137	169
Auvergne	0	12	27	4	108	151
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	20	28	0	90	139
Limousin	0	21	15	0	98	134
Franche-Comté	6	16	0	0	109	131
Languedoc-Roussillon	0	11	0	0	108	119
Alsace	3	7	2	11	45	68
Corse	0	0	0	0	16	16
Moyenne France	4	18	26	7	177	231

Source : SIRE (données au 26/01/01), d'après FFE

7. LE STADE UTILISATION

7.1. LES COURSES

Les courses Définitions

Au plan national, le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 250 sociétés de course dont deux, qui sont dites "sociétés mères", France galop (FG) et la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF). Ces deux sociétés assument des fonctions juridictionnelles et disciplinaires (rédaction du code des courses, attribution des autorisations de faire courir, d'entraîner, de monter, ...).

Par ailleurs, une des particularités de la filière équine par rapport aux autres productions animales tient au fait qu'un produit de celle-ci, les paris sur les courses, génère des fonds redistribués à son ensemble. Ces ressources participent aux recettes de l'Etat à hauteur de 17% des sommes engagées par les parieurs, assurent l'autofinancement du secteur des courses (13% des enjeux) et constituent une part importante du financement de la filière (3% des enjeux).

Entraîneur : toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par France galop (FG) pour les entraîneurs de galop et par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF) pour les entraîneurs de trot.

Gain : somme d'argent gagnée par les couples classés en courses.

Enjeu : montant total des mises.

PMH : Pari mutuel sur hippodrome. Ce type de pari est organisé et pratiqué sur les hippodromes pendant les réunions.

PMU : Pari mutuel urbain. Ce type de pari se pratique avant et pendant les réunions sur hippodromes dans les bars tabac le plus souvent.

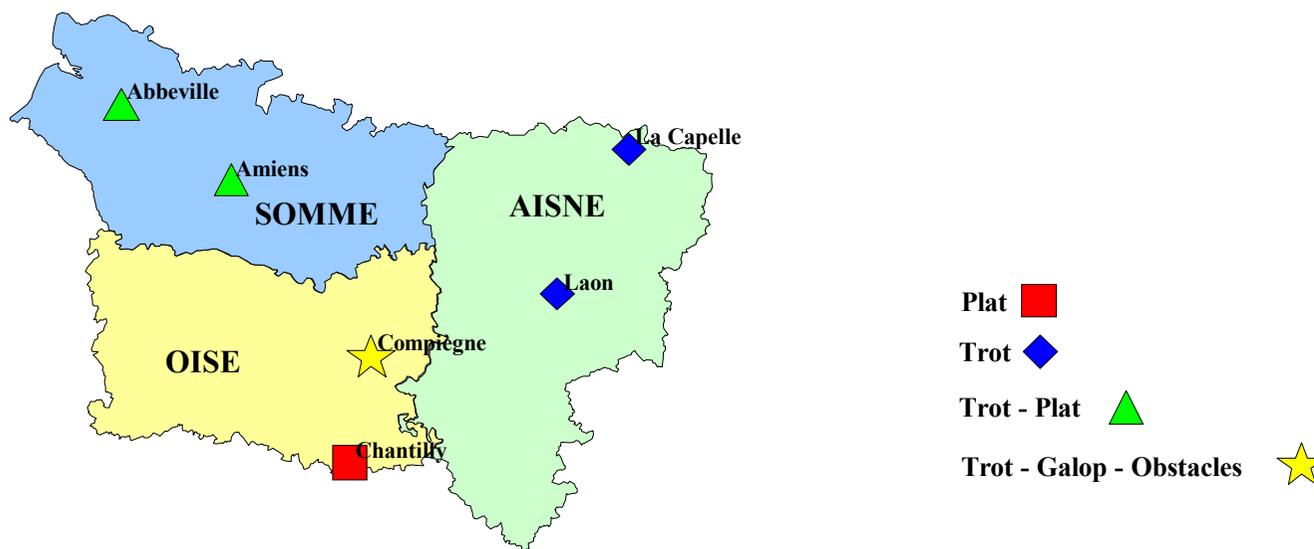
Réunion sur hippodrome : manifestation se déroulant sur hippodrome et pouvant comprendre plusieurs courses.

Source : OESC (2000)

Les courses en 2000

Répartition des hippodromes

Six hippodromes sont implantés en Picardie et ils sont bien répartis sur les trois départements : 2 dans l'Oise, 2 dans l'Aisne et 2 dans la Somme. Le département de l'Aisne se distingue par la spécialité du trot ; les deux hippodromes, La Capelle et Laon, ne pratiquent que la discipline du trot. La Somme, avec Amiens et Abbeville, abrite deux hippodromes mixtes trot-plat. Et enfin l'Oise compte deux hippodromes fameux : Chantilly pour la discipline du plat et Compiègne (seul hippodrome présentant les trois disciplines de la région).

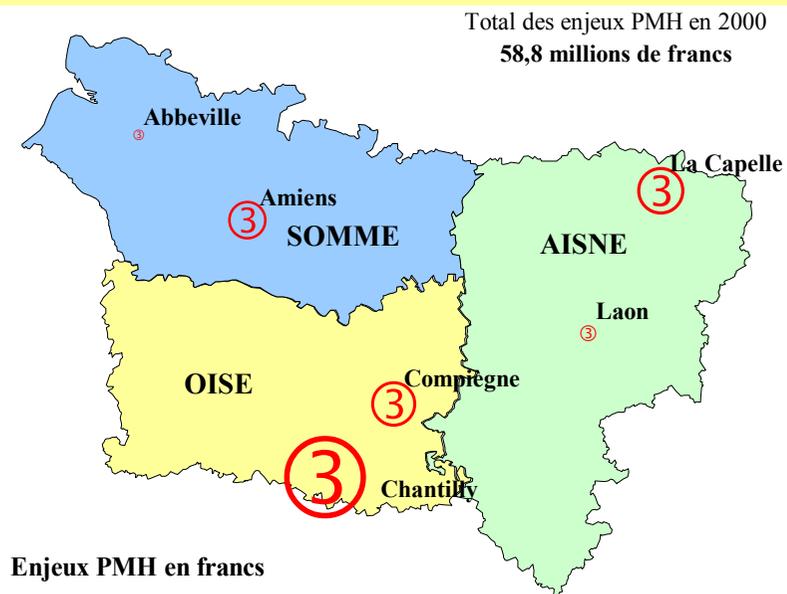


Source : OESC (2002)

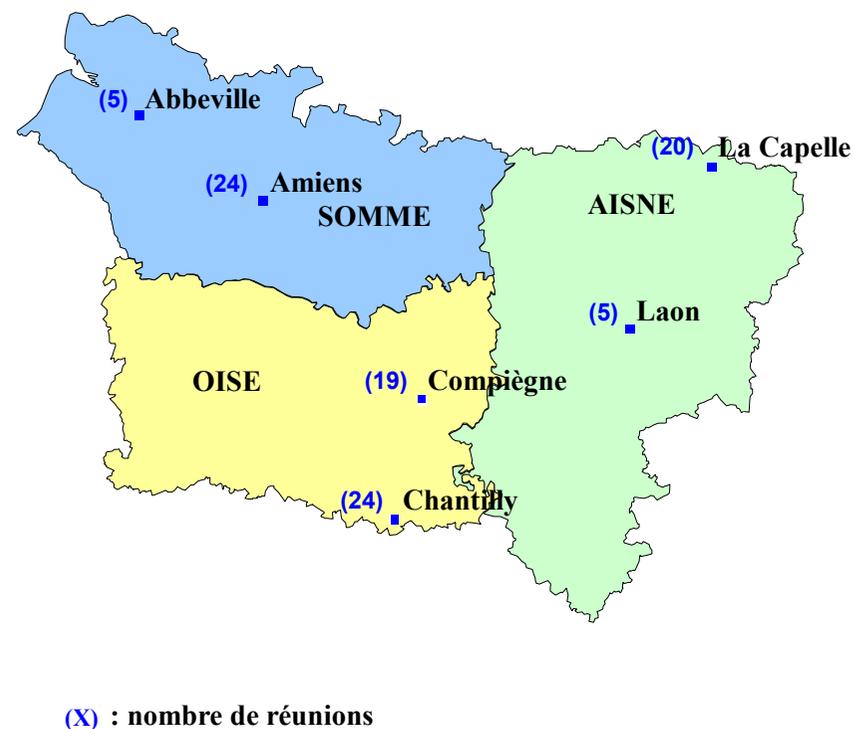
Les courses en 2000 Hippodromes et enjeux

Sur les 97 réunions de courses picardes, 44% ont lieu dans le département de l'Oise, la Somme et l'Aisne se partagent équitablement les 54 réunions restantes. Quatre hippodromes sur six organisent autour de 20 réunions par an (dans l'ordre décroissant : Chantilly, Amiens, La Capelle et Compiègne). Seuls Abbeville et Laon n'ont que 5 réunions. Sur les 58,8 millions de francs (soit 8,96 millions d'euros) joués en 2000 (enjeux PMH uniquement), plus de 28 millions (soit 4,26 millions d'euros) l'ont été à Chantilly. Trois autres hippodromes présentent des enjeux PMH conséquents, proches de 10 millions de francs (2,80 million d'euros): La Capelle (près de 11 millions de francs, soit 1,67 millions d'euros), Compiègne (presque 10 millions de francs) et Amiens (plus de 7,5 millions de francs, soit 1,14 millions d'euros).

ENJEUX PMH ET LOCALISATION DES HIPPODROMES



NOMBRE DE REUNIONS : 97



Source : DERF - Sous direction du cheval (2001)

Les courses en 2000

Nombre de réunions

La Picardie se place dans les dix premières régions françaises en nombre de réunions de courses organisées en 2000 (97 réunions soit 4% des réunions organisées en France).

	<u>NOMBRE DE REUNIONS</u>	<u>EN POURCENTAGE</u>
Ile-de-France	378	17%
Pays de la Loire	324	14%
Basse-Normandie	252	11%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	225	10%
Aquitaine	179	8%
Rhône-Alpes	126	6%
Midi-Pyrénées	123	5%
Bretagne	101	4%
Picardie	97	4%
Haute-Normandie	73	3%
Poitou-Charentes	62	3%
Auvergne	59	3%
Nord-Pas-de-Calais	54	2%
Centre	42	2%
Champagne-Ardenne	30	1%
Lorraine	24	1%
Corse	22	1%
Bourgogne	20	1%
Alsace	19	1%
Limousin	16	1%
Languedoc-Roussillon	9	0%
Franche-Comté	1	0%
Moyenne France	98	-

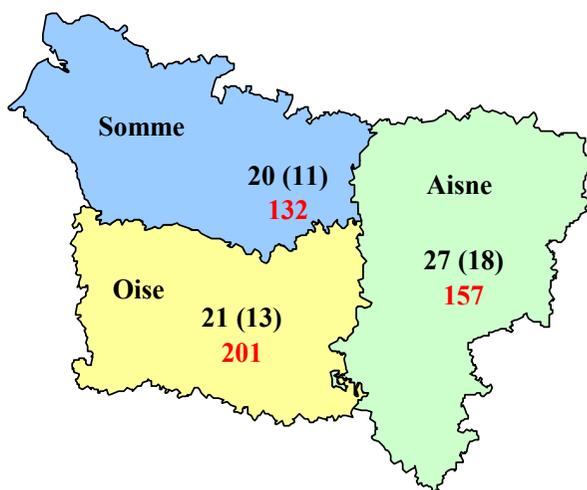
Source : Bureau des courses et du pari mutuel du ministère de l'agriculture et de la pêche (2001)

Les courses en 2000

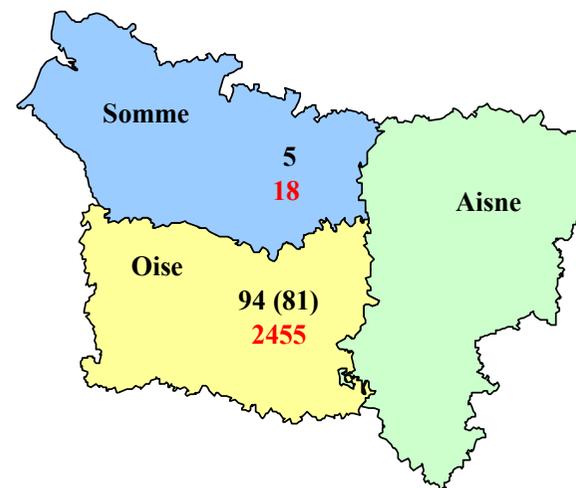
Entraîneurs et chevaux à l'entraînement

68 entraîneurs de chevaux de trot et 490 trotteurs entraînés sont comptabilisés en Picardie en 2000. A peine plus de 60% des entraîneurs de trot sont des professionnels, contrairement au galop où plus de 80% le sont. Si l'activité trot est relativement bien répartie sur toute la région, il en est tout autrement pour le galop. Aucun entraîneur de galopeurs n'est recensé dans l'Aisne. Toute l'activité galop a lieu à Chantilly et dans les alentours, avec près de 100 entraîneurs et 2 500 chevaux.

LE TROT



LE GALOP



X (Y) : Nombre d'entraîneurs (dont entraîneurs professionnels)

Z : Chevaux à l'entraînement

Source : France Galop, SECF (2000)

7.2. L'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION

Etablissement équestre : il se définit comme un établissement ouvert au public où sont utilisés des équidés. Il est prestataire de services dans le secteur équin (pension, enseignement, location d'équidés, ...). Son statut peut prendre de multiples formes (association, entreprise individuelle, ...).

A l'heure actuelle, il n'existe pas de fichier exhaustif des établissements équestres ouverts en France. Cependant l'Inventaire communal (IC) permet d'accéder à la plus grande part de cette information. C'est une enquête réalisée auprès de l'ensemble des communes françaises, à l'exception de Paris et de la petite couronne. Elle a lieu tous les dix ans environ et apporte une synthèse sur la vie et l'équipement des communes. Le dernier Inventaire communal a été réalisé en 1998 par l'INSEE et le Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture (SCEES), avec la participation financière de la Délégation à l'aménagement du territoire et aux actions régionales (DATAR). Une de ses rubriques, "équipements en sports et loisirs", s'intéresse aux établissements équestres. A noter cependant que l'Inventaire communal ne mentionne jamais la présence de plus d'un établissement équestre par commune. Or certaines en accueillent davantage. Les chiffres avancés dans ce qui suit, sont donc vraisemblablement sous estimés.

Galop : au nombre de 9, les galops sont des examens de la Fédération française d'équitation (FFE), validant des niveaux de connaissance en équitation et en hippologie. Le Galop 1 correspond au niveau "débutant" et le Galop 9 au niveau "expert".

Licence : autorisation qui permet de prendre part à l'activité de la Fédération française d'équitation (FFE).

*Les Haras
nationaux*

L'enseignement de l'équitation en 2000

Les établissements équestres

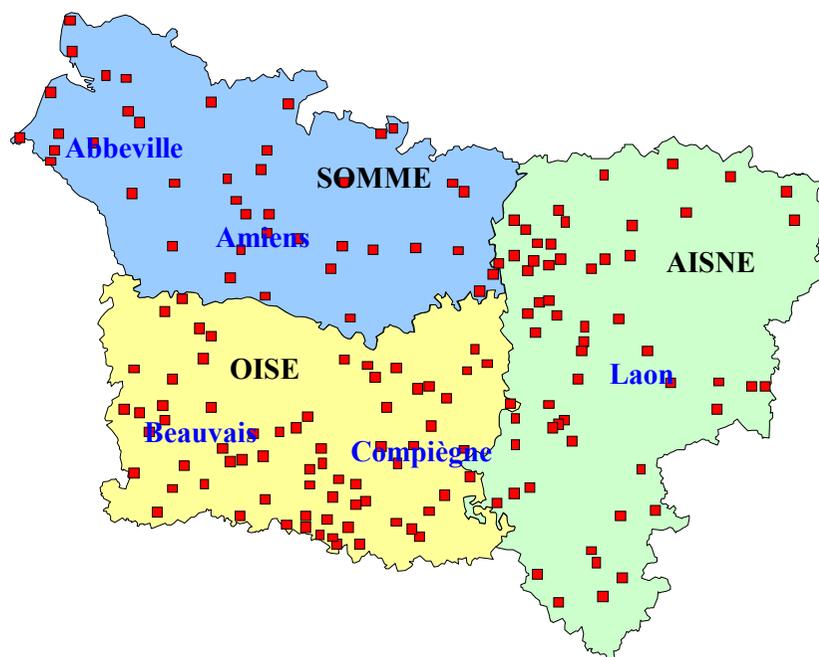
*Observatoire économique
et social du cheval*

On dénombre 167 établissements équestres en Picardie pour 4 184 recensés en France lors de l'inventaire communal de 1998, soit 4% de l'effectif national. Les établissements équestres sont relativement bien répartis sur toute la région, hormis dans la Somme où il y a un quart des centres équestres.

La région se situe au dixième rang national pour l'offre en établissement équestre avec 1 établissement pour plus de 11 000 habitants contre 1 pour 12 300 en moyenne en France. Toutefois la Picardie présente une offre en établissements équestres, bien que dans la moyenne par rapport à la France, supérieure à celle de toutes ses régions voisines (sauf l'Île-de-France, non comptabilisée).

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES :

167



X : Villes de plus de 15 000 habitants

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EQUESTRES POUR 1000 HABITANTS

Corse	0,23
Limousin	0,13
Midi-Pyrénées	0,12
Basse-Normandie	0,12
Auvergne	0,12
Bourgogne	0,11
Centre	0,10
Languedoc-Roussillon	0,09
Franche-Comté	0,09
Picardie	0,09
Aquitaine	0,09
Poitou-Charentes	0,09
Haute-Normandie	0,08
Bretagne	0,08
Champagne-Ardenne	0,08
Rhône-Alpes	0,07
Lorraine	0,07
Pays de la Loire	0,06
Alsace	0,06
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,06
Nord-Pas-de-Calais	0,04

France (sans Ile-de-France)* 0,08

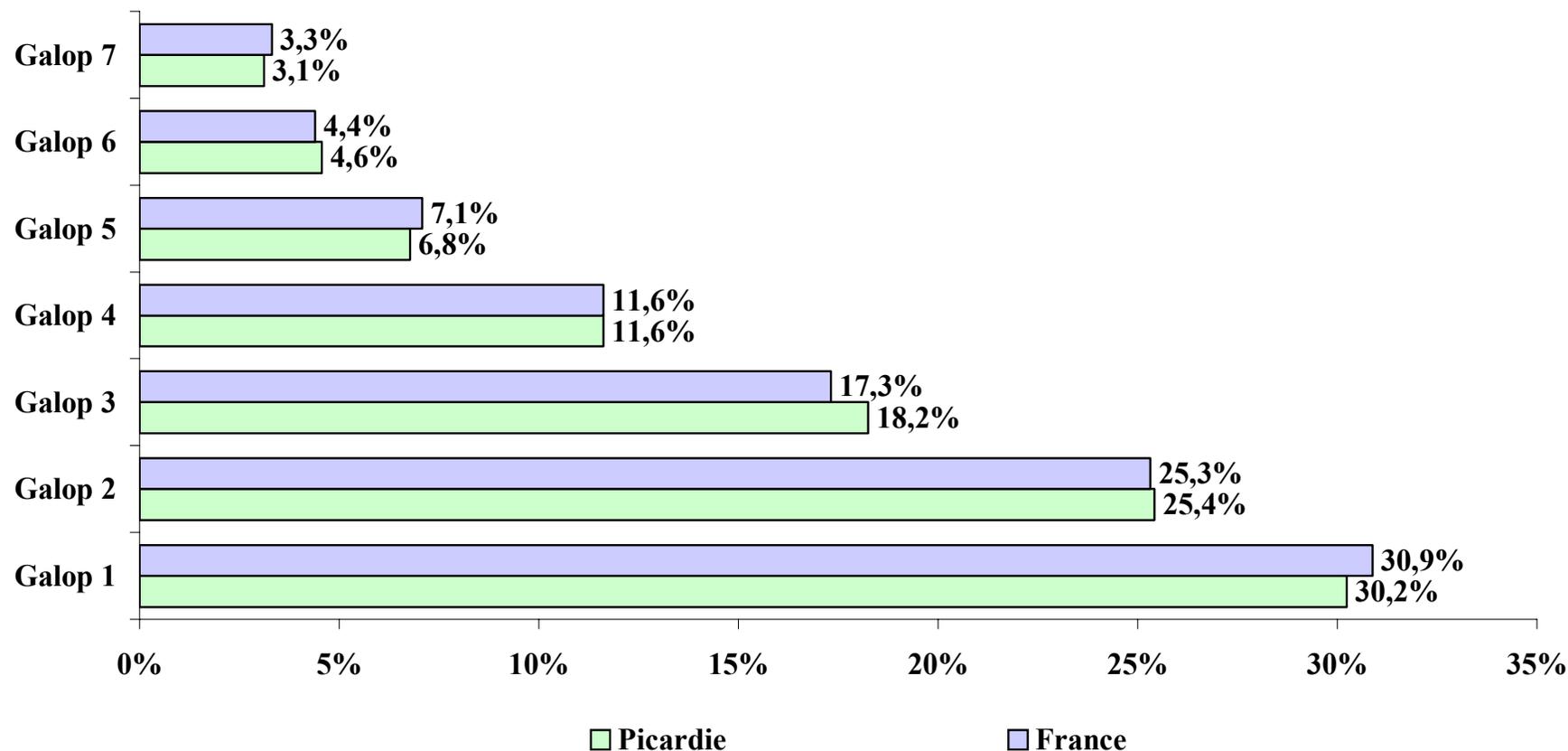
Sources : Inventaire communal (1998), INSEE (2000)

* : données IC non disponibles

L'enseignement de l'équitation en 2000

Nombre de galops délivrés

Au total 6 467 galops ont été délivrés en 2000 en Picardie pour 180 755 en France, soit 3,6% de l'effectif national. Le profil des différents galops délivrés est similaire à celui de la France, avec 86% galops de 1 à 4 et 14% de 5 à 7.



Source : FFE (2000)

L'enseignement de l'équitation en 2001

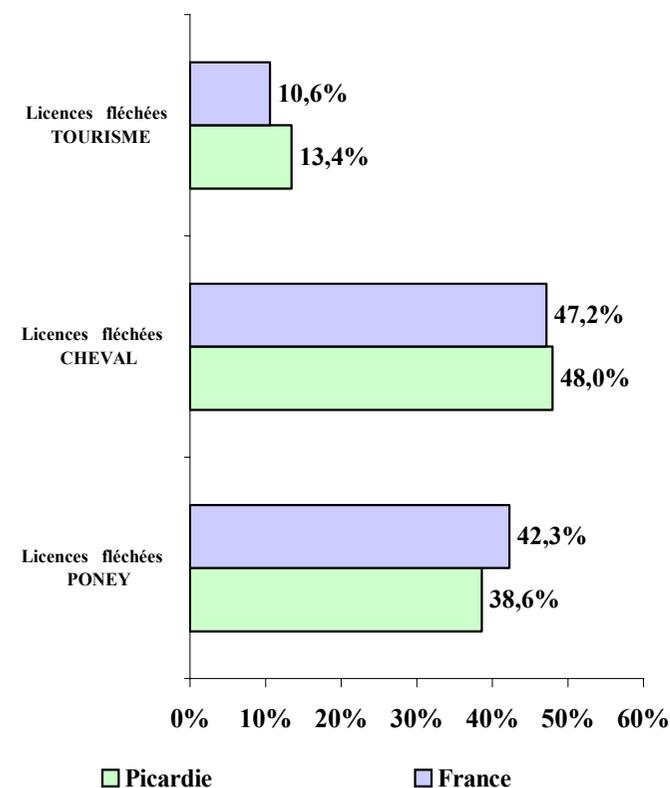
Les licences

La Picardie est la 1^{ère} région française concernant le taux de pénétration des licences d'équitation par rapport au nombre d'habitants, soit 10,19 licences pour 1000 habitants ! Cette région est relativement proche de la France quant à la répartition des différents types de licences. En effet, près de la moitié des licences sont des licences Cheval, la proportion des licences fléchées Poney est de 39% en Picardie (42% en France) et celle fléchées Tourisme est de 13% (11% en France).

TAUX DE PENETRATION DES LICENCES POUR 1000 HABITANTS

	Licences fléchées PONEY	Licences fléchées CHEVAL	Licences fléchées TOURISME	ENS
Picardie	3,93	4,89	1,37	10,19
Haute-Normandie	4,14	4,34	0,74	9,22
Centre	4,41	3,80	0,81	9,02
Basse-Normandie	3,72	4,26	1,00	8,98
Limousin	2,45	3,96	1,98	8,39
Poitou-Charentes	2,13	4,76	1,48	8,37
Corse	2,80	3,67	1,38	7,85
Bourgogne	2,40	4,41	1,01	7,82
Languedoc-Roussillon	3,21	3,25	1,02	7,47
Aquitaine	2,45	4,16	0,83	7,43
Midi-Pyrénées	2,80	3,29	1,21	7,30
Alsace	2,29	3,62	1,35	7,26
Lorraine	2,88	3,87	0,50	7,26
Champagne-Ardenne	2,71	3,79	0,74	7,24
Franche-Comté	2,68	3,56	0,86	7,09
Bretagne	3,21	3,13	0,64	6,99
Auvergne	2,57	3,27	1,15	6,99
Pays de la Loire	3,35	2,81	0,77	6,92
Ile-de-France	3,32	3,31	0,29	6,92
Rhône-Alpes	3,02	2,63	0,92	6,57
Nord-Pas-de-Calais	2,59	3,14	0,48	6,20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,81	2,55	0,58	5,94
Outre Mer	1,68	1,58	0,31	3,58
Total France	3,03	3,38	0,76	7,16

REPARTITION DES LICENCES PAR DELEGATION



Sources : FFE, INSEE (2001)

*Les Haras
nationaux*

L'enseignement de l'équitation en 2001

Nombre de licences moyen par établissement équestre

*Observatoire économique
et social du cheval*

En terme de structures d'enseignement de l'équitation, la région dispose de 167 établissements équestres (selon l'Inventaire communal), nombre inférieur à la moyenne française (184). Par ailleurs, le nombre de licences par établissement est sensiblement plus élevé que la moyenne nationale (113 contre 90). La région dispose donc d'une offre limitée en établissements équestres mais ceux-ci sont de taille relativement importante.

	TOTAL LICENCES	NB. ETAB. EQUESTRES	NB. LICENCES MOY. PAR ETAB. EQU.
Nord-Pas-de-Calais	24 795	167	148
Alsace	12 586	101	125
Picardie	18 919	167	113
Haute-Normandie	16 417	145	113
Pays de la Loire	22 301	205	109
Lorraine	16 764	159	105
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26 760	256	105
Poitou-Charentes	13 730	140	98
Centre	22 007	233	94
Champagne-Ardenne	9 721	105	93
Bretagne	20 310	229	89
Rhône-Alpes	37 115	420	88
Aquitaine	21 620	255	85
Languedoc-Roussillon	17 156	218	79
Franche-Comté	7 919	103	77
Basse-Normandie	12 777	170	75
Bourgogne	12 587	184	68
Limousin	5 967	95	63
Midi-Pyrénées	18 615	308	60
Auvergne	9 144	154	59
Corse	2 043	60	34
Moyenne France (sans Ile-de-France *)	16 631	184	90

Source : FFE (2001), Inventaire communal (1998)

* : données non disponibles

7.3. LES SPORTS EQUESTRES

Les sports équestres

Définitions

Jusqu'en 1996, la gestion des compétitions organisées par la Délégation nationale des sports équestres (DNSE) et par la Société hippique française (SHF) était assurée par un même prestataire de service : France galop (FG). Les statistiques annuelles concernant les compétitions regroupaient donc les données des épreuves spécifiques et non spécifiques jeunes chevaux. En 1997, la DNSE a changé de prestataire de service et les statistiques concernant ses compétitions ne sont pas disponibles pour le moment, contrairement aux statistiques des compétitions Jeunes chevaux toujours gérées par France galop.

Les licences compétitions sont classées en cinq catégories. La première catégorie correspond aux cavaliers participant à des épreuves de niveau international. La cinquième catégorie a fait son apparition en 1995. Elle s'adresse à des cavaliers non titulaires du Galop 7. Les épreuves de cette dernière catégorie, sont organisées localement, ne sont pas comptabilisées au niveau national et ne font pas l'objet de dotations.

Dotation en compétition : somme d'argent gagnée par les couples classés en compétitions équestres.

CCE : Concours complet d'équitation. Il s'agit d'une épreuve équestre comportant un test de dressage, un cross et un parcours d'obstacles complétés pour certaines épreuves internationales par un steeple-chase et un routier.

CDR : Concours de dressage. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement de figures libres ou imposées.

CSO : Concours de saut d'obstacles. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement d'obstacles non fixes.

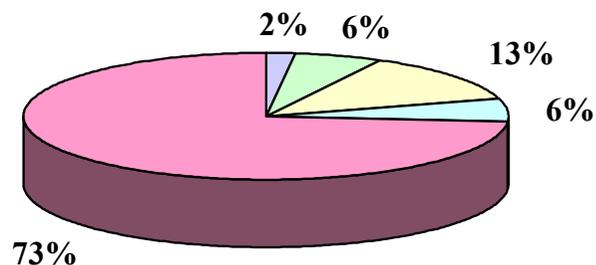
Source : OESC (2000)

Les sports équestres en 2000

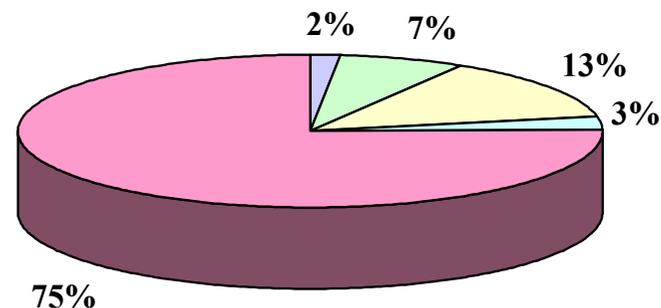
Répartition des épreuves

507 épreuves toutes disciplines confondues sont organisées en sports équestres en Picardie en 2000, soit un peu moins de 4% de l'ensemble des épreuves françaises. La répartition des différentes épreuves par discipline est extrêmement proche de celle de la France : 75% en saut d'obstacles, 13% en dressage, 7% en concours complet et 2% en attelage. Le hunter est cependant plus développé que la moyenne nationale (6% / 3%).

PICARDIE : 507 épreuves



FRANCE : 13 205 épreuves



■ Attelage
■ Complet
■ Dressage
■ Hunter
■ Saut d'obstacles

Source : SIRE, d'après GICE (2000)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2000

Nombre d'épreuves par discipline

*Observatoire économique
et social du cheval*

Située en-dessous de la moyenne française tant en terme d'épreuves par discipline qu'en nombre total d'épreuves, la Picardie se positionne dans les dix dernières places sur le plan national. Notons toutefois qu'elle est la 4^{ème} région organisatrice de hunter.

	<u>Attelage</u>	<u>Complet</u>	<u>Dressage</u>	<u>Hunter</u>	<u>Saut d'obstacles</u>	<u>TOTAL</u>
Ile-de-France	0	88	239	21	1047	1395
Pays de la Loire	6	132	159	57	719	1073
Basse-Normandie	5	43	56	8	923	1035
Aquitaine	0	70	123	19	716	928
Bretagne	16	38	105	16	666	841
Rhône-Alpes	28	49	122	14	564	777
Nord-Pas-de-Calais	12	29	62	16	601	720
Centre	9	35	103	46	440	633
Midi-Pyrénées	7	38	72	6	463	586
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	56	111	0	403	582
Bourgogne	12	68	71	23	395	569
Haute-Normandie	22	28	69	0	449	568
Lorraine	9	10	84	19	419	541
Poitou-Charentes	23	51	51	50	348	523
Picardie	10	29	65	30	373	507
Auvergne	0	24	31	4	328	387
Alsace	12	16	57	29	213	327
Languedoc Roussillon	19	41	33	1	229	323
Champagne-Ardenne	0	18	43	0	249	310
Limousin	7	35	68	3	157	270
Franche-Comté	0	23	28	0	191	242
Corse	0	0	6	0	62	68
MOYENNE FRANCE	10	42	80	16	453	600

Source : SIRE, d'après GICE (2000)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2000

Nombre d'épreuves par niveau

*Observatoire économique
et social du cheval*

La Picardie compte une majorité d'épreuves de niveaux régional et départemental (75%) soit plus que la moyenne Française. La répartition des niveaux d'épreuves est sensiblement similaire à celle de la France : moins d'1/3 d'épreuves de niveau national et plus de 2/3 de niveaux régional et départemental. En-dessous de la moyenne française en nombre d'épreuves tous niveaux confondus, la région se place dans les dix dernières sur le plan national.

	<u>International</u>	<u>National 1</u>	<u>National 2</u>	<u>Régional</u>	<u>Départemental</u>	<u>Divers</u>	<u>TOTAL</u>
Ile-de-France	63	169	284	399	455	25	1 395
Pays de la Loire	43	67	238	373	330	22	1 073
Basse-Normandie	81	104	260	327	255	8	1 035
Aquitaine	33	67	164	328	325	11	928
Bretagne	10	47	164	286	325	9	841
Rhône-Alpes	33	22	183	241	283	15	777
Nord-Pas-de-Calais	47	46	129	241	219	38	720
Centre	14	25	158	210	203	23	633
Midi-Pyrénées	21	14	140	197	210	4	586
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	23	136	200	175	1	582
Bourgogne	32	59	113	180	173	12	569
Haute-Normandie	4	24	156	205	178	1	568
Lorraine	9	50	116	192	166	8	541
Poitou-Charentes	28	20	108	153	185	29	523
Picardie	23	30	79	178	188	9	507
Auvergne	12	49	94	117	110	5	387
Alsace	0	0	71	112	128	16	327
Languedoc-Roussillon	2	13	84	111	112	1	323
Champagne-Ardenne	12	14	54	125	104	1	310
Limousin	0	14	73	86	95	2	270
Franche-Comté	12	20	38	86	80	6	242
Corse	0	0	13	23	31	1	68
MOYENNE FRANCE	24	40	130	199	197	11	600

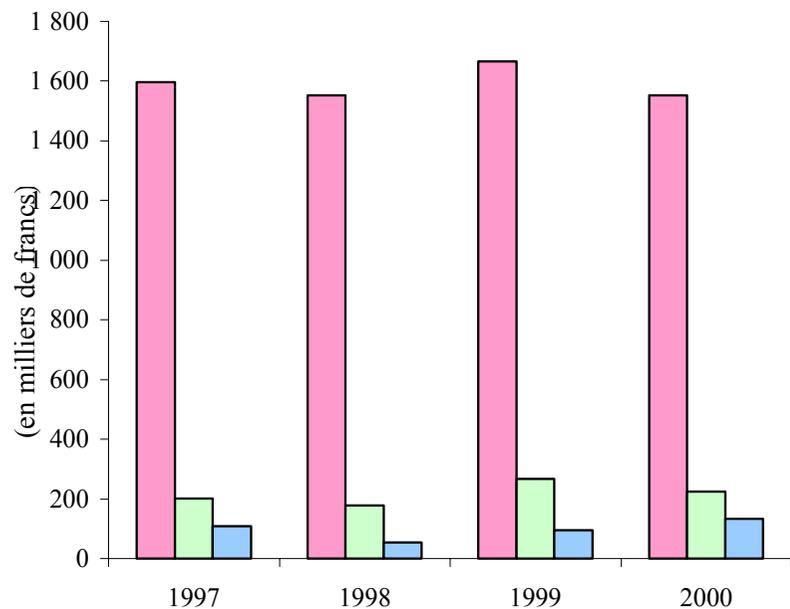
Source : SIRE, d'après GICE (2000)

Les sports équestres en 2000

Sommes distribuées et nombre de partants

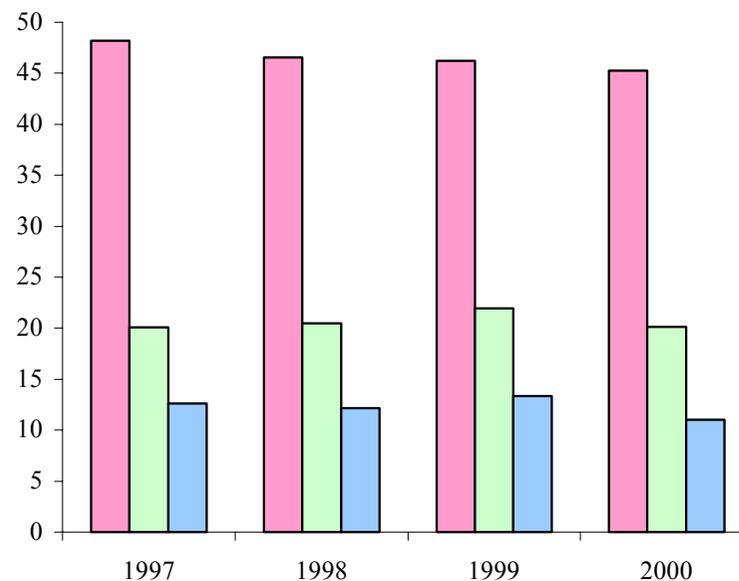
Le saut d'obstacles reste la discipline la plus pratiquée et donc globalement la mieux dotée (du fait du nombre beaucoup plus élevé de partants). Si les dotations en saut d'obstacles et en concours complet, après une légère augmentation, semblent à nouveau être en baisse, la discipline du dressage présente des dotations, bien que globalement moindres (car moins de partants), en hausse sur les trois dernières années. Le nombre de partants par épreuve est stable entre 1997 et 2000 dans les trois disciplines. Le nombre de partants par épreuve en Picardie se situe autour de 45, 20 et 10-15, respectivement en saut d'obstacles, concours complet et dressage.

**EVOLUTION DES SOMMES DISTRIBUEES EN
EPREUVES HIPPIQUES EN PICARDIE**



■ Saut d'obstacles
 ■ Complet
 ■ Dressage

**EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTANTS PAR
EPREUVE EN PICARDIE**

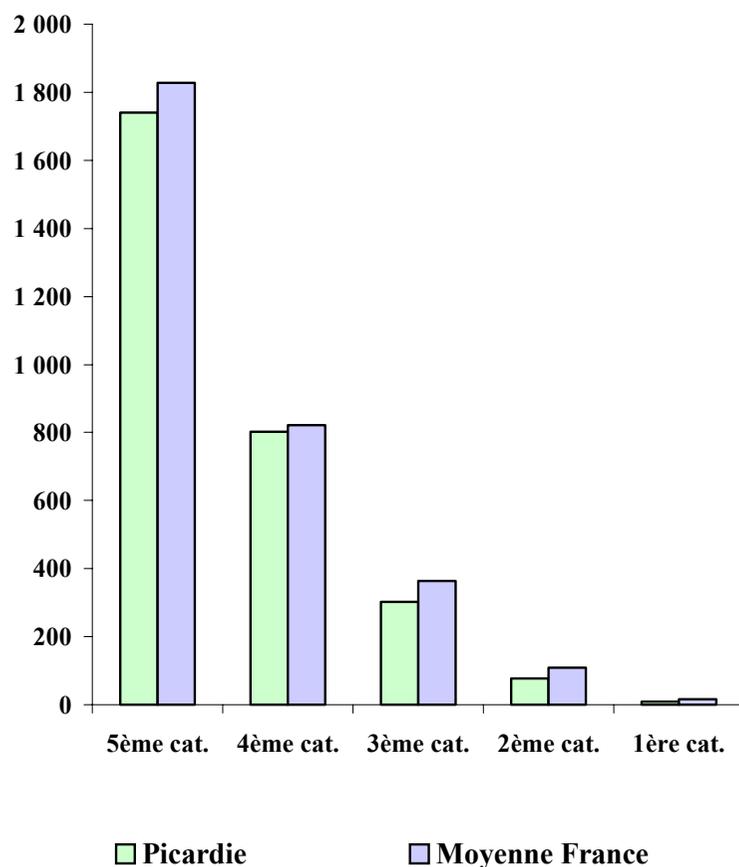


Source : SIRE, d'après GICE (1997 à 2000)

Les sports équestres en 2001

Les licences compétitions

Avec 2 933 licences compétition en Picardie contre 3 009 en moyenne en France, la région est légèrement en-dessous de la moyenne française toutes catégories confondues. Elle se place dans les dix dernières françaises. La répartition des licences entre les différentes catégories est sensiblement identique à celle observée en France.



	5ème à 3ème catégories	1ère et 2ème catégories	TOTAL
Ile-de-France	9 372	575	9 947
Rhône-Alpes	4 980	194	5 174
Aquitaine	4 839	164	5 003
Bretagne	4 517	101	4 618
Centre	4 373	164	4 537
Pays de la Loire	4 311	204	4 515
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 977	161	4 138
Midi-Pyrénées	3 795	138	3 933
Nord-Pas-de-Calais	3 117	117	3 234
Picardie	2 846	87	2 933
Poitou-Charentes	2 718	81	2 799
Basse-Normandie	2 435	223	2 658
Languedoc-Roussillon	2 572	77	2 649
Haute-Normandie	2 359	123	2 482
Lorraine	2 345	105	2 450
Bourgogne	2 248	96	2 344
Auvergne	1 932	73	2 005
Alsace	1 912	54	1 966
Champagne-Ardenne	1 583	56	1 639
Franche-Comté	1 471	32	1 503
Limousin	1 026	54	1 080
Corse	396	5	401
Outre-Mer	191	5	196
Moyenne France	2 888	120	3 009

Source : FFE-GICE (2001)

*Les Haras
nationaux*

Les sports équestres en 2001

Poids des licences compétitions chez les pratiquants

*Observatoire économique
et social du cheval*

15,5% des pratiquants affiliés à la FFE en 2001 dans la région Picardie possède également une licence compétition. Le poids de la pratique en compétition est donc proche de celui de la moyenne française (16,7%) et plus important que dans trois de ses quatre régions voisines, la Haute-Normandie, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (respectivement 15,1%, 13,1% et 13%).

	Licences compétitions	Total licences FFE	Poids licences compétition / total licences FFE
Aquitaine	5 003	21 620	23,1%
Bretagne	4 618	20 310	22,7%
Auvergne	2 005	9 144	21,9%
Midi-Pyrénées	3 933	18 615	21,1%
Basse-Normandie	2 658	12 777	20,8%
Centre	4 537	22 007	20,6%
Poitou-Charentes	2 799	13 730	20,4%
Pays de la Loire	4 515	22 301	20,2%
Corse	401	2 043	19,6%
Franche-Comté	1 503	7 919	19,0%
Bourgogne	2 344	12 587	18,6%
Limousin	1 080	5 967	18,1%
Champagne-Ardenne	1 639	9 721	16,9%
Alsace	1 966	12 586	15,6%
Picardie	2 933	18 919	15,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 138	26 760	15,5%
Languedoc-Roussillon	2 649	17 156	15,4%
Haute-Normandie	2 482	16 417	15,1%
Lorraine	2 450	16 764	14,6%
Rhône-Alpes	5 174	37 115	13,9%
Île-de-France	9 947	75 780	13,1%
Nord-Pas-de-Calais	3 234	24 795	13,0%
Outre-mer	196	5 967	3,3%
FRANCE	72 204	431 000	16,7%

Source : FFE-GICE (2001)

7.4. LES LOISIRS EQUESTRES ET L'EQUITATION D'EXTERIEUR

Les loisirs équestres et l'équitation d'extérieur

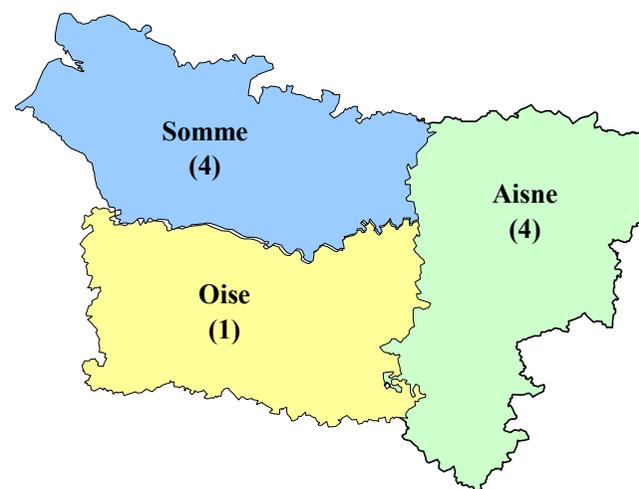
Licences Tourisme, gîtes

En 2001, la région Picardie se place en 5ème position quant au nombre de licences fléchées tourisme. En revanche, l'offre en gîtes et fermes équestres semble très faible dans la région : seulement 9 gîtes sur toute la Picardie !

NOMBRE DE LICENCES DNTE

Rhône-Alpes	5 213
Ile-de-France	3 164
Midi-Pyrénées	3 075
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 595
Picardie	2 536
Pays de La Loire	2 465
Poitou-Charentes	2 423
Aquitaine	2 416
Alsace	2 347
Languedoc-Roussillon	2 342
Centre	1 974
Nord-Pas-de-Calais	1 911
Bretagne	1 868
Bourgogne	1 632
Auvergne	1 499
Basse-Normandie	1 421
Limousin	1 407
Haute-Normandie	1 322
Lorraine	1 156
Champagne-Ardenne	996
Franche-Comté	956
Outre-Mer	525
Corse	358
Total France	45 601

NOMBRE DE GÎTES ET FERMES EQUESTRES



(x) Nombre de gîte et fermes équestres accueillant des équidés

Source : FFE (2001), Estafette-CNTE (2002)

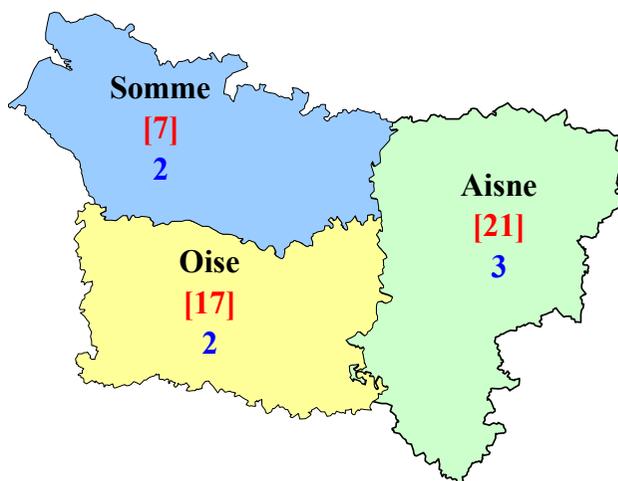
7.5. LA VIANDE

La viande en 2000

7 abattoirs habilités à abattre des équidés sont recensés dans la région picarde et sont répartis sur les trois départements. Mais les 519 équidés abattus* en 2000 en Picardie le sont pour 75% d'entre eux dans l'Aisne et pour 20% dans la Somme.

* La production vendue sur pieds et abattue à l'extérieur de la région n'est pas comptabilisée.

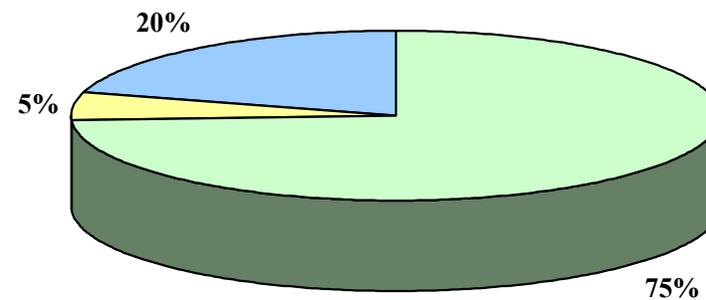
LOCALISATION DES 7 ABATTOIRS AGREES A L'ABATTAGE D' EQUIDES ET DES 45 BOUCHERIES CHEVALINES



[X] : Nombre de boucheries chevalines

X : Nombre d'abattoirs agréés à l'abattage d'équidés

NOMBRE D'EQUIDES ABATTUS EN PICARDIE : 519



■ Aisne

■ Oise

■ Somme

Sources : SCEES (2000), France Télécom (1999)

Tant en nombre de têtes qu'en nombre de tonnes d'équidés abattus, la région Picardie se situe dans les dernières régions de l'hexagone avec 1% du total des équidés abattus.

	<u>Nombre de têtes</u>	<u>Nombre de tonnes</u>	<u>% d'équidés abattus</u>
Languedoc-Roussillon	7 266	1 992	18%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 505	1 300	11%
Rhône-Alpes	4 371	1 163	11%
Pays de La Loire	3 314	900	8%
Centre	2 898	768	7%
Ile-de-France	2 839	849	7%
Basse-Normandie	2 020	566	5%
Midi-Pyrénées	1 896	526	5%
Bretagne	1 492	435	4%
Haute-Normandie	1 420	425	4%
Aquitaine	1 419	401	4%
Nord-Pas-de-Calais	1 405	402	4%
Franche-Comté	977	257	2%
Poitou-Charentes	833	217	2%
Bourgogne	787	239	2%
Auvergne	556	161	1%
Picardie	519	159	1%
Champagne-Ardenne	441	126	1%
Alsace	379	101	1%
Lorraine	257	70	1%
Limousin	140	38	0%
Corse	0	0	0%
Total France 2000	39 788	11 105	100%

Source : SCEES (2000)

8. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE

L'environnement de la filière en 1999
Définitions

Maréchal ferrant : artisan dont le métier est de ferrer les chevaux mais également les animaux de trait tels que les boeufs, ânes et mulets ;

Sellerie : entreprise de fabrication et de distribution de sellerie et du matériel du cheval et du cavalier ;

Vétérinaire : médecin apportant des soins aux bêtes.

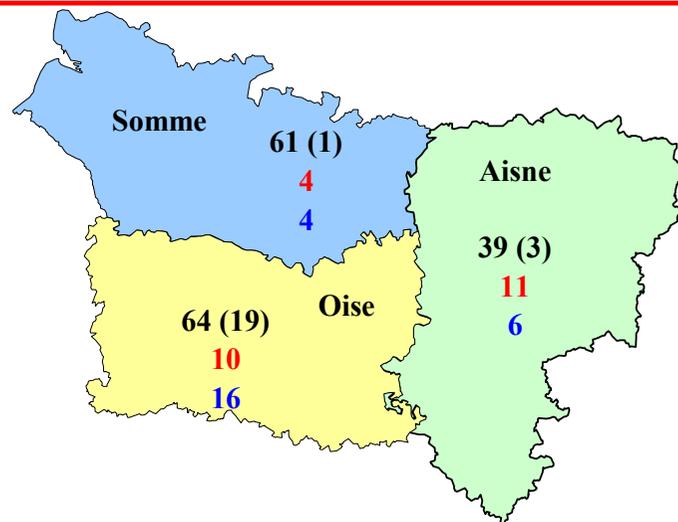
Source : OESC (2000)

L'environnement de la filière en 2000

Vétérinaires - Maréchaux - Selleries

La filière équine inclut un ensemble d'entreprises de biens et de services qui permettent, entre autres, de soigner, nourrir, loger les chevaux et d'équiper les cavaliers et leurs montures. Malheureusement, peu d'informations quantitatives sont disponibles sur ces entreprises.

La répartition des vétérinaires, selleries et maréchaux-ferrants est très inégale sur l'ensemble de la région. Deux fois plus de vétérinaires sont présents dans l'Oise et la Somme que dans l'Aisne (62 contre 39). Les maréchaux-ferrants sont deux fois plus nombreux dans l'Oise et l'Aisne que dans la Somme (10 contre 4). Et enfin les selleries se situent principalement dans l'Oise (16), puis l'Aisne (6) et la Somme (4). C'est donc globalement le département de l'Oise qui est le mieux servi mais il abrite aussi le plus de chevaux à l'élevage et à l'entraînement. Globalement la région semble mieux servie que la moyenne française en nombre de vétérinaires, maréchaux-ferrants et selleries par rapport à l'effectif d'équidés.



X (X) : Nombre de vétérinaires agréés au signalement (dont nombre de vétérinaires spécialisés équins) : 167 (23), soit 1 vétérinaire pour 89 équidés (1 pour 127 en moyenne en France)

X : Nombre de maréchaux ferrants : 25, soit 1 maréchal pour 592 équidés (1 pour 604 en moyenne en France)

X : Nombre de selleries : 26, soit 1 sellerie pour 569 équidés (1 pour 719 en moyenne en France)

Source : OESC (2002)

9. LA FORMATION ET LA RECHERCHE

La formation et la recherche en 2000

Des formations initiales et continues aux métiers du cheval sont proposées en Picardie. Les formations initiales sont gérées par deux ministères distincts : le ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour les formations liées à la production des chevaux et le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'enseignement de l'équitation. La région abrite un centre national de formation très important à Chantilly : l'AFASEC, Association de formation et d'action sociale des écuries de course. Outre les centres de formations (en plus du tourisme équestre), la région n'hébergerait aucun centre de recherche travaillant sur les équidés.

Nombre de ...

Centre de formation BEES 1	-
Centre de formation scolaire	6
Centre de formation professionnelle continue	3
Tourisme équestre	7
Centre de recherche	0

Source : OESC (2002)

10. GLOSSAIRE

AFASEC : Association de formation et d'action sociale des employés des courses. Cette association sert notamment d'intermédiaire entre les employés des courses et la mutuelle obligatoire à laquelle ils doivent souscrire.

Ânes : équidés inscrits aux livres généalogiques des races d'ânes reconnues en France (Âne du Cotentin, Âne Grand Noir du Berry, Âne Normand, Âne de Provence, Âne des Pyrénées, Baudet du Poitou) et les ânes appartenant au registre des ânes ou d'origine inconnue.

Annuaire du cheval : numéro spécial du magazine l'Eperon édité chaque année. Y sont répertoriés un grand nombre d'adresses relatives à la filière équine.

AOPS : Autre que Pur sang. Terme désignant les chevaux d'autres races que le Pur sang participant à des courses de chevaux sur hippodrome.

ARTE : Association régionale du tourisme équestre. Il s'agit de l'émanation régionale de la DNTE.

BEES : Brevet d'état d'éducateur sportif.

BLUP : Best linear unbiased predictor ou meilleur prédicteur linéaire non biaisé. Mise au point par le chercheur américain Henderson, cette méthode consiste à tenir compte des performances propres de l'individu, s'il en a, ainsi que de toutes les performances de ses apparentés, pour estimer sa valeur génétique.

BSO : Blup saut d'obstacles, indice Blup tenant compte des performances en concours de saut d'obstacles.

Cavalier professionnel : cavalier possédant une licence première ou seconde catégorie. Il monte en compétition des équidés qui lui sont confiés dans le but de les valoriser. Il peut également monter des équidés lui appartenant. En sus de ces activités, il a également souvent d'autres sources de revenus via le sponsoring, le négoce, l'enseignement, ...

CCE : Concours complet d'équitation. Il s'agit d'une épreuve équestre comportant un test de dressage, un cross et un test d'obstacles complété pour certaines épreuves internationales par un parcours de steeple-chase et un routier.

CD : Coefficient de détermination. Il traduit la précision d'un indice sur performance ou d'un indice génétique. Il varie entre 0 et 1. Plus le coefficient de détermination est proche de 1, plus l'indice est fiable.

Source : OESC (2000)

CDR : Concours de dressage. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement de figures libres ou imposées.

Chef de piste : personne chargée de créer et de mettre en place un parcours de saut d'obstacles en respectant les normes imposées par la FFE ou la SHF pour les différents types d'épreuves.

Chevaux de course : sont regroupés dans la catégorie chevaux de course, les races de Trotteur français (TF) et Pur sang (PS), ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de course ou d'origine inconnue.

Chevaux de selle : sont regroupés dans la catégorie chevaux de selle, les chevaux inscrits aux livres généalogiques des races françaises de selle (Selle français, cheval de selle, Anglo-arabe, Arabe, Camargue, Castillon, Merens), ceux des races étrangères de chevaux de selle reconnues en France (Lusitanien, Barbe, Lipizzan, Shagya, Trakehner, Quater Horse, Appaloosa) ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de selle ou d'origine inconnue.

Chevaux de trait : sont regroupés dans la catégorie chevaux de trait, les chevaux inscrits aux livres généalogiques des races françaises de chevaux de trait (Ardennais, Trait du Nord, Auxois, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Cob, Comtois, Percheron, Mulassier poitevin) ainsi que les chevaux appartenant au registre des chevaux de trait ou d'origine inconnue.

Compétitions cycles classiques : compétitions jeunes chevaux destinées aux équidés de moins de 7 ans montés par des cavaliers professionnels.

Compétitions cycles libres : compétitions jeunes chevaux (âgés de moins de 7 ans) orientées vers les cavaliers amateurs.

Compétitions jeunes chevaux : tests à finalité zootechnique et économique qui ont pour but de valoriser le produit agricole qu'est le jeune cheval de sport (âgé de moins de 7 ans) et de faciliter par là sa commercialisation. Suivant les disciplines (saut d'obstacles, complet, attelage et endurance) et le type de compétitions (cycle libre ou classique), les compétitions jeunes chevaux sont ouvertes aux chevaux de selle, poneys, et chevaux de trait. Elles sont organisées par la SHF qui en fixe les règlements. Les engagements, résultats et versements des primes sont gérés par FG.

Courtier : toute personne servant d'intermédiaire dans le cadre de transactions équines contre rémunération et titulaire d'une carte professionnelle jusqu'en 1998, date à laquelle les cartes professionnelles ne sont plus obligatoires.

Source : OESC (2000)

CSCCF : *Chambre syndicale du commerce des chevaux de France. Jusqu'en 1998, la CSCCF avait en charge la gestion des cartes professionnelles nécessaires à l'exercice du commerce d'équidés.*

CSO : *Concours de saut d'obstacles. Il s'agit d'une épreuve équestre constituée d'un enchaînement d'obstacles non fixes.*

DATAR : *Délégation à l'aménagement du territoire et aux actions régionales.*

DDJS : *Direction départementale de la jeunesse et des sports.*

DNEP : *Délégation nationale à l'équitation sur poneys.*

DNSE : *Délégation nationale des sports équestres.*

DNTE : *Délégation nationale au tourisme équestre.*

Dotation en compétition : *somme d'argent gagnée par les couples classés en compétitions équestres.*

DREP : *Direction régionale de l'équitation sur poneys. Il s'agit de l'émanation régionale de la DNEP.*

DSV : *Direction des services vétérinaires dépendant du ministère de l'agriculture.*

Éleveur / Naisseur : *tout propriétaire d'au moins une jument et l'ayant fait saillir une année donnée.*

Emploi : *on considère qu'une personne exerce un emploi quand elle participe aux activités d'une entreprise en retirant un salaire ou un revenu de cette contribution.*

Entraîneur : *toute personne possédant l'autorisation d'entraîner des chevaux de course. Cette autorisation est délivrée par FG ou la SECF.*

Source : OESC (2000)

Equithérapie : rééducation par le cheval destinée à des personnes souffrant de handicaps physiques et/ou mentaux ou en réinsertion sociale.

Etablissement équestre : établissement ouvert au public où sont utilisés des équidés. Il est prestataire de services dans le secteur équin (pension, enseignement, location d'équidés, ...). Son statut peut prendre de multiples formes (association, entreprise individuelle, ...).

Etalonnier : il gère et/ou possède au moins un étalon ou une part d'étalon faisant la monte. Il est également souvent éleveur.

FAO : Food and agriculture administration, organisme de l'Organisation des nations unies (ONU) chargé des programmes agricoles et alimentaires mondiaux et compilant les statistiques agricoles en provenance des différents pays.

FFE : Fédération française d'équitation, statut unique depuis décembre 1999, elle réunit l'ex-DNSE et l'ex-DNPE, la DNTE restant une association reconnue d'utilité publique.

FG : France galop, société mère des courses de galop. FG gère également les engagements, résultats et versement des primes liés aux compétitions jeunes chevaux.

Filière équine : les activités qu'engendrent les chevaux constituent une véritable filière organisée autour de la production, de la transformation, de la commercialisation et des diverses utilisations du cheval et des produits qu'il génère (heure d'équitation, quinté+, doses d'insémination artificielle, etc.).

Formation continue : cycle de formation suivi par une personne exerçant un emploi.

Formation initiale : cycle de formation faisant directement suite au cycle scolaire.

Gain : somme d'argent gagnée par couples classés en courses.

Galops : Au nombre de 9, les galops sont des examens de la FFE, validant des niveaux de connaissance en équitation et en hippologie. Le Galop 1 correspond au niveau « débutant » et le Galop 9 au niveau « expert ».

Hippodrome : cirque de forme oblongue aménagé pour les courses de chevaux.

Hippologie : science étudiant le cheval.

Source : OESC (2000)

HN : Les Haras nationaux, établissement public sous tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche, créé en juillet 1999. Issus d'une organisation mise en place par Colbert en 1665, Les Haras nationaux ont pour vocation de promouvoir et développer l'élevage des équidés et les activités liées au cheval en partenariat avec les organisations professionnelles, les collectivités locales et les associations (article 2 du décret du 02 juillet 1999) .

IAC : Insémination artificielle congelée.

Identification : L'identité d'un équidé comprend le nom, le numéro d'immatriculation, l'espèce, la race, l'âge, le signalement, l'origine s'il y a lieu, le nom et l'adresse du ou des naisseurs et du ou des propriétaires éventuels et le numéro de tatouage ou de transpondeur. En outre, il est possible de compléter l'identité par l'hémostype (groupe sanguin) et/ou le typage ADN.

Indice de performance : chiffre permettant de situer un performer sur une échelle de valeur.

Indice génétique : chiffre permettant de situer un reproducteur sur une échelle de valeur.

Inventaire communal : enquête réalisée auprès de l'ensemble des communes françaises, à l'exception de Paris et la petite couronne. Elle a lieu tous les dix ans environ et apporte une synthèse sur la vie et l'équipement des communes. Le dernier inventaire communal a été réalisé en 1998 par l'Institut national de statistiques et d'études économiques (INSEE) et le SCEES avec la participation financière de la DATAR. Une de ses rubriques « équipements en sports et loisirs » s'intéresse aux établissements équestres. L'Inventaire communal ne mentionne jamais la présence de plus d'un établissement équestre par commune. Son estimation du nombre d'établissements équestres est donc sous-estimé mais c'est la plus fiable à l'heure actuelle.

Jument revue : jument saillie par un autre étalon une même année, pour produire dans une race différente de la première saillie.

Jument saillie pour produire en : les juments sont comptabilisées suivant la race du produit à naître en non suivant leur propre race ou celle de l'étalon.

Licence : autorisation qui permet de prendre part à l'activité de la FFE.

Licence compétition : les licences compétitions de la DNSE permettent de prendre part aux compétitions organisées par la DNSE. Elles sont classées en cinq catégories. La première catégorie correspond aux cavaliers participant à des épreuves de niveau international. La cinquième catégorie a fait son apparition en 1995. Elle s'adresse à des cavaliers non titulaires du galop 7. Les épreuves sont organisées localement, ne sont pas comptabilisées au niveau national et ne font pas l'objet de dotations.

Source : OESC (2000)

Ligue équestre : émanation régionale de la DNSE.

Marchand : toute personne achetant des chevaux pour les revendre et possédant une carte professionnelle jusqu'en 1998, date à laquelle les cartes professionnelles ne sont plus obligatoires.

Maréchal ferrant : artisan dont le métier est de ferrer les chevaux mais également les animaux de trait tels que les bœufs, ânes et mulets.

Médiathèque du cheval : centre de documentation et d'information multimédia spécialisé sur les équidés, implanté au sein de la direction du développement des Haras nationaux.

OESC : Observatoire économique et social du cheval. Organisme intégré à la direction du développement des Haras nationaux rassemblant statistiques et études économiques sur les équidés.

PACE : Les points de prime d'aptitude à la compétition équestre, ou points PACE, prennent en compte les performances propres des juments en compétitions équestres ainsi que celles de leurs produits et expriment le niveau de testage des juments mises à la reproduction.

PMH : Pari mutuel sur hippodrome. Ce type de pari est organisé et pratiqué sur les hippodromes pendant les réunions.

PMU : Pari mutuel urbain. Ce type de pari se pratique en dehors des hippodromes, avant et pendant les réunions dans les bars tabac le plus souvent.

Poneys : le poney est un petit cheval dont la taille ne dépasse pas 1,48 mètre au garrot, non ferré. Sont ainsi regroupés dans la catégorie poneys, les poneys inscrits aux livres généalogiques des races de poneys reconnues en France (Connemara, Dartmoor, Fjord, Poney français de selle, Haflinger, Highland, Islandais, Landais, New-Forest, Pottock, Welsh), et les poneys appartenant au registre des poneys ou d'origine inconnue.

Potentiel génétique : estimation de la valeur génétique d'un reproducteur pour une aptitude donnée.

Poulinière : le SCEES et le SIRE n'ont pas la même définition de la jument poulinière. Pour le SIRE, est jument poulinière « toute jument ayant été amenée à la saillie une année donnée », tandis que le SCEES inclut également dans cette définition les pouliches de deux et trois ans non saillies.

Prime aux éleveurs : les primes aux éleveurs sont des encouragements versés aux naisseurs de produits ayant gagné une certaine somme en compétitions. Cette somme varie selon l'âge du cheval et la discipline dans laquelle il concourt. Elle est versée par les Haras nationaux selon des barèmes arrêtés par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

Source : OESC (2000)

Propriétaire particulier : toute personne autonome possédant des équidés chez elle et ne dépendant d'aucune structure particulière pour entretenir et utiliser ses équidés.

Réunions sur hippodrome : manifestations se déroulant sur un hippodrome et pouvant comprendre plusieurs courses de chevaux.

RGA : Recensement générale agricole.

SAA : Statistique agricole annuelle du SCEES.

SAU : Surface agricole utile.

SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture. Il réalise environ tous les 10 ans le recensement général agricole et a pour champ d'action les exploitations agricoles. Entre deux recensements, il propose une estimation du nombre d'équidés, consolidation des chiffres régionaux émanant de la Statistique agricole annuelle (SAA).

SECF : Société d'encouragement à l'élevage du cheval français, société mère des courses de trot.

Sellerie : entreprise de fabrication et de distribution de sellerie et du matériel du cheval et du cavalier.

SHF : Société hippique française. Cette dernière est à l'origine des épreuves jeunes chevaux qu'elle organise et dont elle fixe les règlements.

Signalement : le signalement consiste à relever chez un équidé les éléments suivants : le sexe, la robe, les épis, les marques blanches, les particularités, la couleur des yeux, la couleur de la peau, la couleur des sabots, les marques acquises indélébiles, éventuellement la photographie des chataîgnes. Il s'inscrit dans les éléments permettant l'identification d'un équidé.

SIRE : Système d'information relatif aux équidés. Service de l'établissement public les Haras nationaux chargé (notamment) de la gestion du fichier central des équidés et dépendant de la filière. Actuellement, tous les équidés ne sont pas immatriculés. Par ailleurs, on ne précise pas systématiquement dans la base la mort d'un équidé répertorié. Par conséquent, la base de données SIRE ne permet pas en tant que telle d'évaluer une population de chevaux.

SNIA : Syndicat national des industries d'aliments du bétail. Il fournit tous les ans avec le SYNCOPAC le tonnage d'aliments composés pour équidés produit dans chaque région en France.

Source : OESC (2000)

SYNCOPAC : Syndicat des coopératives de production d'aliments composés. Il fournit tous les ans avec le SNIA le tonnage d'aliments composés pour équidés produit dans chaque région en France.

TREC : Technique de randonnée équestre de compétition. Epreuve organisée par la DNTE.

UNIC : Union nationale interprofessionnelle du cheval.

UNLG : Union nationale des livres généalogiques.

Valeur génétique : part de l'aptitude à la performance héritée des parents.

Valorisation : procédure permettant d'augmenter la valeur d'un équidé en le travaillant.

Ventes à l'amiable : ventes rassemblant plusieurs chevaux proposés à la vente mais ne faisant pas l'objet d'enchères.

Ventes aux enchères : ventes de chevaux faisant l'objet d'enchères. Elles sont organisées sous l'égide d'un commissaire-priseur.

Ventes de gré à gré : ventes de chevaux où l'acheteur convient du prix de cession du cheval directement avec le vendeur.

Yearling : jeune cheval ayant entre 1 et 2 ans.

Source : OESC (2000)